



Contrastes et dialogues

Actes du colloque franco-estonien

Tartu, 10-11 octobre 1997

Studia Romanica Tartuensia

I

Université de Tartu
Centre d'Etudes Francophones Robert Schuman
STUDIA ROMANICA TARTUENSIA I

Contrastes et dialogues

Actes du colloque franco-estonien

Tartu, 10-11 octobre 1997

Edités par Marek Tamm et Eva Toulouze

Tartu 2001

Comité de rédaction: Marri Amon, Marge Käsper, Tanel
Lepsoo, Marek Tamm, Eva Toulouze, Anu Treikelder

Ouvrage publié avec le concours de l'Ambassade
de France en Estonie

Maquette et conception graphique: Mari Kaljuste

© Université de Tartu et les auteurs, 2001

ISSN 1406-9091

ISBN 9985-4-0221-9

Tartu Ülikooli Kirjastus

Tellimus nr. 876

Préface

Les 10–11 octobre 1997 la salle de conférences de la Bibliothèque Universitaire de Tartu a accueilli un colloque intitulé „Contrastes et dialogues”, dont les organisateurs étaient la section d'études françaises du département de philologie romane et germanique de l'Université de Tartu en collaboration avec l'Association François Villon. Les objectifs de ce colloque étaient de deux ordres: tout d'abord, populariser le travail de recherche fait dans les cinq années précédentes à l'Université de Tartu en matière de langue, de littérature et de civilisation françaises, et deuxièmement, donner une nouvelle impulsion aux contacts culturels entre la France et l'Estonie, ce qui explique que l'on trouve parmi les intervenants des chercheurs venus de France. Le colloque s'est déroulé en deux parties: la première journée a été consacrée aux questions de linguistique contrastive, alors que la deuxième journée a vu des interventions portant sur des questions de culture et de civilisation.

Ce colloque est la deuxième initiative culturelle organisée en Estonie rassemblant des chercheurs travaillant sur des thèmes franco-estoniens. La première, „Regards mutuels” (juin 1991) s'était déroulée dans le contexte de l'affranchissement de l'Estonie du joug soviétique et avait rassemblé, à Tallinn et à Tartu, les Français et les Estoniens intéressés par la culture de l'Autre... Ses participants avaient été accueillis par M. Lennart Meri, alors Ministre des Affaires Etrangères de la République d'Estonie. La tenue de „Contrastes et dialogues”, six ans plus tard, témoigne des acquis de cette période: les participants estoniens sont désormais de jeunes

chercheurs ayant fait leurs premiers travaux scientifiques dans le cadre de leurs études universitaires, témoignant ainsi de la revitalisation des études de français à l'Université de Tartu et en Estonie en général dans les premières années après l'indépendance.

Cette revitalisation a été largement facilitée par le soutien du Ministère français des affaires étrangères, qui, depuis le recouvrement par l'Estonie de son indépendance, a porté une notable attention à la coopération avec les structures universitaires. Nous tenons ici à remercier chaleureusement M. Jacques Faure, ambassadeur de France (1994–1998) et Mme Catherine Suard, attaché culturel (1995–1999), de l'engagement personnel qu'ils ont investi dans le soutien au département d'études françaises de l'Université de Tartu. Leur présence régulière à Tartu, leur disponibilité, leur aptitude à dialoguer aussi bien avec les autorités que, surtout, avec les étudiants, a laissé à tous ceux qui ont vécu la période de leur mandat un souvenir inoubliable des représentants de la France. La préface à ce recueil est une occasion de leur rendre publiquement hommage.

Ce colloque a pu être organisé grâce à la participation de la Fondation estonienne pour la culture (Eesti Kultuurkapital), de la Fondation Soros pour une Estonie ouverte (Avatud Eesti Fond), par la faculté de philosophie de l'Université de Tartu et par l'Ambassade de France en Estonie. Tous ses travaux ont été suivis par l'Ambassadeur de France en Estonie, ainsi que par l'attaché culturel. M. Jacques Faure a ouvert le colloque, exprimant son soutien à cette initiative et son espoir que ce type de rencontre devienne une tradition. Mme Catherine Suard est elle aussi intervenue, présentant le travail de l'Ambassade de France et ses objectifs dans le développement des relations culturelles entre la France et l'Estonie.

Le présent recueil contient toutes les communications faites à la conférence à l'exception de celles de M. Jacques Faure et de Mme Catherine Suard, auxquelles s'ajoutent les

Table des matières

Eva Toulouze. *L'enseignement du français à l'Université de Tartu: une période de transition* 11

Linguistique contrastive

Anu Treikelder. *Le 'passé composé' français et le täisminevik ('parfait') estonien: quelques remarques sur leur correspondance sémantique* 39

Triinu Tamm. *Analyse des différences de sens dans les mots internationaux en estonien et en français* 48

Juri Jufkin. *Sur certains aspects du problème de la motivation du signe linguistique* 69

Marge Käsper. *Le symbolisme phonétique et son expression dans les cris d'animaux en estonien et en français* 77

Antoine Chalvin. *Les références personnelles en estonien et en français* 103

Marri Amon. *Le lexique familier en estonien et en français: problématique contrastive* 117

Heete Sahkai. *Les compléments circonstanciels initiaux en estonien et en français* 128

Tiiu Grünthal-Robert. *Quel corpus pour quelle étude?*
146

Histoire, société, littérature

Asko Varik. *Sur la problématique de la recherche en matière de relations culturelles franco-estoniennes* 161

Anu Adamberg. *La question immigrée en France et en Estonie: deux histoires, deux voies* 170

Kadri Rebane. *La pharmacie en France et en Estonie* 182

| | |
|--|-----|
| Mari-Liis Aroella-Sauvageot. <i>La Jeune Estonie en France: Paris vue par Tuglas</i> | 192 |
| Marek Tamm. „ <i>Le prince Jaan, géant des lettres</i> ”: sur la ré- ception des œuvres de Jaan Kross en France | 199 |
| Tanel Lepsoo. <i>Au carrefour des définitions</i> | 213 |

Eva Toulouze (Tartu)

*L'enseignement du français à l'Université de Tartu:
une période de transition*

Est-il bien nécessaire, en ouverture de ce colloque qui se veut scientifique, que les maîtres de maison vous infligent un exposé nombriliste, où ils se font un plaisir égocentrique en parlant d'eux-mêmes? Je n'ai pas pris cette responsabilité sans y avoir réfléchi à deux fois. Je suis arrivée pourtant à la conclusion que cela valait la peine, et ce sous plusieurs aspects. D'abord, parce vous avez sans toute envie de savoir dans quelle galère vous vous êtes embarqués pour ces deux jours, et que beaucoup de ses traits caractéristiques s'expliquent très directement par l'histoire, elle aussi contrastée, de ces dernières années. Deuxièmement parce que vous êtes tous ici intéressés à ce qui touche la France, que l'Université de Tartu vous est chère, et que c'est elle qui, dans ce domaine, a pour responsabilité de préparer l'avenir. Enfin parce que les années dont je me propose de vous entretenir, et dont j'ai été un témoin actif, présentent un intérêt en tant que tel: c'est la période qui a connu le passage d'un régime à un autre, et l'adaptation des structures du pays à de nouveaux besoins. Et ce que j'entends souligner dans mon exposé, c'est comment une structure donnée a vécu cette transition, comment un microcosme est passé par des bouleversements successifs et a de ce fait participé de ce que dans l'avenir on appellera l'Histoire. Sans prétendre me livrer à un bilan exhaustif des cinquante années d'URSS (vous trouverez des informations à ce sujet dans l'article de Tiiu Vili-

maa'), j'évoquerai en quelques mots pour commencer l'état des lieux en 1991. Je relèverai ensuite les transformations des besoins sociaux, les problèmes rencontrés pour y faire face et les expériences par lesquelles nous avons essayé d'assumer la nouvelle situation. Enfin, je m'arrêterai sur le bilan de ces six dernières années et sur les perspectives d'avenir telles qu'elles se dessinent aujourd'hui.

I. L'état des lieux en 1991: une situation verrouillée

Ma rencontre avec l'Estonie date de 1990. Cette année de recul par rapport à l'indépendance m'amène à commencer ce chapitre par une mise au point : l'Indépendance en tant que telle n'a bien sûr pas été un coup de tonnerre dans un ciel serein. Tout n'est pas venu en un jour et beaucoup de processus étaient en fait déjà engagés quand les changements institutionnels sont venus créer les conditions d'un bond qualitatif. Ce que je vais souligner maintenant renvoie au modèle soviétique et au schéma dominant, dans lequel des brèches étaient déjà plus que perceptibles en 1991.

Ce bilan ne porte que sur les éléments qui concernent mon objet: l'enseignement d'une langue et d'une culture étrangères, la langue et la culture françaises. Or de ce point de vue-là, le point de départ est une situation que l'on pourrait caractériser comme verrouillée. Je relèverai trois verrous principaux:

¹ Tiiu Vilimaa, „L'enseignement du français à l'Université de Tartu de 1946 à 1991”, dans les actes du colloque *France–Estonie: regards mutuels* (voir la note suivante), pp. 70-74.

1. Les verrous

a) *Le blocage des relations internationales*

Il est inutile de s'appesantir sur ce thème: aucun de nous n'ignore les réticences officielles soviétiques quant à la pénétration de tout élément étranger, par nature suspect, à l'intérieur de sa forteresse. Les indispensables relations internationales, développées bien sûr au niveau officiel conformément aux besoins d'un Etat grande puissance, devaient demeurer sous son contrôle le plus étroit, d'où la quasi-impossibilité de la libre circulation à l'étranger, la fermeture d'une grande partie du territoire aux ressortissants étrangers, la limitation des relations directes entre institutions non centrales et individus. Il est un point que nous ne saurions ici passer sous silence: dans la totalité des autres républiques soviétiques, l'Université (ou l'université principale) se trouvait dans la capitale, en général ville ouverte. Tartu était la seule grande université à se trouver dans une ville fermée, donc sans possibilité d'accueillir des enseignants et des chercheurs étrangers pour plus d'une demi-journée. Nous avons là, dans l'héritage soviétique, un élément essentiel.

b) *L'inutilité relative des langues étrangères*

Faute de relations internationales engageant les individus en dehors de la sphère officielle, on comprend bien que la connaissance des langues étrangères n'ait pas compté au nombre des nécessités, du point de vue des autorités mais également dans la perception de la majorité des individus, qui n'avaient aucun espoir de rencontrer des ressortissants étrangers, de voyager à l'étranger, bref, d'utiliser une langue étrangère. Cela ne veut pas dire que l'aspiration n'existât pas, ni que certains besoins, en interprétation et en traduction, ne se soient fait sentir: l'université était censée répondre à ces derniers, sans les outrepasser. C'est ainsi que les pro-

grammes organisés au niveau central tendaient à transformer les universités en écoles supérieures de langues, à développer en priorité les savoir-faire mécaniques. La pratique de l'analyse scientifique, la connaissance en profondeur des cultures étrangères ne faisaient pas partie des objectifs proclamés. Le résultat en a été une hypertrophie des activités d'enseignement par rapport aux activités de recherche, rendues difficiles par la centralisation des troisièmes cycles, impossibles à mener de front à Tartu même. Les langues étrangères considérées comme principales (l'anglais, l'allemand) n'ont pas cessé d'être enseignées comme matières principales. Mais elles avaient les ailes rognées.

c) La marginalité du français

Dans ce contexte déjà nullement favorable à ce type de disciplines, le français se trouvait être le parent pauvre. Il ne disposait pas des traditions historiques de l'allemand ni des avantages évidents de l'anglais dans le monde étranger le plus proche de l'Estonie. Je ne reviendrai pas sur les péripéties de son existence, Tiiu Vilimaa (1991) relate de manière fort expressive dans quelles conditions d'isolement et d'hostilité elle a dû se battre pour perpétuer l'existence de cette matière, voire, après une éclipse de quelques années, pour obtenir son rétablissement.

2. Les conséquences

a) institutionnelles

En bref: le français était une discipline marginale, rattachée à d'autres matières (allemand, et, dans la toute dernière période, lettres classiques), accueillant huit nouveaux étudiants une fois tous les deux ans, disposant d'un, puis de deux postes budgétaires, et ressentie par ses animateurs comme „la cinquième roue du carrosse”. Les enseignants se trouvaient

dans une situation hybride: Tiiu Vilimaa était „moralement” l’animatrice des activités d’enseignement du français, mais ses responsabilités n’étaient ni définies, ni explicitées, ni même reconnues autrement qu’empiriquement. Elle ne disposait donc pas des outils institutionnels indispensables pour assurer, à l’intérieur des structures universitaires, le développement de sa matière. On peut du coup affirmer que les études françaises n’étaient nullement intégrées dans la vie universitaire et que les enseignants de français n’étaient guère en mesure d’intervenir dans la définition des activités universitaires.

b) scientifiques

Il n’est pas compliqué de faire le bilan sur ce plan: il n’y avait aucune activité de type scientifique en français dans le cadre universitaire autre que la rédaction du mémoire de fin d’études. Dans le contexte global que je viens d’esquisser, il est compréhensible que celui-ci, obligatoire pour obtenir le diplôme universitaire, ne fût pas beaucoup plus qu’un exercice d’école; malgré la qualité certaine d’un certain nombre de travaux, ils ne pouvaient prétendre ouvrir à leurs auteurs les portes du monde scientifique et étaient destinés à n’avoir de valeur qu’en soi.

II. Le déverrouillage

L’indépendance de 1991 a créé les conditions institutionnelles pour mener à bien un certain nombre de processus d’évolution perceptibles dans la société de manière générale et d’engager de profondes transformations dans la vie universitaire. Les deux plans sont étroitement liés, l’université devenant partie intégrante de la société civile en cours de constitution.

1. Les facteurs du changement

Les deux points que j'aborderai à présent ne concernent pas uniquement les études françaises. Ils se réfèrent au contexte extrauniversitaire mais ils ont eu une influence très directe sur les conditions de développement du français.

a) *L'ouverture de l'Estonie*

L'Estonie n'a pas attendu 1991 pour s'ouvrir au reste du monde. La „révolution chantante” s'est accompagnée d'une ouverture d'autant plus sérieuse que la frustration était grande et que la sympathie internationale apparaissait comme un élément essentiel dans la marche à la désoviétisation. Je ne citerai que quelques exemples qui nous concernent directement. L'activité du ministre des affaires étrangères, Lennart Meri, et la création de l'Institut Estonien ont donné une impulsion considérable aux relations notamment culturelles, de l'Estonie avec d'autres pays. C'est en décembre 1990 que la décision a été prise d'envoyer un représentant de l'Institut Estonien en France, émissaire politique sous couvert d'activités culturelles: en mars 1991 Malle Talvet est partie dans ce cadre à Paris et elle y est restée par la suite, avec la tâche d'y ouvrir une ambassade. En juin 1991 a eu lieu le prédécesseur de notre rencontre – le colloque intitulé „France-Estonie: regards mutuels”, organisé par l'Institut Estonien, qui rassemblait des/les Français intéressés par l'Estonie et des/les Estoniens intéressés par la France, à l'échelle du pays, pour parler les uns des autres². Pour la première fois, le ministère français des affaires étrangères finançait quatre missions dans une république séparatiste de l'URSS. Enfin, Tartu s'ouvrait aux étrangers et accueillait dès 1990 des lecteurs étrangers (allemands, finnois). Et surtout,

² Voir les actes du colloque: *France-Estonie: regards mutuels. Actes du colloque franco-estonien, Tallinn-Tartu, 16-20 juin 1991*, réunis par A. Chalvin, Paris, Association France-Estonie 1997.

l'indépendance a apporté les conditions d'une expansion d'une toute autre ampleur: à l'automne 1991, les uns après les autres, les ambassadeurs de pays étrangers sont venus, en l'attente de mieux, occuper les suites de l'hôtel Palace. Une nouvelle ère des relations internationales commençait.

b) Les évolutions sociales

Je n'entends pas ici me livrer à une analyse exhaustive d'une question qui en tant que telle mériterait des pages de recherche. Je me contenterai de signaler des éléments épars d'évolution qui sont significatifs pour notre sujet.

Sur une courte période, les besoins en langues étrangères sont devenus criants. Les contacts devenaient possibles, les voyages encore dépendants en 1991 des consulats étrangers de Moscou et de Leningrad, allaient bientôt être facilités par les ouvertures de consulats en Estonie, et par l'acceptation d'Helsinki comme capitale alternative, les digues étaient ouvertes. Les jeunes, catégorie mobile par excellence, n'étaient plus corsetés.

En même temps, à l'intérieur même de la société estonienne, des besoins nouveaux se faisaient sentir: en même temps que de nouvelles formes de vie économique se diffusaient, les modèles de comportements attendus évoluaient à leur tour. La morne sécurité minimale qui accompagnait la stagnation soviétique laissait la place à l'initiative individuelle, à une instabilité naguère inconnue des prix et des revenus, et demandait à l'individu une bien plus grande autonomie de réflexion et d'action pour tirer son épingle du jeu. L'ère de la résistance passive, après un court intermède d'action sociale, laissait la place à des formes, au début encore fort confuses, de dynamisme social. Pour ne citer que deux exemples concernant les étudiants, l'assignation d'office à un poste de travail a disparu, les laissant libres de se trouver un emploi mais aussi plus responsables de leur propre existence, et les bourses d'études, qui allaient de pair

avec le statut d'étudiant, ont été remplacées par un système qui ne récompense qu'une poignée d'étudiants parmi les meilleurs. Tout ceci ne pouvait pas manquer d'influer fortement sur les besoins sociaux et sur la vie universitaire.

2. Les goulots d'étranglement

Comme il fallait s'y attendre, l'adaptation de l'outil universitaire à la société ne s'est pas faite automatiquement. Dans les années qui ont suivi l'indépendance, l'Université s'est trouvée confrontée à des problèmes cuisants auxquels elle a dû faire face avec ses ressources propres. Ces difficultés, ici aussi, ne concernent pas exclusivement le français. Mais compte tenu de l'état de cette discipline, elles n'ont pas manqué de s'y poser de manière particulièrement sérieuse. Je les répartirai sous deux grandes catégories: le manque de moyens matériels et le manque de moyens humains.

a) le manque de moyens matériels

Les disciplines touchant aux langues et cultures étrangères avaient été négligées. Elles prennent une importance particulière. Or la conscience de cette nécessité ne va pas automatiquement de pair avec une redistribution des moyens en vue de tenir compte de ces nouvelles priorités. L'université de Tartu consacrait une part importante de son budget à des disciplines scientifiques qui trouvaient leur application sur le grand „marché” soviétique. La réorientation des relations internationales a placé ces disciplines, fort coûteuses, dans une situation critique. Les installations existent, elles continuent à coûter pour des besoins qui ont changé de nature. De manière générale, la redistribution au profit de nouvelles matières n'est pas encore achevée. Le manque de budget pour recruter de nouveaux enseignants, pour compléter les bibliothèques, pour assurer l'infrastructure des chaires était et demeure un très sérieux problème. Le département d'études françaises,

qui, comme nous l'avons vu, n'en était pas véritablement un, se trouvait doté de trois postes d'enseignant, n'avait pas de bibliothèque, pas d'ordinateur, pas de photocopieuse...

Et pas de locaux pouvant les accueillir. L'insuffisance des locaux est un problème chronique pour l'ensemble de l'Université de Tartu, les études de français n'étaient pas et ne sont pas les seules. Celui-ci non plus n'est pas un problème susceptible d'être résolu du jour au lendemain: on ne décrète pas l'existence de mètres carrés. Toujours est-il que les étudiants et les enseignants de français circulaient d'un bâtiment universitaire à l'autre sans avoir d'endroit à eux, partageant avec les lettres classiques une salle exigüe lorsqu'il n'était pas possible de faire autrement. J'ai le souvenir, et certains d'entre vous aussi, de cours faits chez moi, faute de locaux disponibles aux heures prévues.

b) le manque de cadres

Les besoins en cadres étaient encore autrement plus cuisants. Les générations précédentes n'avaient pas eu la possibilité de se perfectionner et de poursuivre leurs études au-delà du diplôme universitaire. Aucune des deux enseignantes estoniennes en poste en 1991 n'avait de ce fait une véritable formation d'enseignante universitaire, sans qu'elles aient été personnellement responsables de cet état de fait. Il n'y avait pas de spécialistes proprement dits de telle ou telle branche de la discipline: tous étaient des généralistes de bonne volonté. Cette absence de titres n'a pas permis la création d'une chaire de français proprement dite, faute de candidats possibles à un poste de professeur suivant les exigences académiques. Les enseignantes n'avaient pas eu de grandes possibilités de se rendre en France: à la fin de l'été 1992 une partie des étudiantes³ de français avait déjà passé en France plus de temps que leurs enseignantes! En même temps les

³ Ce n'est pas une faute de frappe: il n'y avait concrètement à l'époque que des filles dans le département de français!

étudiants, pressés par l'évolution sociale, se montraient de plus en plus exigeants sur leur formation tout en comprenant les difficultés réelles qui se posaient.

III. L'ère des expériences

C'est dans ces conditions que la vie universitaire est entrée dans une phase que j'ai envie a posteriori de comparer au phénomène qui en Espagne a suivi la mort de Franco et que l'on a appelé, d'un terme expressif, la „movida”. Tout s'est mis à bouger: l'Université, et avec elle les études de français, est entrée dans l'ère des expériences.

Dans un contexte où fondamentalement les moyens, tels que je viens de les décrire, n'avaient pas changé, les autorités universitaires et avec elles de nombreux enseignants ont mis en chantier un certain nombre de réformes.

1. L'évolution de la structure

Il a fallu mettre en place une nouvelle structure universitaire, de nouveaux organes de direction. Il a fallu créer des chaires, y élire des professeurs. Les résultats: une faculté de philosophie, dont le premier doyen a été élu, au terme d'une longue période d'intérim, en décembre 1996; un département dit de philologie romane et germanique, dirigé par l'un des ses professeurs suivant un principe d'alternance, et dans lequel les études françaises sont intégrées, toujours sous la responsabilité du professeur de lettres classiques, Anne Lill. Je ne garde moi-même, qui pourtant étais alors déjà enseignante dans cette université, aucun souvenir de cette „révolution”: la preuve que l'intégration des études françaises dans l'université laissait fortement à désirer...

2. Le changement de la règle du jeu

Dans le courant de l'année 1992, les expériences d'organisation des études lancées, sur le modèle finlandais, par la chaire de philologie estonienne ont été généralisées à l'ensemble de la faculté. Il s'agissait d'un véritable bouleversement de grande portée ayant des conséquences immédiates dans la vie des étudiants. Ceux-ci arrivaient à l'université au terme d'un concours d'entrée pour étudier la matière de leur choix. L'université leur donnait un emploi du temps, et ils n'avaient plus qu'à le suivre et à passer les épreuves correspondantes pour réussir leurs études. Le nouveau système est à l'opposé et les responsabilise dès le début de leur cursus: un programme global d'études est établi, prévoyant les unités de valeur que l'étudiant doit avoir passé pour être reconnu apte à recevoir le diplôme universitaire. Non seulement c'est à lui de s'organiser dans le temps pour obtenir les points nécessaires, mais il doit, en plus de sa matière principale, choisir une mineure à concurrence de 40 points sur 160 en tout. Donc des étudiants de toutes matières peuvent choisir le français comme mineure et les étudiants de français doivent aller voir ailleurs pour trouver ces 40 points indispensables. Ce système a été officialisé à l'automne 1992. Les étudiants de français n'en ont été informés que fin février 1993. Le français demeurait marginal dans la vie de l'Université. Ce bouleversement a profondément perturbé les études de ceux qui étaient arrivés avec l'ancien système et se trouvaient alors en plein dans le courant de leurs études. Ce sont eux qui ont essuyé les plâtres. Un autre changement qui n'a pas autant perturbé la vie quotidienne, mais qui a joué un rôle considérable dans la définition des perspectives d'avenir pour les étudiants a été l'introduction des cursus menant au titre de „magister”: les conditions pour le développement des activités de recherche étaient désormais créées, et viennent d'être parfaites par la création d'un cursus doctoral, qui donne aux générations à venir un cadre institutionnel déjà prêt.

3. La rupture de l'isolement

a) *Les enseignants français*

Les changements que je viens d'évoquer étaient internes à l'Université. Un autre élément essentiel des évolutions a été la rupture de l'isolement avec la France, qui a permis de créer une nouvelle dynamique, pour le coup propre aux études de français. La première manifestation de cette rupture m'a vue arriver, en septembre 1991, tout d'abord sur un contrat estonien, puis, dès janvier 1992, sur mission du Ministère français des Affaires Etrangères. J'arrivais dans une situation que je découvrais avec un bagage entièrement différent, des méthodes et des habitudes différentes. Ce qui vaut pour moi vaut pour les autres lecteurs étrangers de ces premières années; si nous avons vécu un choc culturel pour nous adapter, nous en avons provoqué un sans doute encore plus sensible, et dont nous n'avons pas forcément pris tout de suite la mesure. Nous sommes arrivés parce que la situation changeait, et notre présence a de fait contribué à la faire évoluer. En septembre 1992 une deuxième enseignante française est arrivée à Tartu, venant ainsi renforcer la vague de nouveauté que je viens d'évoquer. Nous avons pu organiser de manière semi-privée, à l'aide d'ONG⁴ françaises, des séjours de deux mois en France pour toutes les étudiantes de 2^{ème} année entre juin et décembre 1992. Cette opération sera répétée pour un groupe entier en 1994.

b) *l'ambassade de France*

Mais le facteur principal ayant permis la rupture de l'isolement (et avec lequel tout ce que je viens de dire est étroitement lié), a été l'établissement de relations diplomatiques entre la France et l'Estonie. Le premier ambassadeur de France, Jacques Huntzinger, est arrivé dès octobre 1991 à

⁴ Organisations Non-Gouvernementales.

Tallinn, un début de service culturel (avec l'attaché culturel Béatrice Boillot) s'est mis presque aussitôt en place et l'ambassade a été inaugurée en mars 1992. En mai 1993, le président François Mitterrand s'est rendu en visite officielle dans les pays baltes et les locaux de ce qui allait devenir le centre culturel français ont été inaugurés par le ministre des Affaires Etrangères Roland Dumas. Cette immense activité de mise en place n'a pas permis à la première équipe de se consacrer de manière particulière aux études françaises à Tartu. Il n'en reste pas moins que le souci de voir le noyau de Tartu se développer a toujours été présent dans les préoccupations de l'ambassadeur Huntzinger, qui considérait comme un objectif essentiel la création d'une véritable chaire indépendante de français. Je voudrais évoquer deux initiatives. D'abord la nomination à Tartu de Fanny de Sivers sur un poste de professeur extraordinaire avec financement français. Elle est venue deux fois, pendant l'année universitaire 1993-94, assurer des cycles de conférences, mais l'espoir de voir cette expérience avoir des conséquences sur le plan organisationnel a été déçu. La deuxième initiative de l'ambassadeur Huntzinger vient d'être couronnée de succès: c'est lui en effet qui a pris l'initiative d'assurer la formation d'un enseignant universitaire estonien en France. Au terme de quatre ans d'études et de recherches Tiiu Grünthal vient de soutenir brillamment son doctorat de linguistique.

C'est à la deuxième équipe de représentants officiels de la France – l'Ambassadeur Jacques Faure et l'attaché culturel Catherine Suard – qu'il a été donné d'intervenir beaucoup plus directement pour soutenir les études françaises à l'Université de Tartu. Elle a mis au nombre de ses priorités la formation universitaire et n'a pas ménagé ses efforts pour l'appuyer. Un certain nombre d'exemples illustreront cette activité: le département d'études françaises s'est vu offrir une télévision avec magnétoscope et une antenne satellite. Tous les ans un budget est mis à sa disposition pour l'achat de documentation, ce qui a permis la création pratiquement ex ni-

hilo d'une bibliothèque qui compte aujourd'hui un millier de volumes. C'est grâce à son soutien matériel qu'il a été possible d'acheter une photocopieuse et, du moins pendant quelque temps, de l'entretenir.

Prenant acte du caractère dramatique du manque de locaux, l'Ambassade s'est montrée extrêmement insistante auprès des autorités universitaires afin d'apporter une solution à ce problème. Devant prendre acte des impossibilités structurelles de trouver des locaux appropriés dans le cadre des bâtiments actuels, elle a entrepris d'en chercher à l'extérieur, envisageant même d'en assurer le financement. C'est ainsi qu'une solution a fini par être trouvée en étroite collaboration avec la Faculté de philosophie, solution qui permet de résoudre non seulement les problèmes du français, mais ceux d'autres disciplines et dans laquelle l'apport notamment financier français – qui est considérable – s'est avéré décisif⁵.

Sur le plan humain, je voudrais souligner l'importance des bourses d'études accordées aux étudiants du département pour qu'ils puissent se perfectionner en France. Deux enseignants du département, Tanel Lepsoo et Anu Treikelder, ainsi qu'une étudiante avancée, Marri Amon, ont pu ainsi soutenir brillamment leur DEA à Paris III et à Paris VII. Il faut également souligner l'heureuse initiative de l'ambassadeur Jacques Faure de permettre aux étudiants d'avoir un visa pour la France gratuit, sans invitation, pour une durée de trois mois l'été. Enfin aussi bien l'ambassadeur de France que l'attaché culturel ont pris l'habitude de rendre visite aux étudiants et aux enseignants de français, de les associer à de nombreuses initiatives, de les inviter à la résidence de l'am-

⁵ La contribution de l'Ambassade de France à la rénovation des locaux sis Ülikooli 17-19, et connus aujourd'hui sous le nom de Maison des Langues – Babel (est. *Paabel*) pour les intimes – a en effet donné le coup d'envoi à une coopération fructueuse de l'Université de Tartu avec d'autres ambassades. C'est ainsi que le bâtiment a été inaugurée en octobre 1998. Son premier étage – le Centre d'Études Francophones Robert Schuman – rassemble l'ensemble des enseignements de l'Université de Tartu liés au français et a créé des conditions particulièrement propices au développement de la discipline.

bassadeur à Tallinn ou au 14 juillet... Ils ont créé ainsi un réseau faisant des liens avec la France le quotidien des étudiants de français, pour qui l'ambassadeur de France est devenu „notre” ambassadeur. Qu'ils en soient tous deux remerciés.

4. L'initiative des étudiants

L'un des traits sans doute les plus originaux de cette période d'expériences tient au rôle assumé dans la vie quotidienne du département par les étudiants. Les conditions se prêtaient bien sûr à un développement de leur activité, après une période où, permettez-moi d'évoquer mes souvenirs des toutes premières années, la tonalité dominante était à une gentille passivité. Obligés d'intervenir eux-mêmes dans le déroulement concret de leurs études, les nouveaux étudiants se sont sentis très vite directement concernés par la qualité de leur formation, qui prenait le pas sur le confort d'une existence insouciant. De plus, et jusqu'à maintenant, ces premières promotions de l'université post-soviétique sentent que l'avenir leur est ouvert: il y a de la place pour eux, pour leur initiative, dans la société. C'est là un stimulant puissant. Leur faible nombre permettait, et permet encore dans une certaine mesure, un travail individuel et des contacts d'autant plus étroits que les rares enseignants ont du coup beaucoup d'heures avec les mêmes étudiants. L'activité des étudiants, tournée dans les premières années plutôt vers la protestation contre les faiblesses dans leur formation, s'est par la suite traduite par une association directe dans le fonctionnement du département: discussion des cursus, proposition de nouveaux cours, recherche de méthodes pour pallier le manque d'enseignants, choix des livres pour la bibliothèque. En décembre 1994, les étudiants de français ont créé l'Association François Villon. C'est en fait elle qui reçoit et gère l'aide financière de l'ambassade au département, achetant du matériel, complétant la bibliothèque, prenant diverses initiatives,

étant partenaire à part entière de l'Ambassade. C'est d'ailleurs grâce à sa collaboration que notre rencontre d'aujourd'hui a pu être organisée. Enfin il faut souligner la richesse des activités extra-universitaires des étudiants de français: de nombreux étudiants se livrent avec un grand sérieux à des activités de traduction (*Tristes Tropiques* de Lévi-Strauss⁶, un recueil de Dumézil⁷, *L'art du roman* de Milan Kundera⁸, un livre de Carlo Ginzburg⁹ de l'italien, *Dialogues des Carmélites* de Georges Bernanos¹⁰). Une étudiante du département, Triin Sinissaar, a publié deux dictionnaires de poche franco-estoniens¹¹, Marri Amon collabore, avec Claude Duneton¹², à la composition d'un *Dictionnaire du français familier*¹³.

5. L'insertion dans l'université

Le dernier volet de cette revue de la période des expériences est une nouvelle insertion du département d'études françaises dans l'Université, dans ses structures. Une première étape en a été certainement l'insertion d'un représentant dans le conseil du département, auquel je participe régulièrement, ce

⁶ Traduction d'Indrek Koff, Tallinn, Varrak, 2001.

⁷ *Les dieux et les mythes des Indo-Européens*, traduction de Marri Amon et Lembe Loka, Tallinn, Varrak, 2001.

⁸ Traduction de Triinu Tamm, Tallinn, LR 1998, n. 11-12

⁹ *Il formaggio e i vermi*, traduction de Viivika Atkin, Tallinn, Varrak, 2000.

¹⁰ Traduction de Tiina Hellamaa, Tallinn, LR, 1999, 32-34.

¹¹ Triin Sinissaar, *Eesti-prantsuse sõnastik*, Tallinn, Ilo, 1996; Id., Triin Sinissaar, *Prantsuse-eesti sõnastik*, Tallinn, Ilo, 1998.

¹² Claude Duneton, *Le Guide du français familier* (avec la collaboration technique de Marri Amon), Paris, Seuil 1998.

¹³ Entre la rédaction de cette intervention et la parution des actes de ce colloque la série s'est poursuivie: *Le premier homme* de Camus (traduction de Triinu Tamm, Tallinn, Varrak, 2000), sans compter une active participation à la traduction collective d'un recueil d'essais critiques de Roland Barthes (traductions de Marri Amon, Eva Koff, Indrek Koff, Lembe Loka, Marek Tamm, Tallinn, Varrak, à paraître) et à celle du *Livre noir du communisme* (Marri Amon, Marvi Järve et Indrek Õis, Tallinn, Varrak, 2000).

qui nous permet d'être informés de la marche générale des choses, d'être partie prenante des décisions financières et de donner notre avis sur toute question concernant le département. Nos représentants ont été également associés ces dernières années à la commission chargée de répartir les bourses à l'intérieur du département. Un autre degré d'insertion tient au fait que sur toute une série de problèmes concernant notamment les locaux, nous avons eu l'occasion de travailler directement avec le doyen de la faculté de Philosophie, Jaan Ross, que je tiens à remercier particulièrement de l'attention qu'il nous a accordée depuis le tout début de son entrée en fonction. Que cette initiative ait été partiellement financée par les fonds du Rectorat montre également que des pas considérables ont été franchis.

Outre la coopération avec les diverses instances universitaires, il est important de souligner que l'obligation qu'ont les étudiants de choisir une matière mineure a eu comme conséquence l'établissement, par leur intermédiaire, de liens personnels avec d'autres départements de notre université. Nous avons une coopération particulièrement proche avec le département d'histoire, puisqu'il nous a donné deux jeunes enseignants et que j'ai été moi-même sollicitée l'an dernier pour rapporter lors de la soutenance d'un mémoire de DEA. Par ailleurs, certains de nos étudiants ont choisi comme directeurs de mémoire des enseignants d'autres départements (anglais, folklore), ce qui intensifie les liens sur le plan scientifique.

III. La stabilisation

Au terme de tous ces processus, nous sommes arrivés au moment d'établir un bilan, et de rentrer peut-être un peu dans le détail de nos activités, activités d'enseignement et de recherche. J'examinerai d'abord nos acquis, puis les faiblesses dont nous souffrons toujours et sur lesquelles il conviendra de travailler dans les années qui viennent.

1. les acquis

a) dans l'enseignement

Le département a fonctionné jusqu'à aujourd'hui avec deux enseignantes à temps plein et des vacataires. Il a dû assumer la formation d'une moyenne de trois groupes tous les ans. Ce qui caractérise la situation par rapport à celle d'il y a six ans, c'est la diversification tous azimuts qui s'est produite.

Les sujets se sont diversifiés.

Un certain nombre de matières nouvelles ont été introduites dans les cursus dans la période considérée. On peut les regrouper en quatre blocs:

1) l'acquisition du français oral et écrit. C'est bien sûr un domaine pour le développement duquel il était essentiel qu'interviennent des locuteurs natifs. Une attention particulière a été portée ces dernières années à la pratique de l'écrit.

2) le développement des activités associant la langue maternelle des étudiants et le français, à savoir la traduction sous ses diverses formes. C'est une activité particulièrement formatrice, car elle amène les apprenants à prendre conscience des structures des deux langues et les oblige à faire un travail considérable dans l'analyse du sens et des styles.

3) la diversification des cours de civilisation: cours d'histoire du cinéma, du français populaire, de la chanson française...

4) la diversification des langues romanes étudiées: développement de l'italien, initiation au portugais pendant un semestre, initiation au roumain depuis février 1997.

Les intervenants aussi se sont diversifiés:

D'abord, nous avons essayé de faire davantage appel aux compétences qui existent en Estonie, en essayant d'associer à notre travail des enseignants ou des spécialistes venus d'ailleurs – de Tallinn ou d'autres établissements. C'est ainsi que les enseignants Tanel Lepsoo, Kaia Sisask et Ülar Ploom,

les cinéastes Lauri Aaspõllu et Ilmar Raag, mais également des étudiants avancés ou disposant de compétences particulières ou des enseignants français de Tallinn (comme, l'année dernière, la lectrice de l'Université pédagogique Marie-Emmanuelle Vilquin ou l'attaché linguistique Stéphane Rey) ont été sollicités à intervenir dans nos cursus, quitte à organiser les enseignements de manière à ne pas obliger les Tallinois à venir toutes les semaines...

Puis, nous avons pu bénéficier de la participation aux enseignements d'enseignants français, venus de Finlande (Jean-Philippe Lautenbacher¹⁴ sur les littératures africaines d'expression française) ou de France, comme Claude Duneton¹⁵ et Jean-Pierre Minaudier¹⁶, à leur frais et plusieurs années de suite, rien que pour le plaisir de faire cours aux étudiants de Tartu... Claude Duneton a même dirigé un mémoire de fin d'études et a fort souvent accueilli, à Paris et en Corrèze, des étudiants de notre département.

Les formes de travail, elles aussi, se sont diversifiées.

Sans pour autant exclure la forme du cours magistral, nous avons essayé de la restreindre aux matières dans lesquels les enseignants ont une activité de recherche propre (cours de linguistique historique d'Anu Treikelder, de littérature de Tanel Lepsoo, d'histoire de Marek Tamm), quitte à chercher des formes plus collégiales de travail pour les matières dans lesquelles l'enseignant n'a pas de compétences

¹⁴ Professeur de langue et littérature française à l'Université de Jyväskylä (Finlande).

¹⁵ Homme de plume français, écrivain, chroniqueur, comédien et acteur de cinéma... Outre ses œuvres de fiction, Claude Duneton est auteur d'un nombre considérable d'ouvrages traitant de la langue française, dont certains sont devenus des best-sellers. Il s'est surtout intéressé au français „non conventionnel”, régional, familier, et a consacré une partie de son activité au langage imagé et à son histoire. Il est aussi l'auteur d'une histoire de la chanson française, parue au Seuil en 1998.

¹⁶ Ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur d'histoire en classes préparatoires à Versailles. Auteur d'une *Histoire de la Colombie* (Paris, L'Harmattan, 1997). Étudiant d'estonien à l'Institut National des Langues Orientales de Paris.

spécifiques. C'est ainsi que certains cours ont été pris en charge par le groupe, dans le cadre d'une expérience qui, si elle ne résout bien sûr pas tous les problèmes, n'en a pas moins laissé des traces positives dans la pratique de chacun. Ayant dû constater en 1993 qu'il n'existait pas d'historien spécialiste de la France et donc apte à assurer un cours d'histoire répondant aux exigences universitaires, et estimant que l'histoire est une discipline indispensable, nous avons fait en sorte que chaque cours soit assumé par un étudiant différent, qui avait eu la possibilité d'étudier une bibliographie de base et qui prenait son sujet en charge du début jusqu'à la fin. De même, constatant qu'il était important pour des spécialistes de français de connaître les travaux des intellectuels français du XX^e siècle qui ont laissé leur nom dans l'avancée des sciences humaines, un groupe s'est réparti les personnalités choisies en se donnant un an pour se familiariser avec elles, chacun en présentant une en une heure et demie. Des formes nouvelles, comme le commentaire de vidéo ou le travail de séminaire à partir de lectures se sont également développées.

b) dans la recherche

Il est clair que nous n'en sommes encore qu'au début. Quand je suis arrivée, à l'automne 1991 et que j'ai essayé de voir un peu clair dans ce qui pouvait être ma fonction à Tartu, je me souviens avoir demandé à Anne Lill, le professeur qui était et est toujours administrativement responsable des études françaises (et qui nous a toujours accordé un soutien résolu et pugnace), ce que l'on attendait de moi. Elle m'a répondu: „qu'il y ait des étudiants qui continuent leurs études en français après leur diplôme”. Autrement dit: il fallait promouvoir la recherche. A l'époque, je ne voyais vraiment pas comment cela serait possible. Aujourd'hui, deux étudiants formés à Tartu ont un DEA français, et cinq¹⁷ pré-

¹⁷ Ce nombre a augmenté de deux à partir de septembre 1999.

parent leur mémoire de „magister” à Tartu, le premier mémoire devant être soutenu dans les prochains mois¹⁸. Nous avons donc déjà quelques acquis. Comment en sommes-nous arrivés là?

Cela a été rendu possible par un travail un peu différent sur le mémoire de diplôme qui, dans les nouvelles conditions, donne la possibilité à ceux que cela intéresse de faire les premiers pas dans la recherche. Nous sommes partis de la conception suivante: orienter prioritairement les étudiants vers des domaines leur permettant de produire des travaux sur des sujets limités, mais qui soient corrects, originaux, apportant quelque chose de nouveau, et cela malgré notre absence de traditions, de documentation et d'assise scientifique. C'est cette orientation d'ailleurs qui nous permet aujourd'hui de tenir le présent colloque: nous avons considéré que tous les domaines mettant en rapport des phénomènes français et des phénomènes estoniens offraient un terrain original (car non défriché), explorable (car les étudiants disposent pour le moins d'un terme qui leur est connu ou accessible) et utile, car les résultats de ces recherches permettent de mieux comprendre les deux cultures les unes par rapport aux autres, sans parler de l'apport de la linguistique contrastive dans la didactique des langues.

Nous avons estimé aussi que les étudiants avaient tout intérêt, s'ils le souhaitaient, à choisir leur sujet au carrefour de leur matière principale et de leur mineure. C'est ainsi que le choix de la pharmacie comme objet de comparaison tient au fait que Kadri Rebane, avant de faire des études de français, avait un diplôme universitaire de pharmacienne.

Deuxièmement, nous avons encouragé les étudiants à choisir des sujets de recherche pour lesquels nous disposions, dans notre réseau de collaborateurs, de spécialistes aptes à les diriger. C'est ainsi qu'une ligne africaine semble se dessiner, grâce aux visites répétées de Jean-Philippe Lauten-

¹⁸ Kadri Rebane, „Les systèmes pharmaceutiques en France et en Estonie”, mémoire de magister soutenu en octobre 1998.

bacher. Nous avons estimé qu'il était intéressant que des chercheurs estoniens se penchent sur des phénomènes africains pour deux raisons: d'abord la méconnaissance de l'Afrique dans la société estonienne, due essentiellement à l'absence de médiateurs, leur laisse un créneau de vulgarisateurs tout ouvert. Ensuite, il nous semble que ces cultures, étudiées essentiellement soit par leurs porteurs, soit par leurs ex-colonisateurs, ont tout à gagner à être observées de l'extérieur, par des chercheurs exempts de la culpabilisation coloniale, et qui ont dans leur propre culture une expérience historiquement encore proche d'oralité.

Nous sommes engagés sur une voie qui nous semble être la bonne. Mais bien des obstacles restent à franchir. C'est sur eux que je voudrais m'arrêter.

2. les faiblesses

a) les domaines non couverts

Je commencerai par les faiblesses de fond, par présenter les domaines dans lesquels nous sentons et nous savons que nous ne sommes pas au niveau requis. Nous n'hésitons pas à en parler, et nous ne désirons nullement les dissimuler. Les étudiants doivent savoir avec quelles lacunes ils terminent leurs études. Ce sera à eux de les combler si nous n'avons pas été aptes à le faire.

Il y a deux domaines dans lesquels nous ne sommes pas encore à la hauteur. L'un nous concerne très directement, les spécialistes de français, l'autre problème se situe au niveau plus général de l'université

Nous n'avons pas été capables jusqu'à maintenant d'assurer des cours de littérature française au niveau requis. D'ailleurs dans notre cursus la littérature figure peu et pour cause: nous ne pouvons pas exiger des étudiants ce que nous ne sommes pas en mesure de leur donner nous-mêmes. Il y a plusieurs volets à ce problème, et ils sont bien entendu

tous liés. Premièrement, faire un cours général de littérature française requiert une vue d'ensemble que personne parmi nos enseignants n'a encore. Il est difficile pour un très jeune enseignant d'aborder de manière compétente des synthèses aussi importantes. C'est pourquoi nos enseignants proposent des cours fragmentaires, sur des sujets littéraires, mais n'englobant pas les problématiques générales. La faible connaissance du français des spécialistes de littérature comparée fait qu'il n'y en a pas parmi eux qui puissent combler cette lacune. Nous comptons beaucoup sur l'apports d'enseignants français, mais il est clair que ce ne seront là que des solutions provisoires. Deuxièmement, notre bibliothèque est d'une pauvreté affligeante en ce qui concerne la littérature. Nos budgets ne permettraient que de procéder par toutes petites gouttes d'eau, et nous avons choisi, en l'attente d'une solution plus globale, de consacrer l'essentiel de ces budgets aux sciences humaines, domaines dans lesquels nous avons une collection unique en Estonie et déjà d'une certaine valeur.

Deux enseignantes ayant suivi des formations en France assurent dans les dernières années les cours de linguistique, linguistique historique pour Anu Treikelder, linguistique française pour Tiiu Grünthal. J'ai moi-même une certaine pratique de la linguistique contrastive. Mais ces activités reposent sur une assise d'une grande fragilité, car la linguistique générale n'est nullement développée à l'Université de Tartu. C'est dans le cadre de la chaire de langue estonienne que nous trouvons quelques embryons. Mais les deux cours généraux qui sont proposés aux étudiants ne sont guère suffisants à leur permettre d'acquérir des méthodes de réflexion. De même, nous aimerions pouvoir proposer à nos étudiants des cours de linguistique indo-européenne, mais hélas, ils n'existent pas dans notre Université. Les spécialisations en France pourront sans doute permettre, du moins en partie, de combler ces lacunes. Mais cela concerne fort peu d'élus...

b) les faiblesses d'infrastructure

Les locaux dans lesquels nous travaillons rendent notre vie quotidienne particulièrement fatigante: une seule et même salle sert de bibliothèque, de salle vidéo, de salle de cours et de couloir de passage pour l'amphi qui se trouve derrière... Tous en sont conscients et nous apportent pour le moins un réconfort moral. Les décisions ont été prises, et le prochain colloque aura lieu, nous l'espérons, dans les locaux d'Üli-kooli 17-19, qui devraient être prêts à la rentrée 1998. En attendant, il faut faire avec, avec une salle qui ne suffit pas au besoin, enseignants et étudiants doivent courir entre plusieurs bâtiments et répéter à longueur de journée „veuillez bien fermer la porte, s'il vous plaît...” Et nous ne pouvons pas utiliser l'antenne satellite achetée depuis trois ans dans des locaux provisoires.

Le développement du nombre des étudiants dans les dernières années (depuis trois ans, il y a tous les ans de nouveaux groupes d'étudiants) pose de sérieux problèmes dans leur accueil, car le nombre d'enseignants demeure insuffisant pour faire face aux besoins. Aujourd'hui, avec l'arrivée de Tiiu Grünthal, qui prendra dans une ou deux semaines un poste de maître-assistant et de Laurence Gobet, qui fait son stage pratique d'enseignante FLE à Tartu avec les première et les deuxième années, la situation semble s'améliorer. Pourtant, le département rencontre aujourd'hui de sérieuses difficultés à couvrir les enseignements assurés par les vacances, et dont le financement, dans les conditions actuelles, dépend exclusivement du nombre d'étudiants payants et de leur statut. Le budget régulier de l'université ne permet que de payer les salaires et une subvention spéciale du recteur permet seulement de couvrir un tiers des vacances. C'est donc à une situation tendue que nous sommes confrontés en ce milieu d'automne 1997. Elle est due, nous le savons, à un contexte de progrès. La gestion de ce progrès, qui parfois s'emballe, provoque de nouvelles difficultés qu'il faudra prendre clairement au sérieux.

IV. Les perspectives

Pour conclure, quelles sont les perspectives qui s'annoncent pour la période à venir?

Sur la base de ces acquis, le département d'études françaises peut poursuivre son chemin de manière de plus en plus autonome. Le fait d'avoir une enseignante titulaire d'un doctorat ouvre de nouvelles perspectives pour la création à court ou moyen terme, d'un poste de professeur de philologie française. D'ores et déjà, des jeunes ayant fini ou non leurs études sont en mesure d'animer des cours au niveau requis et font preuve de dynamisme et de motivation. L'essentiel des activités pourra être repris par des enseignants estoniens¹⁹, à condition que l'université trouve le moyen d'en assurer les rémunérations. Mais il ne faudrait pas pour autant croire que la collaboration de l'ambassade de France ne sera pas nécessaire encore quelque temps pour permettre un fonctionnement correct des enseignements. Si les autorités ministérielles ont parfois tendance à vouloir que tout aille vite et à croire que quelques années suffisent à créer un département de niveau universitaire, elles font preuve d'irréalisme. La plante reste fragile et doit être encore arrosée pour être en mesure de faire face à tous les vents. La présence d'un enseignant français demeure souhaitable, et nous espérons bien que le nouveau centre sis Ülikooli 17-19, et où seront rassemblés tous les enseignements de français permettra de garantir cette présence. Il est peu vraisemblable que l'Université parviendra sans aide à se constituer une bibliothèque littéraire de base correcte ou à s'équiper d'ordinateurs.

La sortie de la période de transition est aussi la sortie de l'ère des pionniers. La plupart des étudiants aujourd'hui ont participé activement à la construction. Les autres arrivent en trouvant déjà des acquis. Parviendrons-nous à garder le

¹⁹ Précisons qu'à l'heure qu'il est les deux enseignantes estoniennes en poste, Anu Treikelder et Marri Amon, préparent toutes deux une thèse de doctorat.

même niveau d'engagement, de responsabilité dans leurs études et dans la marche du département qui a permis jusqu'ici d'avancer? Cela dépend aussi de nous, mais il faut être conscients que des conditions différentes produisent forcément des comportements différents. Je ne puis que souhaiter que l'Association François Villon trouve les meilleures formes pour s'adapter aux nouvelles conditions.

J'ai essayé de retracer les étapes de cette courte marche dont j'ai été témoin. La plupart d'entre vous en ont vécu des portions à des positions diverses, et peuvent compléter, confirmer ou infirmer mes perceptions et mes analyses. En tout cas il me semble qu'il n'est pas inutile de se pencher sur les années de tâtonnements: elles sont riches d'enseignements pour l'avenir.

Linguistique contrastive

Anu Treikelder (Tartu)

*Le 'passe composé' français et le täisminevik
(‘parfait’) estonien: quelques remarques sur leur
correspondance sémantique*

En choisissant de comparer le sémantisme du passé composé français et le *täisminevik* estonien (qui est traduit comme *parfait* en français), je décide de prendre comme point de départ la forme: les deux formes temporelles (estonienne et française) sont des formes composées d'un **auxiliaire au présent** – *avoir* ou *être* en français et *olema* (*être*) en estonien (le verbe *avoir* faisant défaut), et d'un **participe passé**. Parmi les langues finno-ougriennes, le finnois, l'estonien et le lapon sont les seules à avoir un tel type de parfait (cf. Serebrennikov 1959). Sa formation dans les langues mentionnées a été attribuée à l'influence des langues baltes ou germaniques. La forme française du passé composé n'existait pas comme telle en latin, elle est de formation romane et, pendant son histoire, elle n'a pas toujours eu les valeurs qu'elle a aujourd'hui. Mon intérêt pour l'étude de ces formes dans une perspective contrastive a été inspiré justement par la diachronie de la forme du passé composé en français.

1. Le passé composé en français moderne et en ancien français

Le passé composé du français moderne est généralement considéré comme ambigu: il a nettement deux valeurs distinctes – il peut renvoyer à un fait passé (équivalent du passé

simple dans la langue courante) ou au résultat de celui-ci (valeur d'accompli ou de parfait). Dans le deuxième cas, le fait se situe toujours dans le passé, mais c'est sur le résultat que l'on insiste – le procès est appréhendé à partir du moment présent. Il s'agit d'une ambiguïté pragmatique qui concerne „l'ancrage référentiel du procès" (Fuchs 1996: 156), le procès au passé composé étant sujet à deux interprétations selon que son point de référence se trouve au moment présent ou à un moment antérieur au présent. Par exemple, la phrase (1) *Marie est partie* est ambiguë: on peut comprendre cet énoncé d'une part comme (2) *Marie est partie en ce moment* – le passé composé a dans ce cas la valeur d'**accompli**; d'autre part, on pourrait l'interpréter comme (3) *Marie est partie ce matin (à 8 heures du matin)* – le passé composé désigne dans ce cas une action dans le passé et il a valeur de **prétérit** (appelé aussi valeur d'**aoriste**). C'est l'emploi du circonstanciel qui lève l'ambiguïté: le circonstanciel de temps ponctuel du passé dirige nettement l'interprétation du passé composé vers la valeur de prétérit. (A noter que cette règle n'est pas tout à fait absolue: la phrase (4) *À trois heures, le directeur est parti* peut s'interpréter des deux manières [Fuchs 1996: 156], le circonstanciel en tête ne lève donc pas toujours l'ambiguïté).

En ancien français, l'état des choses semble avoir été différent. L'étude des conditions syntaxiques et sémantiques de l'emploi du passé composé dans des textes anciens montre que ce temps a un comportement différent de celui du passé simple. Dans le discours direct, le passé composé a toujours valeur de parfait. Il est en revanche plus étonnant de rencontrer le passé composé également dans les parties narratives des textes, dans le récit. Il est cependant probable que le passé composé avait dans ces parties la même valeur de parfait et qu'il va de pair avec le présent historique très fréquemment employé dans les anciens textes (le présent était employé au lieu d'un temps passé – du passé simple ou de l'imparfait – pour rendre la narration plus expressive). Le

passé composé désigne dans ce cas un fait passé, accompli à un certain moment marqué par le présent historique, comparable et analogue au moment présent actuel du locuteur. La naissance de la valeur de prétérit du passé composé se situe donc à une époque postérieure à celle de l'ancien français, à la période du moyen français (cf. Martin 1971). Il y a cependant des occurrences du passé composé qui ne se laissent pas facilement analyser de la sorte et qui vont dans le sens d'un emploi du passé composé comme substitut du passé simple: il s'agit de faits présentés comme successifs. Cette difficulté m'a donné l'idée d'étudier l'emploi du parfait en estonien pour voir quelles possibilités d'emploi le parfait présente dans une langue d'une origine tout à fait différente.

2. La traduction du passé composé en estonien

Pour étudier la traduction du passé composé en estonien, je me base essentiellement sur les grammaires estoniennes, sur un petit corpus (le texte de *Symphonie pastorale* d'André Gide et sa traduction en estonien par Kaia Sisask, des extraits de la traduction de *L'étranger* d'Albert Camus par Henno Rajandi), sur le travail de Ritva Nordström *Le passé composé français et le parfait finnois* paru dans *Éléments de syntaxe contrastive du verbe, français – finnois* (Helsinki, 1987).

Du point de vue contrastif la distinction de deux valeurs du passé composé français est entièrement justifiée, même si certains linguistes trouvent que ces valeurs sont indissociables dans la langue française (cf. les citations dans Nordström 1987: 163). Dans les occurrences concrètes du discours, il faut toujours choisir une traduction. D'une manière générale, deux temps du passé correspondent au passé composé français en estonien – *täisminevik* (le parfait) et *lihtminevik* (le prétérit, traduit souvent aussi comme *imparfait*).

1. Le passé composé rendu par le prétérit estonien (lihtminevik)

Comme le finnois (cf. Nordström 1987: 159), l'estonien recourt au **prétérit** quand le passé composé français désigne une action qui n'est pas considérée à partir du moment de la parole (valeur de prétérit). Dans *L'étranger* de Camus on rencontre essentiellement ce type de passé composé, comme dans la première phrase du roman:

(5) Aujourd'hui, maman **est morte**. Ou peut-être hier, je ne sais pas.

(6) Täna **suri** mu ema. Võib-olla ka eile, ma ei tea.

Le traducteur est obligé de choisir la forme du prétérit en estonien car le circonstanciel *hier* de l'énoncé suivant montre clairement qu'on insiste sur l'action et non pas sur le résultat de celle-ci. On dit dans ce cas que le passé composé a une „lecture événementielle ou processuelle” (Confais 1995).

Les exemples de ce type sont nombreux aussi dans la *Symphonie pastorale*:

(7) Sa première pensée, lorsqu'elle m'a **vu** revenir ce soir-là avec la petite, lui échappa dans ce cri...

(8) Tema esimene mõte, kui ta mind tol õhtul koos lapsega tulemas **nägi**, pääses ta huulilt tänitusena...

Ces exemples montrent que la distance avec le moment présent n'est pas importante: dans le premier exemple il s'agit d'un fait tout récent qui a encore des liens avec le présent; dans le deuxième exemple, il s'agit d'un événement éloigné qui n'a plus aucun rapport direct avec l'actualité de l'auteur.

Pour que le passé composé puisse être traduit en estonien par un prétérit, la présence d'un adverbe n'est pas indispensable. Dans l'exemple suivant, c'est le contexte qui

montre que l'action n'a plus d'effet durable sur le présent du locuteur:

(9) L'aveugle *s'est laissée* emmener comme une masse volontaire...

(10) Pime *laskis end* vastupanuta vankrisse talutada...

Dans tous les exemples cités ci-dessus, il serait impossible de traduire le passé composé par une forme de parfait estonien (*on surnud; *on näinud; *on lasknud).

Il y a cependant des cas où le passé composé reste ambigu et le traducteur a le choix entre deux formes temporelles estoniennes, comme p. ex. dans l'exemple suivant:

(11) *J'ai projeté* d'écrire ici tout ce qui concerne la formation et le développement de cette âme pieuse, qu'il me semble que je *n'ai fait sortir* de la nuit que pour l'adoration et l'amour.

(12) *Otsustasin* siin kirja panna kõik, mis puudutab selle vaga hinge kujunemist ja arengut, kelle ma, nagu näib, *tõin välja* ööpimedusest üksnes jumaldamise ja armastuse tarvis.

Cet exemple permettrait aussi une interprétation résultative des procès exprimés: à mon sens, la variante de traduction avec *olen otsustanud, olen välja toonud* est ici envisageable. La possibilité de deux traductions en l'occurrence montre que l'ambiguïté du passé composé n'est pas levée par le contexte.

2.2. Le passé composé rendu par le parfait estonien (täisminevik)

D'autre part, quand le passé composé français a valeur d'accompli, il est traduit en estonien, comme en finnois, par le parfait. L'action est appréhendée à partir du moment présent, c'est l'état résultant de l'action qui est pris en compte. Il faut

noter que cette valeur du passé composé se rencontre beaucoup moins souvent dans un corpus littéraire, elle apparaît essentiellement dans le discours direct.

(13) „Tu ne *t'es jamais occupé* d'aucun de tes propres enfants"... si j'aime bien mes enfants, je n'*ai jamais cru* que j'eusse beaucoup à m'occuper d'eux.

(14) „*Eluilmas pole* sa nii palju aega *kulutanud* ühelegi omaenda lastest"... kuigi ma armastan väga oma lapsi, *pole* ma *kunagi pidanud* vajalikuks nendega pidevalt tegelda.

Parfois c'est le présent qui accentue dans la traduction le résultat actuel des procès au passé composé:

(15) *J'ai* encore *gardé* quelques images de cette journée...

(16) Mul *on* veel *meeles* mõned pildid sellest päevast...
(Camus)

(17) ...je n'en *ai conservé* nulle animosité, nulle aigreur...

(18) ...mu südames *pole* kübetki vimma ega kibedust...
(Gide)

Il est vrai cependant que les expressions employées dans ces énoncés ne permettent pas de conserver le même verbe - *garder* et *conserver* - dans la traduction.

3. Cas particulier de l'emploi du parfait (täisminevik) estonien

Dans les exemples que j'ai trouvés, le parfait estonien n'est jamais accompagné d'un adverbe qui situerait précisément le procès dans le passé. Chaque fois que le verbe est accompagné d'un adverbe de ce type (p. ex. *ce soir-là*), appelé parfois „adverbe de date”, le passé composé est traduit par le prétérit estonien.

Il est cependant intéressant de noter que l'emploi du parfait en alliance avec ce type d'adverbe n'est pas complètement exclu dans l'usage estonien. Je cite un exemple présenté par Co Vet (1980: 84) sur le parfait anglais (*Present Perfect*) qui n'accepte pas ce type d'adverbe: l'énoncé (19) **The parcel has arrived yesterday* (*Le colis est arrivé hier*) est considéré comme agrammatical. En estonien, on peut imaginer une situation où l'énoncé (20) *Pakk on saabunud eile* (*on saabunud – parfait*) est parfaitement grammatical. Par exemple, un employé de la poste regarde dans son cahier et annonce au client inquiet: (21) *Teie pakk on saabunud eile*. On pourrait même préciser: (22) *Pakk on saabunud 5. oktoobril*. Mais le sens de cet énoncé est différent de celui de l'énoncé (23) *Pakk saabus eile / 5. oktoobril* (*saabus – prétérit*). Dans l'énoncé au prétérit l'information porte sur le moment exact de l'arrivée du colis. Dans l'énoncé au parfait, bien que la date d'arrivée soit précisée, c'est quand même le résultat qui est important – on constate que le colis est là, qu'il est bien arrivé. Il me semble encore important de noter que l'information présentée dans cet énoncé est une information rapportée, indirecte – l'employé la trouve inscrite dans son cahier et la communique à son client. Le locuteur ne prend donc pas toute la responsabilité de ce qu'il énonce, il s'appuie sur une preuve, sur un témoignage présent. C'est justement cela qui établit l'ancrage du procès dans le moment actuel, et qui rend possible l'emploi du parfait dans des cas pareils.

Il serait même possible de présenter une succession de faits au parfait, chaque fait ayant sa date précise. Par exemple, dans la situation suivante: un inspecteur de police cherche des renseignements sur une personne disparue et il demande des renseignements à la réception d'un hôtel. Le réceptionniste lui répond: (24) *Härä X on ennast meie hotelli sisse kirjutanud 27. juuli hommikul, kolm päeva hiljem on ta arve ära maksnud ja lahkunud* (*Monsieur X s'est inscrit le 27 juillet, trois jours plus tard il a réglé son compte et il est*

parti). Si le réceptionniste se souvenait de tous ces faits, il dirait: (25) *Härra X kirjutas ennast meie hotelli sisse 27. juulil, kolm päeva hiljem ta maksis arve ja lahkus*. S'il emploie dans cet énoncé le parfait, il est clair qu'il se réfère à une source d'information. En français, on mettrait dans les deux cas le verbe au passé composé¹.

La possibilité existe donc de traduire un passé composé accompagné d'un adverbe de date par une forme de parfait estonien, mais cela dans des conditions bien précises. Il ne suffit pas qu'il y ait un lien avec le présent de la parole (comme c'est le cas dans la première phrase de *L'étranger*: „Aujourd'hui, maman est morte”). Il faut qu'il y ait, dans le présent, un „support” qui serve d'intermédiaire entre le fait passé et le moment de la parole. Cet emploi du parfait a quelque chose de commun avec le mode indirect (le quotatif) estonien. Pour autant, le parfait estonien, contrairement au passé composé français, n'en devient pas ambigu. Le parfait estonien garde à mon sens dans ces emplois son caractère de parfait, un parfait dans un emploi particulier. Et peut-être justement ce type d'emploi mène-t-il à la naissance de la valeur de prétérit, comme cela s'est passé par exemple en français et en allemand.

¹ J'ai trouvé des exemples de cet emploi dans un roman récent de Jaan Kross (*Paigallend*, Tallinn, Virgela, 1998). En relatant la vie du protagoniste (Ullo Paerand), l'auteur se réfère aux notes qu'il aurait prises lors de ses conversations avec le personnage en 1986 (la date précise est indiquée). Il n'y a aucun exemple où le verbe au parfait soit accompagné d'un circonstanciel de temps proprement dit, mais on trouve nombre d'occurrences où un autre élément fait référence à la source d'information (les notes dans le cas présent): *Oma küsitlismärkmetest nähtuvalt olen pärinud Ullolt, kuidas arenes ta suhe Rutaga [...] (p. 141); Oma märkmetest näen, et esmajoones on Ullo mu küsimuse peale rääkinud [...] (p. 141); Siinkohal olen kirjutanud oma 86. aasta märkmise: [...]. Seepeale olen küsinud: [...]. Ullo on vastanud: [...].” (p. 204)*. Dans les trois derniers exemples il s'agit d'une succession de faits.

Bibliographie

- Confais, Jean-Paul. 1995. *Temps, mode, aspect (Les approches des morphèmes verbaux et leurs exemples à l'exemple du français et de l'allemand)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Fuchs, C. 1996. *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.
- Martin, R. 1971. *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- Nordström, R. 1987. „Le passé composé et le parfait finnois”, dans *Éléments de syntaxe contrastive du verbe, français – finnois*, Helsinki, Publications du Département des Langues Romanes 8, Université de Helsinki, pp. 154-168.
- Serebrennikov, B. A. 1959. „Pluskvamperfekti ja perfekti päritolu probleemist läänemeresoome keeltes”, dans *Emakeele Seltsi aastaraamat*, Tallinn, IV, pp. 249-255.
- Vet, Co. 1980. *Temps, aspect et adverbess de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.

Triinu Tamm (Tartu)

Analyse des différences de sens dans les mots internationaux en estonien et en français

Introduction

L'article suivant est une étude contrastive des mots internationaux estoniens et français qui ont une étymologie commune (latine, grecque ou arabe) mais un sens différent dans les deux langues. Ce travail relève du domaine de la linguistique contrastive et point de celui de la traductologie (cf. Eriksson 1993:180). Cela veut dire que l'accent n'est pas mis sur l'analyse stylistique de la traduction mais sur l'analyse contrastive et sémantique des deux langues, et plus précisément sur la constatation, la catégorisation et l'analyse des différences de sens du mot international en estonien et en français. La traduction a fourni le corpus à étudier. Cependant l'on proposera aussi des possibilités de traduction du mot international estonien en français pour illustrer la différence de sens.

L'objectif de cette étude n'est pas non plus de reconstruire le développement historique du sens des mots, ni d'étudier les causes qui ont pu provoquer ces différences de sens. Son objectif est surtout une recherche dans le domaine de la sémantique du mot. Cependant on a trouvé nécessaire de présenter un court aperçu sur la place du mot international dans le lexique exogène de l'estonien et sur son étude dans la linguistique estonienne.

La langue de départ est l'estonien; l'analyse est donc faite en partant de l'estonien: on étudiera les cas où le mot inter-

national estonien n'est pas traduit par le mot de même origine en français, l'on ne considérera pas les cas où le mot français existe comme mot international en estonien sans être utilisé dans le texte de départ, même si pareille étude permettrait sans doute de relever encore plusieurs mots internationaux qui ont des sens différents en estonien et en français. Il faut aussi se rendre compte qu'il s'agit d'un texte littéraire - ce qui limite le vocabulaire et l'usage des mots.

L'analyse se base sur le roman d'Arvo Valton *Liisa ja Robert* (Valton 1993) et sur sa traduction en français par Eva Vingiano de Pina Martins (Valton, inédit). Dans le roman il y avait 725 mots internationaux différents, parmi lesquels 129 mots pour lesquels une différence de sens a été constatée. Ce sont ces mots-là qui ont servi de corpus à mon analyse.

Les mots étrangers en estonien

Dans l'étude du lexique de la langue estonienne on distingue les mots originaux (*algupärased sõnad*), les mots artificiels (*tehissõnad*) et les mots empruntés aux autres langues (*laenatud sõnad*); parmi ces derniers on fait la différence entre les mots d'emprunt (*laensõnad*) et les mots étrangers (*võõrsõnad*).

Les mots d'emprunt sont les mots qui ont été adaptés à la langue et transformés selon les règles de la morphologie et de la phonologie propres à l'estonien. Les mots étrangers sont les mots qui ont gardé des éléments phonologiques et morphologiques propres au mot qui leur a servi de base, c'est à dire qu'ils sont étrangers à l'estonien. Ce phénomène est appelé „caractère étranger de la structure” (Saari 1971). Un autre phénomène qui caractérise les mots étrangers est le „caractère étranger de leur origine”: on peut distinguer d'une part les mots d'origine estonienne ancienne et les mots empruntés il y a longtemps à des langues qui appartiennent à la même famille et d'autre part les mots d'origine étrangère empruntés récemment.

Parmi les mots étrangers on distingue encore la catégorie des mots internationaux utilisés dans plusieurs langues n'appartenant pas à la même famille, et qui peuvent présenter des variations morphologiques, phonologiques ou sémantiques. Ce sont surtout des mots d'origine grecque ou latine. Tous les mots appartenant à cette dernière catégorie – mots empruntés aux autres langues – forment le lexique exogène d'une langue (Saari 1971: 102-103).

L'étude des mots étrangers

L'étude linguistique de l'estonien a commencé au milieu du XIX^e siècle, dans le contexte de „l'éveil national” (*rahvuslik ärkamisaeg*) du peuple estonien, ce qui a donné une nouvelle dignité à une langue qui, jusqu'alors, était considérée comme paysanne et inférieure (Rätsep 1987: 132).

Les jeunes linguistes ont commencé à explorer le lexique, à mettre au point l'étymologie des mots existants en estonien. Les disciplines les plus développées étaient (et sont jusqu'à aujourd'hui) la dialectologie et la lexicologie historique, y compris l'étude des mots empruntés aux autres langues: on étudie les étymologies des mots empruntés et on essaye de dater leur première apparition dans les textes. Cependant il n'existe pas de recherches systématiques et approfondies dans le domaine de la sémantique, ni d'études sur la formation du sens des mots empruntés ou sur les différences de sens qui peuvent se présenter par rapport à celui du mot de base. Certains auteurs ont étudié quelques sujets plus limités et mentionné dans leurs travaux que des transformations sémantiques se sont produites dans les mots empruntés étudiés. Par exemple J. Tuldava a étudié les influences du suédois sur l'estonien parlé par les immigrants estoniens en Suède (Tuldava 1965). Dans un livre consacré aux problèmes de la traduction du russe en estonien l'on relève aussi la problématique de la différence des sens des mots internationaux dans ces deux langues. Vingt quatre mots inter-

nationaux du russe qui ont un sens différent en estonien sont présentés avec des définitions des mots russes (Liivaku, Mereste 1975: 143-146).

En 1965 a paru un article d'U. Mereste sur la problématique de la traduction des mots étrangers du russe vers l'estonien par des mots étrangers identiques. Il dit que cela favorise la polysémie et que la mauvaise connaissance des mots internationaux provoque leur usage incorrect et peut mener à un changement de sens (Mereste 1965: 477-481). Cet article sera nommé plus tard révolutionnaire, car l'auteur s'y oppose aux principes de traduction officiellement reconnus et aussi aux influences nuisibles du russe, exemple rare dans l'étude linguistique.

Ce n'est que pendant les dix dernières années qu'on a commencé à discuter les influences diverses du russe et du finnois en estonien, y compris les influences dans l'usage des mots avec des sens nouveaux. Mati Hint trouve que la politique impérialiste de Moscou porte ses fruits et qu'elle a beaucoup nui à l'estonien. Selon lui il y a deux types de dégâts: 1) le lexique a été rendu „idéologique”, avec le déplacement de sens qui en résulte, 2) les interférences grammaticales (Hint 1988). Quelques articles sont consacrés aux influences du finnois sur l'estonien (Loog 1988, 1990). Mai Loog a travaillé sur l'argot des écoliers et sur les mots d'emprunt dans leur langage (elle a étudié surtout les fennismes). Elle a proposé aussi deux raisons qui peuvent causer la différence de sens: d'abord la mauvaise connaissance de langue de départ, origine inconsciente du changement de sens; l'autre est une raison consciente, quand on utilise un mot différemment parce qu'on veut se distinguer des autres (Loog 1988: 147).

Les causes du délaissement de ce domaine peuvent être diverses. Le déplacement et la différence de sens peuvent être causés par des phénomènes qui sortent du domaine strictement linguistique. „De nouvelles nuances [du mot international – T.R.] se sont ajoutées à cause des différences

de nature de la vie quotidienne, à cause du développement de la société, du progrès des sciences et d'autres facteurs. Le sens du mot étranger peut changer selon l'ordre social, les particularités nationales, économiques, l'influence d'autres langues" (Liivaku 1972: 96). D'autre part le domaine de la linguistique contrastive a été sous-estimé pendant la dernière période et malheureusement est resté sous-développé jusqu'à aujourd'hui.

Evolution des langues et changements de sens

Le propre d'une langue vivante est qu'elle se développe et qu'elle change. Les changements peuvent se produire aussi bien dans le lexique que dans la grammaire et dans la sémantique. Les causes et les résultats de ces changements peuvent être très divers et il est souvent difficile de leur trouver une explication: il peuvent être causés par des phénomènes intérieurs à la langue mais aussi par des phénomènes extérieurs. Cependant il est possible de les décrire et de les analyser. Dans le domaine de la sémantique, qui va être considéré plus précisément, ces causes ont été regroupées par Darmesteter et Bréal. Ces auteurs distinguent la restriction, l'extension et le déplacement du sens référentiel, ils ajoutent les renforcements et les affaiblissements de sens, et aussi les phénomènes d'épaississement et d'amincissement sémantique (cf. Baylon, Mignot 1995: 212-218). Ces phénomènes sont valables dans le contexte d'une langue mais on peut les constater aussi dans une étude contrastive sur le sémantisme des mots dans deux langues. Dans une étude contrastive on relève aussi d'autres types de problèmes liés à l'usage différent des mots ou à une problématique stylistique s'il s'agit d'une étude fondée sur un texte littéraire.

En gros on relève deux types de facteurs qui peuvent causer les différences de sens des mots internationaux en estonien et en français. D'abord un facteur extérieur à la langue: les mots internationaux empruntés au français en esto-

nien sont souvent venus par l'intermédiaire d'autres langues, le plus souvent par l'allemand et par le russe; ou encore: la langue d'origine des mots internationaux, qui existent aussi en français, n'est pas le français et les mots sont passés par d'autres langues. Cela peut être une cause de changements sémantiques. Presque tous ces mots ont subi aussi des changements morphologiques, à cause de la différence d'orthographe. Par ailleurs il y a une quantité de facteurs intérieurs à la langue et notamment son développement naturel. Ce qui en résulte est l'existence d'une grande quantité de mots internationaux communs à l'estonien et au français et qui ont cependant des sens différents.

Analyse du corpus

Mon corpus relève tous les mots internationaux qui n'ont pas été traduits avec le mot équivalent de même origine en français, c'est à dire 129 mots. Le but était de voir s'il s'agissait vraiment d'une différence de sens ou bien s'il y avait d'autres raisons. Les différents cas sont répartis en 10 catégories. Celles-ci catégories sont encore divisées en sous-catégories quand une distinction plus précise a semblé être utile. Les catégories sont réparties selon la nature de la différence de sens ou bien d'après la classification des autres causes d'une traduction différente et pour l'illustrer on a pris des exemples du texte ou des cas cités par les dictionnaires.

1ère catégorie

La 1ère catégorie comprend 14 mots internationaux estoniens qui n'ont pas d'équivalent de même origine et de même catégorie grammaticale en français. L'estonien est assez libre dans la composition et la dérivation de nouveaux mots sur la base de la motivation morphologique (motivation à l'intérieur de la langue), selon des règles morphophonétiques ou sur la base de la motivation sémantique

(utilisation des mots avec un nouveau sens). Souvent sur la base d'un mot international un autre mot ou même une série des mots ont été créés. Cette catégorie peut être subdivisée en quatre sous-catégories:

A. Les mots qui ont des équivalents dans les deux langues dans la même catégorie grammaticale mais qui ont des sens différents. Sur la base de ces mots l'estonien a dérivé des noms qui n'ont pas d'équivalent de la même catégorie grammaticale en français

Exemple:

sentimentaalitsema < *sentimentaalne* < lat. *sensus* – tomber dans le sentiment.

L'adjectif estonien *sentimentaalne* et l'adjectif français *sentimental*, -e ont un sens différent: le mot estonien comporte une nuance un peu péjorative, il désigne 'exagération dans les sentiments, une disposition de l'esprit à se plaindre, se lamenter, pleurer'. Tandis qu'en français *sentimental*, -e est neutre, il caractérise ce qui est lié aux sentiments; qui provient de causes d'ordre affectif, n'est pas raisonné; qqn qui est sensible, rêveur. Il est probable que cette différence de sens s'est produite à cause de l'influence du roman *sentimental*. L'estonien a formé sur la base de l'adjectif un verbe *sentimentaalitsema*, qui veut dire donner trop d'importance aux sentiments, donner libre cours à ses émotions. Ex. *Aga kui sa hakkad siin sentimentaalitsema, mine parem mõne teise töö peale...*(p. 135). Tandis qu'en français il n'y pas de verbe formé sur la base de *sentimental*, -e. Pour transmettre le sens le verbe estonien pourrait être traduit par le syntagme exagérer avec les sentiments, ou bien par locution tomber dans le sentiment.

B. Les mots qui ont des équivalents et qui se correspondent sémantiquement dans les deux langues à la forme nominale, mais dont le verbe ou le substantif ou l'adverbe dérivé sur cette base en estonien n'a pas d'équivalent de la même catégorie grammaticale en français.

Exemples:

1. *fantaseerimine* – inventions.

Ici se pose un des cas problématiques, qui est la traduction des noms verbaux de l'estonien en français. L'estonien forme couramment et régulièrement des noms verbaux sur la base des verbes (ex. *jooksma* v. – *jooksmine* n.v.) Il y a différentes possibilités pour les traduire en français. 1) par un nom: p. ex. *terve elu tegeles ta laulmisega* – toute sa vie il a fait du chant. C'est la possibilité choisie par la traductrice. Dans le cas présent le choix est déterminé par le contexte: dans la phrase estonienne il y a une paire d'antonymes: *Kas ta tunneb Liisat tõesti nii hästi, et eristab fantaseerimist (nom verbal) tõsisest jutust? (nom)*, (p. 169), cela est traduit en français par 'distinguer les inventions (nom) des choses sérieuses (nom)'; 2) par un verbe et un verbe auxiliaire: p. ex. *tema lemmiktegevus on laulmine* – elle aime chanter. 3) par la formation d'un nom verbal: p. ex. *söömine* – manger > le manger; *joomine* – boire > le boire.

2. *fantaseerija* – mon imagination ne va peut-être jusque là, auteur de rêveries.

Pour désigner quelqu'un qui a de l'imagination et qui l'utilise souvent, l'estonien a formé sur la base du verbe *fantaseerima* un substantif – *fantaseerija*. Le verbe équivalent neutre en français est *imaginer*, mais il n'y a pas de nom d'agent formé sur cette base. Pour pouvoir garder *imagination* il faut suivre un autre procédé syntaxique: mon imagination ne va peut-être jusqu'à là comme traduction de la phrase: „Sest sa armastad mind”, *kostis sidevahendist vastikut enesekindlust*. „Noh, nii suur *fantaseerija* ma ka ei ole.” (p. 174) Sur la base du verbe *rêver* il existe un nom d'agent, *rêveur*, désignant quelqu'un qui se laisse aller à la rêverie, qui a des idées vagues ou utopistes, un songeur, tandis que *fantaseerija* est une personne qui opère dans ses pensées avec les choses réelles d'une façon parfois non-réaliste, utopiste. Choissant le mot „auteur”, qui est tout à fait neutre, ajoutant le complément du nom „rêveries”, on réussit dans

le traduction à souligner le caractère vain des idées et non de la personne. Ex: „*Sinuga võib iga fantaseerija muide teha, mida tahab, ja sina ei saa sinna midagi parata.*” (p. 140)

C. Sur la base d'un seul radical il y a deux substantifs estoniens et un substantif français dont le champs sémantique couvre les champs sémantiques des deux substantifs estoniens.

Exemple:

skepsis < grec *skepsis* – scepticisme.

En estonien il y a deux mots de forme différente issus de l'emprunt grec *skepsis*: *skepsis* et *skeptitsism*. *Skepsis* sert à désigner une attitude critique faite de d'incrédulité, de refus de toute illusion, et *skeptitsism* pour désigner doctrine des anciens philosophes sceptiques grecs. En français il y a un seul mot: **scepticisme**, dont le champs sémantique couvre les deux sens de l'estonien; donc la seule traduction possible en français est scepticisme. (Le champs sémantique du mot estonien *skeptitsism* est donc plus restreint par rapport au mot français **scepticisme**.) Ex. *täiesti mõistetav, et Roberti olekust õhkus skepsist*. (p. 128)

D. Un mot qui a pour base un verbe existant dans les deux langues et correspondant sémantiquement, mais qui, sous la forme nominale, a commencé à désigner autre chose en estonien.

Exemple:

froteerätik < fr. **frotter** < bas lat. *frictare* – serviette éponge.

Prenant pour base le verbe français **frotter**, l'estonien a formé ajoutant la marque verbale '-ma' le verbe *froteerima* qui signifie frotter la peau pour la stimuler et le substantif *frotee* qui désigne un tissu éponge. Il s'agit ici d'une métonymie: le verbe (qui désigne l'action) a commencé à désigner l'objet à l'aide duquel l'action est réalisée, et par là une espèce de tissu avec lequel on fabrique ces objets (des ser-

viettes). En français il n'y a ni substantif ni adjectif dérivés du verbe **frotter**: le mot correspondant en français est l'adjectif éponge (< éponger). Il s'agit de l'utilisation d'un mot emprunté avec un nouveau sens.

2ème catégorie

La 2ème catégorie comprend les mots internationaux qui ont des équivalents de même origine et de même catégorie grammaticale dans les deux langues, mais soit leur sens est complètement différent, soit ils ont un certain nombre de sens en commun, mais aussi un ou plusieurs sens entièrement différents. Cette catégorie comprend 42 mots et elle est divisée en cinq sous-catégories:

A. Les mots qui ont des équivalents de la même catégorie grammaticale dans les deux langues mais qui ont des sens complètement différents.

Exemple:

hasart < fr. **hasard** < ar. *al-zahr* – la passion; **hasarti minema** – véritablement tendu.

Le seul point sémantique commun du substantif estonien **hasart** et du substantif français **hasard** se trouve dans les mots composés **hasartmäng** et **jeu de hasard** qui signifient la même chose (*al-zahr* en arabe signifie le dé). Pour le reste leurs sens divergent complètement. On peut constater que l'estonien souligne la manière de jouer: **hasart** signifie entraîn, emballement, passion, ferveur. Ex. *Vahest oli tal selline iseloom, mis välistas hasardi*. (p. 62) L'adjectif **hasartis** désigne l'état de quelqu'un qui s'est laissé prendre par l'enthousiasme, par la passion. Ex. *Kui aga Robertil oli ajamisel mõni teda huvitav asi ning ta ehkki väliselt rahulik, sisemiselt hasarti läks või väga kontsentreerus*. (p. 60) Le français souligne le caractère de jeu, le côté risque, incertitude, signifiant une chance, une occasion; le destin; la probabilité.

B. Les mots qui ont des mots équivalents de la même catégorie grammaticale dans les deux langues mais qui en estonien ont un sens de plus qui n'est pas présent en français.

Exemple:

fantaasia, tühi fantaasia, omama fantaasiat < grec *phantasia* – chimères, brouilles, avoir de l'imagination.

Le grand nombre de traductions montre bien que le champs sémantique du substantif estonien *fantaasia* est plus large que celui du substantif français *fantaisie*. *Fantaasia* est le résultat de l'action d'inventer, d'imaginer. Ex. *Mul on vahel selline tunne, et sa lollitad mind (...). Hoidku mind taevas selle eest! (...)* *Mul on lihtsalt fantaasia.* (p. 164) Le mot français qui couvre ce champs sémantique est imagination. Si on veut souligner le caractère vain et pas sérieux des produits de l'imagination, comme dans l'exemple: (...) *üks tubli koduperenaine, kes pakkus välja rida üksikuid, omavahel sidumata projekte, meestevihkaja, kelle fantaasiatel polnud midagi ühist partei programmiga.* (p. 109) Ou bien dans la phrase: *Ta ei vaadanud ühtegi unenägu. Mitte sellepärast, et nii tähtsale olevusele nagu lapse ema ei oleks sobinud tegeleda tühjade fantaasiatega (...),* (p. 207) la traduction serait chimères ou brouilles.

C. Les mots qui ont des équivalents de la même catégorie grammaticale dans les deux langues mais qui ont une nuance de sens différent: plus abstrait, plus concret, moins fort en estonien;

Exemple:

närveerima < lat. *nervus* – être inquiet, être un peu tendu.

Le verbe français *s'énerver* signifie s'agacer, s'exciter, son sens est plus proche de son origine latine et plus fort que celui du verbe estonien *närveerima* qui veut dire être inquiet, être troublé; se faire des soucis, avoir le trac. Ex. *Mitte elevil, vaid närveerin, kas kõik kukub ikka kenasti välja.* (p. 56) Ou bien: *Kuigi Liisa oli kindel, et ta valitakse juhatusse, närveeris ta ometi pisut.* (p. 109)

D. Les mots qui ont des équivalents et des correspondants sémantiques dans une catégorie grammaticale, mais qui dans les dérivations (dans une autre catégorie grammaticale) ont des sens différents.

Exemple:

momentaalselt < lat. *momentanus* – presque instantanément.

Le champs sémantique du substantif estonien **moment** et du substantif français **moment** se recouvrent en gros, sauf que le substantif estonien est moins utilisé que le substantif français, parce qu'il a en estonien plusieurs synonymes (qui ici sont préférés car ce ne sont pas des mots étrangers). Quant aux adverbes on peut noter une différence de sens assez remarquable. En estonien **momentaalselt** signifie tout de suite, rapidement. Ex. *Poiss lõtvus peaeagu momentaalselt*. (p. 113) Tandis que l'adverbe français **momentanément** a comme sens provisoirement; un moment.

E. Les paires de mots équivalents qui ont des sens intervertis en estonien et en français.

Exemple:

dekoor < fr. **décor** < lat. *decorare* – la décoration.

Dans le cas présent il y a un échange de sens assez curieux: le premier sens du substantif français **décor** est la représentation figurée du lieu où se passe l'action (au théâtre, au cinéma, à la télévision); le mot désignant la même chose en estonien est **dekoratsioon**. Le sens du substantif français **décoration** est l'ensemble de ce qui sert à décorer, ornement, embellissement dont la traduction en estonien est **dekoor**. Dans le texte il s'agit de l'embellissement de la table du banquet. Ex. *Seina kõrvale oli kaetud rootsi laud. Linad olid asetatud õieti, dekoor samuti*. (p. 54)

3ème catégorie

Cette catégorie comprend 3 mots qui ont des équivalents de la même catégorie grammaticale, mais qui ont en français une certaine connotation non présente en estonien, ou bien une certaine connotation en estonien qui n'est pas présente dans le mot équivalent français.

Exemple:

neeger < lat. *nigra* – noir

Le substantif estonien *neeger* est largement utilisé et ne comporte aucune connotation péjorative; par contre le substantif français *nègre* est considéré comme vieilli ou péjoratif sauf dans quelques expressions (p. ex. tête de nègre, ou en fonction d'épithète: l'art nègre). Le mot neutre pour désigner les gens qui appartiennent à la race noire est noir. On peut ajouter que la traduction estonienne mot-à-mot de *noir* qui serait *must* est plutôt péjorative et considéré comme peu correct, sans doute à cause des autres significations qu'a le mot *must*.

4ème catégorie

Cette catégorie comprend 8 mots qui ont des équivalents dans les deux langues, mais qui en français ont une utilisation savante, technique ou bien dont l'usage est très rare. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories:

A. L'usage du mot équivalent français est plus restreint à cause de certains tabous dans la langue, les mots qui sont liés à la sexualité, qui dans la langue courante sont remplacés par des euphémismes.

Exemple:

orgasm < grec *orgasmos* – plaisir; *orgasmini minema* – jouir.

Le substantif estonien *orgasm* appartient au vocabulaire

courant, bien que dans les textes littéraires ou dans le discours souvent une autre manière, moins directe, soit préférée. Tandis qu'en français **orgasme** est considéré comme un terme technique, et son usage est beaucoup plus restreint que celui du mot estonien. Dans la langue courante on utilise des euphémismes comme plaisir pour le substantif et jouir pour le verbe.

B. Les mots estoniens d'usage courant mais dont l'équivalent français a un usage restreint.

Exemple:

tempo < lat. *tempus* – rythme.

Le substantif français **tempo** a un usage plus restreint que le substantif estonien **tempo**, c'est à dire que le mot appartient surtout au vocabulaire musical (comme notation d'un mouvement musical) et littéraire (dans les études littéraires). Le substantif estonien **tempo**, qui appartient au langage de tous les jours, peut être traduit en français par des synonymes comme mouvement, rythme, allure, vitesse. Ex. *Nagu kokku lepitud esitas hiinlane oma kava eurooplastele sobivas tempo*. (p. 64). Ou bien: *Liisa pidi tempot maha võtma*. (p. 112)

5ème catégorie

Cette catégorie comprend 14 mots étrangers qui ont des équivalents dans les deux langues, mots qui se correspondent sémantiquement mais qui à cause de la collocation ou du contexte sont traduits par d'autres mots. Elle peut être subdivisée en trois sous-catégories.

A. Les mots qui ont des équivalents dans les deux langues au niveau le plus général, mais qui, en raison de leur association avec un autre mot dans des mots composés (estoniens), sont traduits différemment – par un mot spécial ou par une périphrase.

Exemple:

korjanduskassa < it. *cassa* – tronc.

Pour désigner une boîte où l'on dépose les aumônes et les offrandes l'estonien utilise un mot composé à partir de *korjanduskassa*. Ex. *Teate, seal kiriku ees on korjanduskassa*. (p. 103) Le mot correspondant sémantiquement en français est tronc. Il y a des cas où il est possible de traduire *kassa* par caisse: dans le sens 'comptoir d'un magasin où sont payés les achats ou guichet d'une administration où se font les paiements'. Ou bien dans des mots composés comme *haigekassa* – caisse de sécurité sociale, *hoiukassa* – caisse d'épargne. Mais il y a d'autres mots composés où il doit être traduit différemment: p. ex. *kassakapp* – coffre-fort, *rahakassa* – tire-lire, *kassafilm* – film à succès.

B. Les mots qui sont équivalents dans les deux langues mais qui à cause de leur association avec d'autres mots dans le syntagme sont traduits par un mot différent.

Exemple:

ajastu probleem < grec *problema* – question d'époque; *peamine probleem* – question essentielle.

Le substantif estonien *probleem* a un champs sémantique plus large que le substantif français *problème* et en même temps il est d'usage moins fréquent. *Problème* désigne une question ou une difficulté à résoudre, il demande par principe une solution. *Probleem* peut avoir ce sens là, peut désigner aussi toute sorte de question mise à la discussion ou à l'étude ou bien un sujet à examiner. Ex. *Et ta äri on rajatud ilusaimate inimsuhete tapmisele, on ajastu probleem*. (p. 187) Ou bien: *Nemad on poliitiline partei, nemad teevad naiste poliitikat. Mitte ei piirdu arutlustega selle üle, kuidas hankida titelappe või muud sarnast. (...) Ent peamiseks probleemiks jäävad neile siiski võrdsed õigused*. (p. 164) Selon le contexte *probleem* peut être traduit par le sujet, le thème, la matière, la question.

C. Pour désigner une action l'estonien utilise un syntagme qui comprend un mot étranger possédant un équivalent en français mais qui est traduit différemment parce qu'il y a un mot spécial en français.

Exemple:

kontakti seinast välja tõmbama < lat. *contactus* – débrancher.

Il existe en français le substantif **contact** qui dans plupart des cas peut être considéré comme équivalent du substantif estonien *kontakt*. Mais pour désigner l'action qui consiste d'arrêter un appareil électrique en supprimant son branchement l'estonien décrit l'action utilisant un syntagme, *kontakti seinast välja tõmbama*, tandis que le français a un verbe spécial débrancher. Il existe aussi une expression française couper le contact mais qui signifie 'couper le dispositif permettant l'allumage d'un moteur à explosion'.

6ème catégorie

Cette catégorie comprend 5 mots dans:

A. Des locutions verbales estoniennes qui contiennent un mot étranger ayant un équivalent français, mais qui compte tenu de son caractère métaphorique ou imagé est traduit par des locutions correspondantes en français.

Exemple:

millestki numbrit tegema < lat. *numerus* – en faire une maladie, en faire tout un plat.

Millestki numbrit tegema signifie donner trop d'importance à qqch, exagérer l'importance de qqch. Ex. „Aga kui sa süütu ei ole, ei tee ma sellest numbrit”, *lõpetas Robert suuremeelse noodiga*. (p. 181) Ou bien: ... *kui solvunud tunne võib mehel olla, kui ta läheneb sulle kõige õrnemate tunnetega (...)* ning saab selle eest kõrvakiilu. Ma ei teinud sellest ialgi numbrit, aga tegelikult panin südames tallele. (p. 43) Les traductions possibles sont toutes des locutions comme en faire une maladie, en faire tout un plat, en faire

toute une affaire. Il existe aussi une expression française 'faire un numéro', mais elle signifie 'se donner un spectacle, se faire remarquer'.

B. Les expressions imagées qui contiennent un mot étranger ayant un équivalent français mais qui sont traduites par l'expression imagée sémantiquement correspondante.

Exemple:

säärane oli vana hea reegel < lat. *regula* – c'était un bon vieux principe.

Généralement le substantif estonien *reegel* pourrait être traduit par le substantif français règle. Ici il s'agit d'une expression Ex. *Perenaine ei tohtinud olla uhkemalt riides kui kõige lihtsamalt rietatud külaline – säärane oli vana hea reegel*. (p. 52) L'expression correspondante en français serait: un bon vieux principe.

7ème catégorie

Cette catégorie comprend 3 mots étrangers estoniens qui ne sont pas traduits par leurs équivalents français en raison:

A. de causes d'ordre grammatical, déterminées par la syntaxe ou par la rection des verbes français. Les verbes ont des verbes équivalents et qui se correspondent sémantiquement dans les deux langues, mais en français ils sont transitifs ou suivis obligatoirement d'une préposition: si le complément d'objet n'est pas présent en estonien il faut choisir d'autres verbes synonymes en français.

Exemple:

flirtima < angl. *flirt* – faire la coquette.

Le champ sémantique du verbe estonien *flirtima* recouvre normalement le champ sémantique du verbe français *flirter*. Mais *flirter* doit être suivi par une préposition (avec), ce qui n'est pas le cas en estonien. Ex. *Ma vabandan, Liisbet, kuid pean sulle ütlemata, et sa flirtisid jälle*. (p. 67) Donc en estonien l'objet après le verbe peut être absent, en français il

est bon de chercher d'autres verbes ou locutions, qui ne demandent ni complément d'objet direct ni préposition, comme par exemple marivauder, minauder, faire la coquette.

B. Le mot est utilisé au singulier en estonien et au pluriel en français.

Exemple:

honorar < lat. *honorarium* – les honoraires.

Pour désigner la rétribution perçue par les personnes exerçant une profession libérale l'estonien utilise le substantif **honorar** au singulier et régulièrement aussi au pluriel. Le français utilise seulement le pluriel les honoraires, car honoraire est adjectif qui s'utilise à propos de qqn qui porte un titre honorifique.

8ème catégorie

Cette catégorie comprend 26 mots, d'après les choix stylistiques de traductrice.

Elle peut être subdivisée en deux sous-catégories:

A. Les mots estoniens qui ont un mot équivalent et correspondant sémantiquement mais qui ne sont pas traduits avec le mot équivalent mais par son synonyme.

Exemple:

plastiline operatsioon (p. 54) – opération de chirurgie esthétique ~ opération de chirurgie **plastique**.

B. Par un syntagme différent.

Exemple:

elegantselt riietuma (p. 126) – s'habiller avec élégance ~ s'habiller **élégamment**.

9ème catégorie

Cette catégorie comprend 8 mots, les incompréhensions de la traductrice:

A. Des omissions.

Exemple:

mõned redaktsioonilised parandused – un certain nombre d'amendements décidés par le congrès *pro* un certain nombre d'amendements rédactionnels décidés par le congrès.

B. Des contresens.

Exemple:

romantilised illusioonid – quelques émotions romantiques *pro* quelques illusions romantiques.

10ème catégorie

Cette catégorie comprend 6 mots étrangers inadéquats et maladroits du point de vue stylistique. Ils sont traduits non pas par les mots équivalents mais par des mots convenables du point de vue stylistique et sémantique.

Exemple:

soolo < it. *solo* < lat. *solu(m)* – l'exhibition soliste.

Ex. *Liisa andis silmadega Robertile märku ning nad esitasid oma soolo.* (p.63)

Le substantif estonien *soolo* comme le substantif français *solo* désigne dans la musique ou dans la danse morceau présenté par une seule personne.

Conclusion

L'objectif de cet article était de constater que parmi les mots internationaux estoniens qui ont des équivalents de même origine français peuvent se présenter différents types de décalages sémantiques. L'objectif était de relever ces différences, de les analyser et de classer les types de différences de sens ou d'usage. L'étude met l'accent sur l'analyse sémantique des différences de sens et non pas sur le développement historique des sens.

On peut constater que les modifications subies par les sens des mots étudiés sont très variées. On peut noter aussi bien des affaiblissements que des renforcements de sens, des épais-sissements et des amincissements sémantiques. Parfois les mots qui dans une langue sont réservés à l'usage technique sont dans l'autre langue passés dans l'usage courant et ont ainsi un champ sémantique plus vaste, ou bien les mots qui appartiennent à une famille s'influencent sémantiquement, ou encore dans une langue le sens du mot a changé par métonymie, ou encore, dans des expressions figées, les mots ont pris un nouveau sens imagé. Parfois la différence est déterminée par le contexte ou par la collocation. Une catégorie assez importante comprend les mots traduits différemment pour des raisons stylistiques. Outre ces facteurs qui tous relèvent de l'évolution naturelle d'une langue il faut noter que souvent l'estonien n'a pas emprunté ces mots directement au français, et que sans doute les langues intermédiaires ont aussi joué un rôle important dans le développement sémantique des mots.

Bibliographie

- Baylon, C., Mignot, X. 1995. *Sémantique du langage. Initiation*, Paris.
- Eriksson, O. 1993. „Linguistique contrastive et traductologie”, *Moderna Språk*, N. 2.
- Hint, M. 1988. „Sellega seletub, miks uks sulgub”, *Sirp ja Vasar*, 6 mai.
- Liivaku, U. 1972. *Kust king keelt pigistab*, Tallinn.
- Liivaku, U., Mereste, U. 1975. *Kuidas seda tõlkida?*, Tallinn.
- Mereste, U. 1965. „Mõnest pealtnäha heast, tegelikult halvast tõlketavast”, *Keel ja Kirjandus*, N. 8.
- Rätsep, H. 1987. „Eesti keele uurimise status quo: lünki ja väljavaateid”, *Keel ja Kirjandus*, N. 3.
- Saari, H. 1971. „Tehiskeelenditeooriat”, dans *Üheksa aastakümnet*, Tallinn.

- Tuldava, J. 1965. „Võõrmõjudest rootsi eestlaste keeles”, *Emakeele Seltsi aastaraamat*, T. 11, Tallinn, pp. 93-102.
- Loog, M. 1990. „Laensõnad Tallinna noorte slängis ehk ida pole ilmakaar”, *Keel ja Kirjandus*, N. 9, pp. 167-170
- Loog, M. 1988. „Soome mõjud Tallinna noorte keelekasutuses”, *Keel ja Kirjandus*, N. 2, pp. 83-90; N. 3, pp. 144-149.
- Valton, A. 1993. *Liisa ja Robert*, Tallinn.
- Valton, inédit. *Lisa et Robert*, Traduit par Eva Vingiano de Pina Martins, inédit.

Juri Jufkin (Tartu)

Sur certains aspects du problème de la motivation du signe linguistique

Le problème de la motivation des mots dans chaque langue peut être résumé par la question suivante: comment le sens du mot est-il lié à sa forme phonique? En considérant la structure des mots, nous remarquons que dans certains d'entre eux la notion exprimée est claire, transparente en vertu des structures mêmes, tandis que la structure des autres mots ne fournit aucune indication sur leur sens, sur la notion qu'ils expriment. Par exemple, en estonien le mot *arvuti* („ordinateur”) a pour sens premier „instrument pour faire des calculs”, *triikraud* signifie „fer à repasser”, *jootekolb* „fer à souder”, *lokitangid* „fer à friser”, etc. Le sens découle ici de la structure, il ressort clairement des éléments qui composent le mot. Mais des mots comme *maja*, *kleit*, *trepp* ne donnent aucun éclaircissement quant à la notion exprimée.

En analysant ces propriétés, Ferdinand de Saussure a introduit dans la linguistique les notions de signe linguistique motivé et immotivé. La motivation est définie comme un lien causal entre le sens du mot et sa structure phonique et par conséquent entre la chose nommée et le nom (Saussure 1973: 101). L'observation des phénomènes linguistiques permet de constater deux faits indiscutables: premièrement, une large partie des mots que nous employons est effectivement motivée, et cette motivation, plus ou moins consciente, détermine l'emploi de ces mots et leur évolution. Deuxième-

ment, toute nouvelle création verbale est nécessairement motivée, tout mot est toujours motivé à l'origine et il conserve cette motivation plus ou moins longtemps. La motivation constitue donc un des caractères fondamentaux du signe linguistique (Guiraud 1966: 24). Chaque mot, chaque groupe de mots est donc motivé si son sens peut être déterminé d'après le sens des éléments qui le composent.

Par rapport au système de la langue, on distingue la *motivation absolue* (ou *externe*) et la *motivation relative* (ou *interne*). La motivation est absolue lorsqu'elle repose sur une relation entre la chose signifiée et la forme signifiante en dehors du système linguistique. La motivation est relative lorsqu'elle a son fondement à l'intérieur du système linguistique, c'est-à-dire si le sens du mot s'éclaircit grâce à d'autres mots existant déjà dans la langue. La motivation absolue peut être (a) une *motivation phonétique*, directe et naturelle dans les onomatopées, quand elle repose sur une analogie entre la forme phonique et la chose nommée ou (b) une *motivation sémantique* (ou métasémique chez P. Guiraud) dans le cas des changements de sens.

La motivation phonétique peut être illustrée par les onomatopées qui reproduisent un bruit produit par l'eau ou le cri de certains oiseaux. Par exemple en français: *glouglou*; en estonien: *mull-mull, vull-vull*; en mordve: *bl'-bl', bldyr-bldyr, kuldyr-kuldyr*, en russe: *bul'(k)-bul'*. Toutes ces onomatopées ont donné naissance à une série de mots: *glouglou, glouglouter* en français; *mulksuma, vulksuma, vulisema* en estonien; *bln'ams, bldordoms, kuldordoms* en mordve; *bul'kat'* en russe.

Il est à noter que le signe onomatopéique repose toujours sur une convention et tend à se démotiver. Néanmoins, la motivation phonétique joue un rôle très important dans toutes les langues. Dans le cas de la motivation sémantique, la signification est relayée, modifiée. Ainsi dans la métaphore *un renard*, au sens de „personne rusée”, l'un des caractères attribués à cet animal sert de base pour la création de la

nouvelle signification résultant d'un glissement du sens initial. Le sens premier du mot *accro* „accroché à la drogue, toxicomane” est oublié, mais l'idée de la dépendance reste, par exemple: *un accro au chocolat* (synonymes: mordu, fan, fana, gaga, fixé). Le verbe *craquer* a deux sens premiers: 1. „produire un bruit sec”; 2. „échouer, s'écrouler; être ébranlé, menacer ruine”. Dans la langue d'aujourd'hui, ce verbe signifie „perdre le contrôle de soi; aimer, adorer”.

La motivation relative (ou interne) est un processus par lequel le sens du mot est déterminé par ses relations avec d'autres mots de la langue, c'est-à-dire que la motivation relative se sert des associations à l'intérieur du système linguistique. Les verbes *reprendre*, *réoccuper*, *réorganiser* sont motivés. Dans ce cas, la motivation ne concerne que les mots dérivés; les éléments de base, les constituants des mots dérivés restent arbitraires, non-motivés. Ainsi, le verbe *reprendre* est motivé si on l'analyse comme l'association du préfixe *re-*, qui indique la reprise, le renouvellement de l'action, et du radical *prendre*.

Le type le plus général et le plus fécond de la motivation relative est *la motivation morphologique*, qui est basée sur la dérivation et la composition. Ainsi, en français, les mots *danseur*, *laboureur* sont formés sur le modèle de la série *chanteur*, *parleur*, etc. à partir de *danser*, *labourer*; *cocotier* est formé à partir du mot *coco* sur le modèle de la série *pommier*, *cerisier*, *bananier*, etc. En estonien, l'agent, la personne accomplissant l'action indiquée par le verbe s'exprime par le suffixe *-ja* ajouté au radical. On peut présenter une série analogue à celle du français: *tantsija*, *maaharija*, *kündja*, *laulja*, *rääkija*, mots formés à partir des verbes *tantsima* („danser”), (*maad*) *harima*, *kündma* („labourer”), *laulma* („chanter”), *rääkima* („parler”). On forme d'une manière comparable les noms des arbres: au radical s'ajoute le formant *-puu*: *õunapuu* („pommier”), *kirsipuu* („cerisier”), *banaanipuu* („bananier”).

La motivation paronymique repose sur l'assimilation ou

la confusion de deux formes identiques (homonymes) ou voisines (paronymes). Ainsi le sens de *jour ouvrable* est „contaminé” par le sens du verbe *ouvrir* parce que cette expression a pour origine le verbe *ouvrir* (= travailler).

La motivation est directe si les éléments composant le mot motivé existent dans la langue indépendamment. Ainsi, en estonien, le mot *käsipuu* („rampe”) peut être considéré comme ayant dans sa structure deux mots indépendants, qui existent hors de cette construction: *käsi* („main”) et *puu* („arbre; bois”). En estonien, *pliiatsijupp* („un bout de crayon”) est composée de *pliiats* („crayon”) et *jupp* („bout”). De même en français: *un mille-feuille*, *un mille-pattes*, etc.

La motivation est indirecte lorsque les composants du mot motivé ne se rencontrent pas indépendamment, par exemple dans les mots de la série *cocotier*, *pommier*, *cerisier*, etc. On peut dégager le radical *cocot-* et le suffixe *-ier*, mais on ne peut pas dégager dans ce dernier la signification „arbre fruitier”, sauf si l’on compare ce mot à d’autres mots de la même série.

La motivation est complète si tous les composants de l’unité lexicale / du signe linguistique sont motivés. Dans le cas contraire, si seulement une partie de l’unité lexicale est motivée, la motivation est *partielle*. Par exemple en français *mille-pattes* et *chercher noise*; en estonien *veekindel* („imperméable”) et *ammuli sui* („bouche bée”); *tänavalahing* („combat de rue”) et *ula olema* („être indépendant”); en russe *sorokonoshka* („mille-pattes”), *ni zgi ne vidno* („on n’y voit rien”), *pribegat’* („accourir”) et *snegir’* („bouvreuil”); en mordve *kudnarmon’* („volaille”), *puromoms* („se rassembler”) et *iljaden’ber’f* („pendant la soirée”). Les seconds termes de ces couples constituent des cas de motivation partielle: ils peuvent être divisés en deux parties, dont la première est motivée et la deuxième immotivée parce que ces éléments n’ont pas d’existence indépendante dans la langue. Il n’existe pas en français contemporain de mot

noise ni en russe *zga*, de même qu'en mordve on ne trouve pas isolément de particule *-ftoms*, *-ber'f*.

La motivation peut être transparente, évidente ou obscurcie, cachée. Dans le cas de la motivation obscurcie, le sens des composants de l'unité lexicale est compréhensible, mais la signification, l'image qui se trouvait à la base de cette locution n'est pas évidente, elle est brouillée. Par exemple en français: *les poules de classement*, *manger sur le pouce*, *se tourner les pouces*, *serrer les pouces à qn.*, etc.; en estonien: *nahka panema* („dévorer”, „bouffer”), *nahka vedama* („se tourner les pouces”); en russe: *kusat' lokti* („s'en mordre les doigts”), *byt' na sed'mom nebe* („être [ravi] au septième ciel”); en mordve: *idems vaïmé* („sauver la vie”), *sinnems pria* („réfléchir pour résoudre un problème quelconque”).

Tous les mots sont étymologiquement motivés, qu'ils soient des emprunts (motivés dans leur langue originale), des onomatopées, des dérivés ou composés, ou des changements de sens. Mais la motivation peut disparaître par suite de l'évolution sémantique (Ullmann 1951: 101).

G. Gougenheim soutient un autre point de vue en supposant que la motivation subsiste, mais devient inefficace. On pourrait ajouter que, devenue inefficace, la motivation cesse dans bien des cas d'être perceptible (Gougenheim 1970: 242-247). F. de Saussure soulignait que le signe linguistique, étant arbitraire, tend à perdre sa motivation, ce que l'on peut considérer comme une tendance générale de la langue. En effet, au cours de son évolution, la motivation absolue devient relative, la motivation complète devient partielle, la motivation directe se change en motivation indirecte, et le signe linguistique devient enfin immotivé. Mais il serait injuste de nier la tendance contraire: la restitution et le développement de la motivation, processus par lequel des mots immotivés deviennent motivés. La motivation, d'un côté, et la perte de motivation, de l'autre, sont donc propres à la langue. La motivation aide à la compréhension du sens du mot, elle crée de nouvelles associations imposant parfois

une restriction du sens. Par exemple dans le mot estonien *lagi, lae* („plafond”) on ressent nettement l'association avec l'adjectif *lage, lageda* („plat”). La motivation de ce mot entraîne une restriction du sens et même son altération. Actuellement le mot *lagi, lae* ne désigne pas seulement un plafond plat, mais peut signifier n'importe quel plafond, un plafond voûté par exemple. Le mot *lagi, lae* efface sa motivation au profit du sens. Cet effacement de la motivation est nécessaire, puisque le mot doit évoquer l'ensemble, l'intégrité de la chose nommée et non pas le seul caractère motivant.

Parfois, les mots de deux langues sont motivés, mais à l'origine de cette motivation se trouvent des rapports différents, puisqu'une dénomination de la chose ou d'un objet peut se baser sur différentes caractéristiques, par exemple le mot estonien *teevesi (keev vesi)* („eau bouillante”), en russe *kipyatok*, en mordve *lakai ved'*. Le mot estonien *teevesi* est motivé par le moyen de l'affectation de l'objet: l'eau est destinée à la préparation du thé, tandis que dans les autres langues citées c'est l'état de l'eau qui se trouve à l'origine de la motivation.

Le lexique de la langue française est généralement caractérisé par l'arbitraire du signe linguistique. Tel est le point de vue de F. de Saussure et de Charles Bally, célèbres linguistes suisses¹. L'éminent linguiste russe V. Gak estime que la motivation subsiste mais reste inefficace. En comparant une partie du lexique du français avec celui du russe, il conclut que la proportion de mots motivés en français et en russe est comparable. Les dérivés russes sont moins motivés que ceux du français, tandis que le pourcentage du lexique fondamental motivé du russe est plus élevé que celui du français (Gak 1977: 34-42).

Nous avons essayé de comparer une partie du lexique du

¹ Bally a fait une analyse comparative du français et de l'allemand, cf. son ouvrage *Traité de stylistique française*, Heidelberg, 1909, ainsi que sa *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, 1932.

français et du lexique estonien d'après les dictionnaires estonien-français (Kann, Kaplinski 1979) et français-estonien (Kann 1995) en limitant arbitrairement notre étude à la lettre L. Il est à noter que l'analyse effectuée d'après le dictionnaire estonien-français ne montre pas de grands décalages dans les résultats. Sur les 112 mots analysés d'après le dictionnaire estonien-français, la partie française contient 64 mots motivés et 48 mots immotivés; la partie estonienne 66 mots motivés et 46 mots immotivés. L'analyse des 116 mots faite d'après le dictionnaire français-estonien révèle dans la partie française 80 mots motivés et 36 mots immotivés contre 77 mots motivés et 39 immotivés dans la partie estonienne. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| | Total | Français | | Estonien | |
|--------------------------------|-------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | | mots motivés | mots immotivés | mots motivés | mots immotivés |
| Dictionnaire estonien-français | 112 | 64 | 48 | 66 | 46 |
| Dictionnaire français-estonien | 116 | 80 | 36 | 77 | 39 |
| Total | 228 | 144 | 84 | 143 | 85 |

Il est à souligner que la quantité de mots motivés en estonien est presque égale à celle du français. La motivation en estonien concerne essentiellement les dérivés, mais les dérivés estoniens sont plus motivés que ceux du français.

En traitant du problème de la motivation de l'unité lexicale, il est important de noter les différences concernant le choix de l'image qui se trouve à l'origine de chaque dénomination. Par exemple, à l'expression française *apprendre par cœur* („apprendre de façon à pouvoir réciter de mémoire”) correspond celle de l'estonien *pähe õppima*, celle du russe *utčit naizust'*, celle du mordve *tonafnems myal's lyatftomas*. L'expression française est liée au mot „cœur”, l'expression estonienne est motivée par le mot *pähe* („à la tête”), l'expression russe est motivée par le mot *naizust'*

(„sur la bouche”), celle du mordve est motivée par les mots *myal'* („esprit”) et *lyatftoms* („faire laisser”), toute l'expression pouvant être traduite par „jusqu'à ce qu'on puisse le faire laisser à l'esprit”.

Le verbe français *plaire* évoque dans l'esprit du sujet parlant le nom „plaisir” puisqu'il provient de l'ancien infinitif „plaisir” qui a pour origine le verbe latin *placere* („plaire”). Son équivalent estonien *meeldima* („plaire”) est motivé par le substantif *meel* („sens”); son équivalent russe *nnavitsya* évoque le substantif *nnav* („caractère, humeur”), ce qui permet de comprendre toute l'expression dans son sens initial comme „convenir à son caractère, à son humeur, être selon son caractère, selon son goût”. L'expression équivalente en mordve, *tums myal's* (littéralement „s'en aller à l'opinion, à l'idée”), est motivée par le nom *myal'* („opinion, idée, point de vue”).

La comparaison du lexique motivé et du lexique immotivé du français et de l'estonien révèle des différences en ce qui concerne la motivation des mots et les types de motivation. Le degré de motivation des mots du lexique fondamental est plus élevé en estonien qu'en français.

Bibliographie

- Gak, V. 1977. *Sopostavitel'naya leksikologiya*, Moscou.
- Gougenheim, G. 1970. *Etudes de grammaire et de vocabulaire*, Paris.
- Guiraud, P. 1966. *La sémantique*, Paris, PUF.
- Kann, K. 1995. *Prantsuse–eesti sõnaraamat*, 3^e éd. complétée et rédigée par L. Leesi, Tallinn, Valgus.
- Kann, K., Kaplinski, N. 1979. *Eesti–prantsuse sõnaraamat*, Tallinn, Valgus.
- Saussure, F. de 1973. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Ullmann, S. 1951. *The Principles of Semantics*, Glasgow.

Marge Käsper (Tartu)

Le symbolisme phonétique et son expression dans les cris d'animaux en estonien et en français

Cet article veut introduire le lecteur dans un domaine sur lequel il a peut-être, consciemment ou non, bien souvent réfléchi: l'impression qu'un mot sonne juste, qu'il transmet de manière efficace le sens dont il est porteur, fait sans doute partie des expériences communes à tout le monde. Comment et pourquoi un mot peut-il avoir un 'nom juste'? Est-ce que cette impression repose sur des raisons objectives, ou n'est-ce là qu'une interprétation subjective? Est-ce qu'elle vaut pour toutes les langues et pour toutes les personnes? Voilà les questions qui définissent le champ de recherche des linguistes qui étudient le phénomène du symbolisme phonétique. Cet article présentera brièvement la manière dont le problème a été posé aux différentes époques et entend proposer au lecteur quelques repères théoriques permettant une analyse plus approfondie en prenant pour exemple les mots désignant les cris des principaux animaux domestiques en français et en estonien.

L'histoire des idées

La recherche de liens entre le son et le sens revient à poser l'éternelle question de la motivation de la langue. Elle émerge dans l'Inde antique, dans le monde arabe et ailleurs. Mais le texte crucial pour la culture occidentale est sans doute un dialogue de Platon, le *Cratyle*, où Socrate, mesu-

rant le pour et le contre, constate une certaine motivation des noms. Par exemple la lettre R – ‘l’instrument du mouvement’, dit Socrate, car c’est en la prononçant que la langue remue le plus – figure dans presque tous les mots qui désignent un mouvement. Cette motivation n’est pourtant pas absolue: le nom grec désignant le mouvement, *kinesis*, ne comporte pas de R. Aucun des deux avis n’emporte la victoire et le débat se poursuit... Et ce pendant des siècles.

Jusqu’à la naissance au XIX^e siècle de la linguistique proprement dite, les réflexions sur les valeurs expressives des mots et des lettres, bien que très détaillées parfois, relèvent plutôt du fond philosophique. Les théologues du moyen âge soutiennent la puissance représentative du mot, les empiristes n’y croient pas, les rationalistes sont à nouveau plutôt favorables à ces idées, etc. Un de ces derniers, Court de Gébelin, un grammairien de Port-Royal, fait des remarques d’une grande actualité: „la touche labiale, la plus aisée à mettre en jeu, la plus douce, la plus gracieuse servait à désigner les premiers êtres que l’homme connaît, ceux qui l’environnent et à qui il doit tout” (papa, maman, baiser); en revanche, „les dents sont aussi fermes que les lèvres sont mobiles et flexibles; les intonations qui en proviennent sont fortes, sonores, bruyantes... C’est par la touche dentale qu’on *tonne*, qu’on *retentit*, qu’on *étonne*; par elle, on désigne les *tambours*, les *timbales*, les *trompettes*¹.” Il continue quand même dans un registre un peu plus fantaisiste: „Isolées, les voyelles à leur tour peuvent déployer le secret des noms millénaires sur quoi l’usage les a refermées: A pour la possession (avoir), E pour l’existence, I pour la puissance, O pour l’étonnement (les yeux qui s’arrondissent), U pour l’humidité, donc pour l’humeur².”

C’est au XIX^e siècle qu’un intérêt nouveau pour le caractère sonore du langage se fait jour. Pourtant, F. de Saussure

¹ Court de Gébelin, *Histoire naturelle de la parole*, 1816, cité par Foucault 1966: 118.

² *Ibid.*

n'intègre pas dans la nouvelle science le caractère sonore de la langue et ne s'intéresse qu'au rapport représentatif, tout à fait arbitraire d'après lui, entre le signifiant et le signifié, et passe ainsi pour l'ennemi le plus radical de la motivation de la langue.

C'est le linguiste et anthropologue américain E. Sapir qui, au commencement du XX^e siècle, est le premier à étudier le lien possible entre le son et le sens : c'est le début du *symbolisme phonétique* (en anglais *sound symbolism*), nouveau domaine de recherche de la linguistique. Ce type d'études, bien qu'encore aujourd'hui fort dispersées, ont connu un essor considérable ces dernières décennies³.

Quelques repères théoriques sur le symbolisme phonétique

Qu'est-ce donc que le symbolisme phonétique? L'idée de départ, c'est qu'il y a un lien motivé entre le son et le sens des mots: le son est motivé par le sens.

Cela apparaît clairement dans les mots onomatopéiques: *grincer, grogner, claquer, piailler, pépier* etc. laissent une impression qui rend 'exactement' le bruit désigné. Mais ce n'est pas seulement à ce niveau de la langue que les mots *sonnent* juste par rapport à leur sens. Par exemple, il n'est pas rare que les noms d'instruments musicaux illustrent la sonorité de l'instrument désigné: le *violon* français ou le *viul* estonien ont un son doux et aigu⁴, le *trombone* français ou le *tromboon* estonien, par contre, un son grave.

Quittons l'univers des sons: les mots *luisant-läikiv, helkiv; brillant-särav, sillerdav* nous semblent plus clairs et vivants que les mots *sombre, noir, foncé-tume, must*; les mots *mousse-sammal, velours-samet* sont plus doux et plus

³ Dans le monde anglophone, citons R. Wescott (*Sound and sense*, 1980), J. Ohala et ses collaborateurs (*Sound symbolism*, 1994), en Europe du Sud, F. Dogano (*Suono e senso*, 1983), en France J. Malkiel, I. Fonagy etc. En Estonie, ce genre d'études est mené à l'Université de Tartu par Enn Veldi.

⁴ Voir E. Kuus, „Prints Valdemar ja pime moosekant”, *Jutupaunik*, Tallinn, 1969.

agréables à l'oreille que les mots *rude-kare*, *krobeline*; *grat-ter-kratsima*. Allons plus loin, avec des mots désignant des concepts plus abstraits tels que *peur-hirm*, *angoisse-äng* / *plaisir-nauding*, *mõnu*: l'essence de ces mots peut être plus ou moins devinée sans forcément en connaître le sens exact.

On peut penser que l'impression de 'justesse du mot' tient au hasard ou à la subjectivité de chacun, ou qu'elle est conditionnée par le sens préalablement connu, mais de nombreuses expériences faites par les chercheurs ont montré qu'il y a une forte régularité dans l'association de certains phonèmes à un sens et d'autres à un autre. Par exemple, les voyelles antérieures (*i*, *e*), qui acoustiquement ont une tonalité aiguë, s'associent aux sons aigus et éclatants, et par analogie aux concepts clairs, joyeux et lumineux; les voyelles postérieures (*o*, *u*), s'associent aux sons graves et sombres, aux concepts lourds et angoissants. Les occlusives sourdes (*k*, *p*, *t*) sont souvent perçues comme aiguës, carrées, piquantes, agressives; les nasales (*m*, *n*) comme résonnantes, lentes, tranquilles, la liquide *l* est douce, glissante, plaisante etc. Ces phonèmes se présentent effectivement, nous l'avons vu, dans bien des mots correspondant à ce type de connotation. Et les qualités associées au phonèmes sont très souvent proches dans des langues fort différentes, fait qui tendrait à attester le caractère universel du phénomène.

Si les réactions se ressemblent d'une personne à l'autre et d'une langue à l'autre, il doit y avoir à cela des raisons objectives. Ces raisons sont principalement de deux types:

– *acoustiques*: chaque phonème a acoustiquement un timbre qui le caractérise: entre les voyelles antérieures (*i*, *e*) et les voyelles postérieures (*o*, *u*) il y a une vraie octave musicale, amplitude considérable qui fait la différence; pour ce qui est de l'ouverture/fermeture des voyelles – les voyelles ouvertes (*a*) ont une intensité plus forte que les voyelles fermées (*i*, *y*, *u*): termes désignant des phénomènes bruyants contiennent souvent un *a* (*vacarme*, *tapage*, *lamenteur*) tandis que dans ceux qui expriment des sons moins intenses le *a*

est plutôt rare (*murmurer, chuchoter, bruissement, silence*) (Grammont 1933: 86-89 et suiv.)

– *articulatoires*: le mode d'articulation d'un phonème peut conduire à l'associer à un certain sens. Un exemple classique: le mode d'articulation du *m*, semblable à l'acte de sucer, peut avoir déterminé, dans presque toutes les langues (Jakobson 1969: 119), le *m* dans le nom qui désigne celle avec qui l'enfant a le premier contact, celle qui le nourrit: fr. *maman, mère*, est. *emme, ema*; notons qu'en estonien cet élément a donné le nom même de nourrice: *amm*; une étude de Fonagy (cité par Dogano 1983: 263) explicite l'incorporation du geste mimico-articulatoire du mot *baiser* – la labialisation du *b*, phonation qui ressemble à l'acte du baiser; en estonien le mot *musi* a le même effet par le moyen du „*m* sucé”.

P. Guiraud (1986: 93) distingue dès lors deux phénomènes: *les onomatopées acoustiques* et *les onomatopées articulatoires*: l'onomatopée acoustique constitue l'image d'un son et ne peut donc exprimer que des bruits ou, métaphoriquement, des couleurs, des idées, des sentiments assimilés aux bruits: couleurs éclatantes, sentiments graves etc; l'onomatopée articulatoire est l'image d'un mouvement: la voyelle alterne sous les formes *i/a/o* (mince/large/arrondi), et le consonantisme est de deux types – labial ou lingual.

Ce qui est d'habitude dit onomatopée est l'onomatopée acoustique. Les onomatopées purement acoustiques sont en nombre relativement restreint, mais il existe un très grand nombre de mots expressifs dans lesquels la relation entre signifiant et signifié tient justement aux caractères articulatoires qui leur confèrent une *motivation*. C'est pourquoi ces deux critères interviennent pleinement dans les phénomènes de symbolisme phonétique. D'autres facteurs peuvent aussi *motiver* le mot: facteurs visuels (la bouche grande ouverte pour la prononciation du *a* ou du *o*) et graphiques (le *i*, lettre petite et pointue), facteurs culturels tels que le contexte phonolo-lexical ou le contexte social; on distingue

même des déterminants inconscients liés à l'interprétation psychoanalytique des mots et des phonèmes: le son doux de *m* (< l'acte de sucer): *aimer* ou de la liquide *l*: *libido*, all. *lieben*; le son fort, virile de *r* (< le mode d'articulation du *r*: la langue se lève et durcit; à noter que les enfants acquièrent souvent la prononciation du *r* plus tard que celle des autres phonèmes).

Les derniers facteurs sortent en fait déjà du domaine de la phonétique proprement dite, mais ils peuvent expliquer l'impression désignée par l'expression *sonner juste*. Enfin, ce n'est jamais un seul élément du mot ou un seul facteur qui déterminent la motivation du mot, tous ces éléments jouent en interaction pour créer une impression phonosymbolique. Le terme de *symbolisme phonétique* est peut-être même trop restreint: le *sound symbolism* de l'anglais, dépourvu de référence directe à la phonétique rend peut-être mieux l'extension du phénomène. C'est pourquoi l'auteur de ces lignes a proposé le terme de *symbolisme phonique* (Käsper 1997).

Nous avons laissé de côté, pour la clarté de l'exposé, les *objections que rencontre d'habitude l'étude du symbolisme phonétique*. Il faut y revenir tout de même.

D'abord, on ne manquera pas de trouver des exemples contraires à ceux qui viennent d'être cités. La première réplique, d'une risible évidence, mais qui n'en est pas moins fondée, c'est que la langue n'est pas une construction strictement logique et qu'il y a toujours des exceptions. Il ne peut être question, à propos des valeurs phonosymboliques des voyelles, que de *tendances* – quelque régulières qu'elles soient. M. Grammont (1933), qui décrit très précisément „les valeurs impressives” des phonèmes, souligne toujours que les phonèmes ne possèdent ces valeurs qu'*en puissance* et que c'est le langage dans son fonctionnement et dans sa signification qui les mettent en relief. Cela ne se produit pas toujours et pas toujours de la même manière. De même Guiraud (1986: 93), à propos de „l'onomatopée articula-

toire", trouve que les caractères articulatoires n'ont de valeur que dans la mesure où le mouvement des organes de la parole présente une analogie avec le mouvement signifié, procédé qu'il appelle *rétrosignification*; cette analogie a beau être virtuelle, elle n'en inspire pas moins la motivation.

La deuxième objection souligne la diversité interculturelle de l'expression du symbolisme phonétique: dans différentes langues, le même son, le même objet etc. portent des noms différents. D'abord toutes les langues ne possèdent pas les mêmes moyens phonétiques (le *õ* de l'estonien par exemple n'existe pas dans la plupart des langues indo-européennes). Et elles ne les emploient pas forcément exactement de manière identique. De plus, la perception d'une même réalité diffère souvent: le même objet peut être perçu autrement par des peuples distincts. Le concept non-verbal étant différent, l'expression verbale, elle aussi, sera différente.

L'analyse phonosymbolique d'un corpus

La recherche que nous avons menée⁵ permet bien d'illustrer la diversité interculturelle de l'expression du symbolisme phonétique. Chaque langue a son vocabulaire à elle. Quels moyens permettent de produire l'effet voulu dans deux langues différentes? Est-ce que les deux formes peuvent être également expressives? Nous allons chercher une réponse à ces questions dans une analyse détaillée d'une manifestation du symbolisme phonétique à son niveau de base – les sons acoustiques –, dans un corpus franco-estonien constitué des mots les plus communs pour désigner les cris des principaux animaux domestiques.

Nous ne nous limiterons pas à l'analyse des voix du chien et du chat car d'autres animaux font traditionnellement aussi partie de la vie de l'homme. Nous allons ajouter aux

⁵ Dans le cadre d'un mémoire de fin d'études: M. Käsper, *Cris d'animaux. Etude contrastive de symbolisme phonique*, Mémoire de fin d'études. Sous la direction de Enn Veldi et Eva Toulouze, Université de Tartu, 1997.

„meilleurs amis de l'homme" les bovins, le mouton, le cochon, le cheval, le coq et la poule. Le chien sera en fait traité en dernier, parce que pour exprimer le cri de ce fidèle ami, l'homme a inventé un lexique tellement riche qu'il demande une analyse à part.

Le choix de notre corpus se justifie par le fait que la nature des sons à analyser est claire et identifiable et qu'un tel choix recouvre une grande variété de timbres, et permet d'étudier la réalisation d'effets expressifs fort variés.

L'intérêt et la portée de cette étude tiennent certainement au fait qu'elle concerne des langues de deux familles linguistiques distinctes (une langue romane donc indo-européenne, l'autre finno-ougrienne). Et ce d'autant plus que le français est normalement tenu pour une langue fortement abstraite, intellectualisée (Ullmann 1959: 13) tandis l'estonien – ainsi que toutes les autres langues balto-fenniques – est connu pour sa richesse en formes onomatopéiques et expressives (Põlma 1967).

Dans l'analyse qui suit, nous présenterons d'abord dans les deux langues l'onomatopée proprement dite (sauf quelques cas, où la forme onomatopéique est peu intégrée dans la langue) et la forme verbale qui la rend. Nous allons les analyser phonème par phonème du point de vue des valeurs phonosymboliques manifestées. Partant de l'hypothèse que le symbolisme phonétique est un phénomène universel, nous ne nous limiterons pas aux deux langues de départ, mais nous prendrons aussi en compte *les formes parallèles dans les langues avoisinantes*. Nous ne négligerons pas davantage *l'étymologie des mots*, parce que les formes d'arrière-plan' peuvent souvent permettre d'attester la formation ou l'origine onomatopéique des mots. Il est vrai que l'évolution étymologique des mots français est nettement mieux connue que celle des mots estoniens, puisque nous avons sous les yeux le latin qui est à l'origine de la plupart des mots. L'origine des mots estoniens n'est pas aussi clairement attestée, et nous sommes souvent amenés à chercher dans

d'autres langues d'éventuels emprunts. Pour des raisons historiques en effet, les emprunts à l'allemand, mais aussi au suédois, au russe et aux langues baltes sont fréquents; mais il n'y a guère besoin pour ce qui est du mot onomatopéique d'aller chercher l'emprunt; même si un mot ressemble à celui d'une autre langue, il sera plutôt une 'traduction' autochtone du son à l'aide des moyens de la langue d'arrivée (Pölmä 1967: 411; Mäger 1967: 190). L'identité des formes a d'ailleurs tendance à confirmer l'universalité de la perception phonosymbolique de peuples divers. Partant de la thèse de l'universalité du symbolisme phonétique, V. Voronin (1969) propose une approche structuraliste pour décrire ce phénomène: *le phonémotype* est un type acoustique ou articuloire de phonèmes 'sémantiquement chargés'. Ce concept repose sur l'idée que l'impression onomatopéique n'est pas créée par tel ou tel phonème, mais par des groupes des phonèmes qui constituent des structures universelles. Dans notre analyse, nous allons nous servir de cette unité descriptive pour expliciter les ressemblances entre les langues où elles sont évidentes.

| | | |
|--------------------------|----------------|----------------|
| 1) <i>le chat – kass</i> | français | estonien |
| onomatopée: | <i>miau</i> | <i>näu</i> |
| verbe onomatopéique: | <i>miauler</i> | <i>näuguma</i> |

Dans le cas du chat, l'onomatopée et la syllabe tonique du verbe qui rend l'onomatopée correspondent parfaitement dans les deux langues. Les diphtongues *-iau* et *-äu* passent de voyelles antérieures non-arrondies aux postérieures arrondies, commençant par un son aigu et nerveux pour se prolonger ensuite par un son plus long, comme apaisé⁶. Les consonnes sont dans les deux cas nasales. Dans toutes les langues romanes (it. *miagolare*, esp. *miullar*) et germaniques (all. *miauen*, angl. *miaow*), l'onomatopée est introduite par *m* tandis que dans les langues balto-fenniques (finnois *nau-*

⁶ Pour le changement de tonalité de la voix dans l'expression de différentes émotions ou attitudes cf. les études de Morton (1977) et de Ohala (1984).

kua) c'est le *n* qui joue ce rôle. Les deux permettent bien de rendre le cri sonore du chat, de timbre assez particulier. Cette sonorité est appuyée en français par la liquide *l* et en estonien par l'explosive *g*, une explosive sonore. Ainsi, d'après le modèle de Voronin, peut-on faire ressortir comme phonémotype de l'onomatopée du chat:

NAS+ Vant+Vpost+SON

Un autre son fort particulier, émis par le chat, est le **ronnement**:

| | | |
|-------------|------------------|------------------|
| onomatopée: | <i>ronron</i> | <i>nurr-nurr</i> |
| verbe o.: | ronronner | nurruma |

Les deux onomatopées, mais aussi les deux verbes dérivés se construisent au moyen d'un redoublement - ce qui correspond à la réalité de ce son répété et continu. Dans le verbe estonien le redoublement se présente sous forme geminée: *ur-ru*, mais il s'agit toujours du même procédé. Les voyelles *o* et *u* sont des voyelles postérieures graves, de tonalité basse; elles ont tendance à exprimer, chez les animaux de même que chez l'être humain, des attitudes telles que l'assurance, la confiance, etc. tandis que la tonalité haute exprime la nervosité ou la peur⁷; un chat qui ronronne est sans aucun doute satisfait et n'a peur de rien. Quant aux consonnes, elles sont identiques dans les deux langues, mais se présentent en ordre inverse. Le français introduit le son par 'le petit grondement' du *r* qui se prolonge et s'adoucit en une durée sonore en forme de *n*. L'estonien, par contre, introduit le son par par une nasale douce, sonore et le prolonge en un 'petit grondement' sourd. C'est la perception des mêmes éléments, mais de manière différente. Et si l'on veut établir un phonémotype du ronnement, il pourrait se présenter de la manière suivante:

VIBR+ Vpost + CONT (NAS)

NAS (VIBR)

⁷ Cf. Morton 1977.

2) les bovins – veisedl'onomatopée: *meuh!* *ammuu! muu! möö!*les verbes: *meugler, beugler, mugir* *ammuma,*
möögima, (inisema)

Les onomatopées des cris de bovins sont dans les deux langues des altérations du même modèle: la nasale *m* + une voyelle sombre (*u, ö*). La forme française *meuh!* ne diffère des *muu!* et *möö!* de l'estonien qu'au niveau de l'orthographe. La forme la plus altérée est *ammuu!* de l'estonien: à la syllabe principale s'est agglutinée une syllabe introductive, où l'ajout du *a* a provoqué la gémiation du *m* initial. Que la voyelle rajoutée soit justement le *a*, s'explique par le principe de l'apophonie qui fonctionne presque toujours dans la construction des mots à redoublement et suivant lequel les voyelles des syllabes répétées vont de la plus claire à la plus grave. Le *a* convient bien à cette onomatopée – il est bien plus clair que le *u*, mais ce n'est pas non plus la voyelle la plus claire, ce qui se justifie par le fait qu'il s'agit d'un animal de gabarit volumineux⁸. Les voyelles sombres sont donc aptes à rendre le cri sourd et prolongé d'un gros animal comme le bœuf ou la vache et c'est bien le nasale *m*, plus arrondie, donc 'plus grande' que le *n* (cf. ci-dessus *näuguma*), qui rend ce timbre particulièrement nasal et prolongé.

L'ensemble des verbes estoniens, sauf *inisema* dont le sens est également un peu différent (cf. plus bas), sont tous des altérations du même modèle. Les verbes *ammuma*, *möögima* (de même que le finnois *ammua*) proviennent directement des onomatopées; les verbes français équivalents sont aussi des variations: *beugler* est une altération expres-

⁸ J. J. Ohala (1984) développe l'idée d'un *code de fréquence (frequency code)* globale (mettant en jeu l'intonation, le syntaxe, voire l'anatomie vocale) et qui associe le ton aigu et la haute fréquence aux sujets 'vocalisants' de petite taille (*small vocalizer*) et le ton grave, la basse fréquence, aux sujets de gros volume (*large vocalizer*). Les lois de la physique et de la nature le confirment: plus un animal est gros, plus il est sûr de lui, plus la fréquence de sa voix peut être basse; plus un animal est petit, plus il est en danger, plus il doit avoir peur, et la voix qu'il produit est déjà par nature de plus haute fréquence.

sive de *bugler* (XII^e siècle), ‘corner’, dérive de l’ancien français *bugle* ‘buffle’, ‘bœuf’, mot de lui-même expressif avec son articulation arrondie à laquelle s’ajoute une voyelle qui dépeint le timbre de la voix de l’animal; *meugler* est une altération de *beugler* par croisement avec *mugir*; *mugir* lui-même est une réfection, d’après le latin *mugire*, de l’ancien français *muir* qui continue la forme latine, de même que l’ancien provençal *mugir* et l’it. *muggire*. En comparant les trois verbes entre eux, c’est sans doute *meugler*, le plus récent, qui est le plus expressif et qui ressemble le plus à l’onomatopée – un exemple de l’évolution phonétique du français vers le plus motivé, contrairement à l’idée répandue d’une évolution systématique vers l’abstraction (Saussure 1922: 183, Ullmann 1959: 13, Bladon 1977). Le passage de *m* à *b* n’est pas fortuit: il s’agit de phonèmes bilabiaux très arrondis, avec une forte protrusion des lèvres. Les syllabes toniques (-*gl*-, -*g*-) se terminent par des explosives sonores. C’est surtout la sonorité qui compte ici, puisqu’il s’agit de sons tranquilles et prolongés.

Le phonémotype, dans le cas des bovins, va de soi: NAS(*m*) + Vpost (+ SON)

Nous avons laissé pour la fin le verbe *iniseima*, qui diffère nettement des autres: il fait référence à un bovin qui s’exprime d’une voix faible, ou bien à de jeunes bovins. La composition phonétique est très parlante: les voyelles aiguës claires qui sont moins fortes et rendent la discrétion des bêtes et le nasale *n* qui rend bien le timbre nasal, mais moins arrondi, c’est-à-dire moins ‘gros’ et moins ‘prétentieux’ que le *m*.

3) le mouton – lammas

| | | |
|-------------|--------------|----------------|
| onomatopée: | <i>bêh!</i> | <i>mää!</i> |
| verbe o.: | <i>bêler</i> | <i>määgima</i> |

L’onomatopée et le verbe qui la rend se correspondent parfaitement dans les deux langues. Les deux langues semblent, à première vue, très différentes, en fait les tendances sont identiques à celles que nous venons de relever dans le

cas des bovins: *ê* et *ä* sont des voyelles claires, sans que ce soit les plus aiguës; elles rendent bien un cri sourd et prolongé comme celui des bovins, mais en même temps plus clair et sonore; l'altération de *b* et de *m* est semblable à celle de *beugler* et *meugler*: les deux phonèmes sont articulés avec une forte protrusion des lèvres, mouvement qui correspond au prolongement du son.

4) le cochon – siga

onomatopée:

röh-röh!

verbe o.:

grogner

rõhkima

Dans le cas des mots concernant le cri du cochon, les deux langues l'expriment par des mots fort différents. Pourtant les deux sont très expressifs. Le champ sémantique de *grogner* recouvre également celui du cri du chien quand celui-ci est sourd et menaçant (équivalent de l'estonien *urisma*, cf. p. 58). Les deux cris sont de tonalité basse (voyelle postérieure *o*), mais si dans le cas du chien le *r* est menaçant, dans le cas du cochon il évoque le ronflement que produit le cochon en fouillant la terre ou en mangeant bruyamment. La force menaçante du *r* est atténuée par les deux explosives sonores. L'estonien *rõhkima* contient également un *r*. En estonien le souffle du *h*, auquel s'ajoute l'explosive *k*, vient renforcer ce ronflement, et *rõhkima* semble plus bruyant que *grogner*. Le fait que *õ* soit plus éclatant que le sombre *o* va dans le même sens. Cela explique sans doute qu'il y ait en estonien une onomatopée très bien intégrée pour le cri du cochon, tandis qu'en français, une langue où „les cochons semblent être un peu moins bruyants”, il n'y en a pas.

5) le cheval – hobune

le verbe onomatopéique: *hennir*

hirnuma

Il n'y a pas d'onomatopée inscrite dans les deux langues pour le cri caractéristique du cheval bien que la littérature ne manque sans doute d'en fournir des transcriptions, du moins en estonien sous des formes comme *iih-haa*, *hii-haa*

ou autres – redoublement géminé ou simple d'une syllabe avec altération des voyelles suivant le principe de l'apophonie: le cri du cheval semble au départ très fort et aigu – l'onomatopée commence brusquement par un *h* au souffle assez fort en estonien (contrairement au français), et par deux voyelles antérieures 'aiguës' et se prolonge ensuite en une durée plus posée et rendue par le *a* long.

Une explication (sans doute un peu simpliste) au fait qu'il n'y ait pas d'onomatopées fixées dans la langue, pourrait être que l'on n'en a pas besoin, tant les verbes sont expressifs: comme l'exige la nature du son, les voyelles *i* et *e* des deux verbes sont les plus aiguës; de même commencent-ils par des *h*, consonne-souffle; et si le *e* de *hennir* est peut-être légèrement moins aigu que le *i* de *hirnuma*, le *h* du terme français est d'autant plus expressif que le *h* aspiré n'est en français pas très fréquent à l'initiale. Quant à l'alternance de *i* et *e*, on peut trouver dans les langues finno-ougriennes des variantes de ce terme avec un *e*: vepse *hernda*, *hernuda* à côté de *hirnuma* et du finnois *hirnuu*. Ce son est prolongé par les phonèmes *n* et *r*, que nous avons déjà rencontrés: le français favorise un prolongement sonore et nasal, par le moyen du *n*, et l'estonien un prolongement sourd et vibrant, au moyen du *r*. Le phonémotype envisageable serait: SPIR(*h*) + Vant+ CONT(NAS)

(VIBR)

Un son qui n'est pas en soi un cri, mais qui est propre au cheval, est le bruit rappelant le ronflement que produit un cheval qui souffle bruyamment, de peur ou d'impatience, en secouant la tête: *l'ébrouement du cheval*.

verbe o.: *s'ébrouer* *puristama*, *pruuskama*; *korskama*

Tous ces verbes contiennent le *r*, élément du ronflement par excellence, et le *korskama* de l'estonien est même morphologiquement lié au verbe estonien qui désigne le ronflement – *norskama*. Les voyelles sont toutes graves et conviennent bien à rendre un bruit sourd. L'étymologie du verbe français nous dit qu'il est motivé sémantiquement: il dérive

probablement de l'ancien français *bro(u)*, qui signifiait 'bouillon', et dépeint l'écume qui vient à la bouche du cheval quand il s'ébroue.

6) le coq – kukk

onomatopée: *cocorico* (*coquelico*, *coquerico*)

kikerikii, *kukeleegu*, (*kukerikuu* etc)

verbe:

chanter

kirema

Dans toutes les langues le chant du coq a inspiré des onomatopées très expressives. On pourrait en citer quelques exemples: l'espagnol *coquelico*, l'italien *chicchirichí*, l'anglais *cock-a-doodle-doo*, l'allemand *kikeriki*, le suédois *kuckeliku*, le danois *kykeliky* (Dogano 1983: 103; *Dictionary* 1994). La transcription de ces onomatopées peut plus ou moins varier dans toutes les langues, comme le montre déjà la variété des transcriptions en français, et la quantité des variantes qui existent en estonien: *kikerikii* peut devenir *kukerikuu*, *kukeleegu*, *kukereegu* etc. Ces onomatopées (où des voyelles claires alternent avec des voyelles graves) peuvent laisser des impressions légèrement différentes, mais l'élément commun demeure l'explosive *k* qui traduit le chant éclatant du „réveil-matin de la ferme”. L'alternance de *l* et de *r*, (voir aussi *hurler* et *urisema* chez le chien) n'est pas en soi un élément de différence, parce que ces phonèmes sont tous deux des dentales apicales et du point de vue du point d'articulation, ils forment un seul phonème.

La comparaison des verbes qui s'utilisent pour le chant du coq dans les deux langues montre que nous avons là le seul exemple de notre corpus où le mot français est nettement moins expressif, que le mot estonien – on pourrait même le qualifier d'abstrait. *Chanter* est le verbe commun que l'on emploie à propos de tous les oiseaux, quel que soit leur chant. *Kirema* de l'estonien par contre, provenant de l'onomatopée *kikerikii*, se dit uniquement du chant du coq. Ce verbe est en français nettement plus arbitraire que son équivalent estonien: aussi bien les onomatopées du cri que les dé-

nominations de l'oiseau sont aussi motivées en français qu'en estonien. Toutes deux, *coq* et *kukk*, rappellent le son émis par le coq lorsqu'il ne chante pas, mais se contente d'énoncer sèchement (cf. les *k*) une note grave et sourde (*o, u*).

7) la poule – kana

| | |
|-------------|---|
| onomatopée: | <i>kaa-kaa</i> |
| verbe o: | <i>glousser, caqueter</i> <i>kaagutama,</i> <i>(loksuma)</i> |

Le français ne connaît pas d'onomatopées fixée comme l'estonien. Il a en revanche deux verbes onomatopéiques pour désigner le cri de la poule tandis que l'estonien n'en a qu'un. La différence sémantique entre les deux verbes français réside dans le fait que *glousser* dépeint les cris brefs, répétés, poussés par la poule en général, à n'importe quel instant, tandis que *caqueter* dépeint spécialement le cri que la poule pousse au moment de pondre (*Petit Robert* 1986). Les occlusives sourdes de *caqueter* sont expressives, leur articulation consistant en une brusque contraction des cordes vocales. *Glousser*, par contre, est plein de phonèmes doux et glissants. La voix de la poule n'est effectivement pas aussi éclatante que celle du coq, elle est assez douce et faible, ce que rend bien le *-ou-* [*u*], voyelle fermée, de faible intensité, et la combinaison des deux sonores *gl-*. A moins que ce verbe ne fasse référence aux petits mouvements caractéristiques de la poule qui fouille la terre (les sifflantes *-ss-* évoquent peut-être le petit tourbillon de sable provoqué par la poule).

L'estonien *kaagutama* est plutôt proche de *glousser*: tout d'abord il désigne le cri de la poule de manière générale; ensuite la voyelle longue et l'explosive sonore, malgré les occlusives sourdes qui les encadrent suggèrent la tenue et la tranquillité. Les deux occlusives sourdes sont-elles une 'compensation', l'estonien ne connaissant pas de terme spécial pour dépeindre le cri de la poule au moment de pondre. D'ailleurs, il n'est pas impossible de trouver en estonien

un mot proche du français *caqueter* et qui lui aussi présente une brusque contraction: c'est *loksuma*, dont le sens principal est 'se secouer', mais qui se dit aussi de la poule ou du coq; toutefois c'est un emploi marginal, peu connu même des locuteurs estoniens.

Et, finalement, celui qui est le gardien de tous ceux qui viennent d'être cités:

8) le chien – koer

| | | |
|--------------------------|---|-----------------|
| onomatopée: | <i>ouah-ouah!</i> | <i>auh-auh!</i> |
| verbe le plus utilisé: | <i>aboyer</i> | <i>haukuma</i> |
| autres verbes français: | <i>japper, glapir, gronder,</i> <i>grogner, hurler</i> | |
| autres verbes estoniens: | <i>klähvima, (niutsuma),</i> <i>urisema, uluma</i> | |

Une grande abondance de termes sert à dépeindre le cri du chien. La variété des sons produits par le chien semble en effet très étendue à l'oreille humaine, sensibilité qui se manifeste aussi lexicalement.

Les onomatopées désignant le cri habituel du chien se ressemblent. Le *ouah-ouah!* français semble peut-être plus doux que le *auh-auh!* estonien, parce que le *h* n'est pas aspiré en estonien, mais accompagné, au contraire, d'un souffle plus ou moins brusque, tandis que le *h* français ne s'entend pratiquement pas. (Notons que la variante 'faible' – sans *h* – *ava* est en estonien employé par des petits enfants pour désigner le chien en général.) Mais, les éléments qui servent à dépeindre ce cri dans les deux langues sont les mêmes.

Les verbes les plus communs pour désigner le cri du chien, *aboyer* en français et *haukuma* en estonien, laissent des impressions un peu différentes. Le verbe estonien, où à une explosive sourde *-k-*, produite avec une contraction brusque des organes articulatoires, s'ajoute encore un *h* fortement soufflé, peint très vivement le cri plutôt violent du chien. L'*aboyer* français, par contre, semble plutôt doux à cause de la

combinaison des voyelles *-oy-*, qui laissent une impression „arrondie” (<l’articulation) et douce, et d’une seule consonne, également sonore. Le *h* qui déjà dans l’onomatopée était aspiré a complètement disparu. L’étymologie nous dit pourtant que ce verbe a été bien plus onomatopéique autrefois: jusqu’au début du XVII^e siècle, il se présentait sous la forme *abayer* (rarement *bayer*), attestée par le correspondant it. *abbaiare*, comparable au latin *baubari* et au grec *bauzein*; des formes avec les radicaux *bau-* et *hau-* existent encore dans les parlers du Nord-Est et de l’Est de la France (*Dictionnaire étymologique* de Bloch, 1994). Donc, le *a* initial s’est agglutiné plus tard, dans la mesure où le *h* ou le *b* s’étaient affaiblis, et la combinaison des voyelles s’est altérée.

Quant à la tonalité des voyelles, Grammont (1933: 386) trouve que le français *aboyer*, qui désigne d’une manière générale le cri du chien qui ne hurle ni ne gronde, n’est pas expressif lorsqu’on l’applique à la voix aiguë des tout petits chiens ou à la voix rauque des chiens de grande taille; il correspond au son émis par des chiens de taille moyenne (cf. Morton 1977 et Ohala 1984). C’est ainsi que la voix du petit chien, mais aussi du renard qui glapit, est aiguë, celle du chien moyen éclatante et celle du gros chien sourde. C’est le gros chien qui fait *wauwau* en allemand, *auh-auh* en estonien ou *baubau* en italien et en grec; de ce dernier vient *bauburi* en latin, à partir duquel s’est développée la forme française *aboyer*. On dirait que le verbe français a évolué sous une forme désignant le cri de chiens moins imposants que dans les autres langues.

Les verbes qui désignent la voix aiguë du chien sont en français *glapir* et *japper*, qui ont comme correspondant estonien *klähvima*. La différence entre les deux verbes français n’est pas significative, bien que *japper* désigne les aboiements aigus et clairs du jeune chien ou d’un chien de petite taille (les jappements du roquet par exemple) et *glapir* s’applique aussi à d’autres animaux de petite taille qui poussent un cri bref et aigu (le lapin, l’épervier, mais aussi le renard,

le chacal). Étymologiquement, *glapir* a comme origine l'ancien verbe *glatir*, du latin *glattire*, verbe onomatopéique désignant le cri des jeunes chiens, d'où it. *ghiattire*, esp. *latir*, ancien provençal *glatir*. Il s'est altéré, par contamination avec *japper*, en *glapir*. Le verbe estonien *klähvima* désigne, comme les verbes français, les aboiements aigus du chien, mais aussi du renard ou du chacal. Il est nettement à mettre en parallèle avec l'allemand *kläffen*. On trouve aussi *kähvima*, variante peu fréquente de *klähvima*.

Un phonémotype assez clair ressort aussi bien pour les voyelles que pour les consonnes: ce sont en grande partie les explosives qui „mènent le jeu” – *glapir* et *klähvima* sont tous deux introduits par une explosive; dans *japper* l'explosive *p* est même redoublée. Aussi bien dans *glapir* que dans *klähvima* l'explosive est adoucie tout de même par la liquide *l*, effet auquel peut correspondre la spirante sonore initiale de *japper* – les deux ‘diminuant’ la violence du son. Les fins des syllabes toniques sont plus variées: le français s'appuie toujours et surtout sur l'explosive, l'estonien prolonge l'écho du glapisement par la souffle du *h* en combinaison avec la soufflante spirante sonore *v*. Un éventuel phonémotype serait:

EXPL+LIQ + Va.écl. + SPIR

SPIR EXPL

L'estonien propose aussi *niutsuma*, avec ses variations *niitsuma*, *niuksuma*, et *kiunuma*. La nuance plaintive de ces verbes n'est pas forcément présente en français dans *glapir* ou *japper*. Je ne trouve pas de verbe correspondant à ces mots en français, mais leur expressivité en estonien mérite d'être soulignée: voyelles claires et aiguës, nasale. L'articulation de la combinaison de consonnes *-ts-* de *niutsuma*, l'une des plus fréquentes parmi les onomatopées d'action estoniennes (Põlma 1967: 112-119), consiste en un petit claquement de la langue, exprimant de manière expressive des mouvements masticatoires. Et un son comme *niutsuma* peut effectivement être interprété comme un cri que le chien

n'ose pas vraiment pousser ni complètement avaler – un cri qu'il mâche dans la bouche...

Pour rendre la **voix basse** d'un chien on trouve en français les verbes *gronder* et *grogner*, ainsi que *grommeler*, qui s'applique plus spécialement au grognement du sanglier. De *gronder* on trouve aussi les formes *grondir* et *grondre*; il vient du latin *grundire*, variante de *grunnire*. *Grogner*, qui vient de la variante *grunnire*, a d'abord été *gronir*, puis *groignir* d'après 'groin', et est devenu finalement *grogner*, probablement d'après 'grigner', ces deux mots ayant toujours eu des rapports de sens et de forme (*Dictionnaire étymologique* de Bloch, 1932). La différence entre ces deux verbes existe tout de même: *grogner* désigne un cri sourd poussé par le chien, le cochon, le sanglier et, par extension, représente aussi la voix de l'ours; *gronder* dépeint également une voix sourde et basse, mais c'est une voix menaçante et furieuse. En estonien, le dernier des sujets qui *grognent* en français, l'ours, entre déjà dans le champs sémantique de *mõmisema* que l'on emploie uniquement à son sujet, jamais à propos du chien. Le verbe désignant la voix sourde et menaçante du chien est en estonien *urisema*, correspondant ainsi plutôt à *gronder*.

L'élément commun à tous ces verbes est la sonorité basse et grave de leurs voyelles. Et si nous avons remarqué que le verbe le plus commun pour rendre la voix du chien en français, *aboyer*, en était venu à désigner plutôt la voix de chiens de taille moyenne, son correspondant sémantique en estonien *haukuma* entre entièrement dans la série de mots désignant la voix grave. La différence de nuance expressive entre *grogner* et *gronder* du français peut s'expliquer par le son plus nasal du *-gn-* qui le rapproche du *grommeler* (*-mm-*) de français et du *mõmisema* (les deux *m*) d'estonien. *Gronder*, son qu'un chien produit entre ses dents, le museau fermé, la voix sortant par conséquent par des cavités nasales, contient effectivement également une nasale, mais l'explosive qui s'y ajoute rend le son de ce mot plus sourd, et la

nasale sert à prolonger cette impression. Le *r* de *urisema* reproduit un son vibrant qui lui aussi permet de rendre le caractère menaçant, puisqu'il s'appuie sur une voyelle sombre. Il est encore plus expressif si l'on utilise son aptitude à être prolongé autant que la réserve de souffle le permet. Ainsi, quelque étonnant que ce soit, le prolongement d'un son se trouve exprimé en estonien par la liquide *r* et en français par la nasale *n*.

Un autre cri fort particulier du chien est la voix prolongée, plutôt sombre et plaintive que le chien (et le loup) produit surtout dans la nuit. En français c'est **hurler** qui la désigne, en estonien c'est **uluma** ou **ulguma**. Les voyelles sombres sont là, mais tandis que le *l* de *uluma* de l'estonien ou *ulvoa* du finnois semblent parfaitement propres à rendre le ton plaintif et prolongé, **hurler** du français fait d'abord plutôt penser à *urisema* d'estonien. Or si l'on regarde l'étymologie de ce mot – *uller* au moyen âge, du latin populaire *urulare*, du latin classique *ululare* (it. *urlare*, ancien provençal *ular*, *udolar*), l'origine expressive est attestée. De même l'altération de *r* et de *l* (comme dans l'onomatopée du coq) n'est pas occasionnelle: les deux sont des dentales apicales, c-à-d que du point de vue du point d'articulation, elles forment un seul phonème.

Un fait intéressant à noter est aussi une correspondance frappante par la sonorité entre une variante de l'extrême Sud-Ouest de l'*aboyer* français, **lairer**, venu du latin *latrare* (it. *latrare*, esp. et port. *ladrar*), employé comme un synonyme d'*aboyer*, et le mot estonien **lõrisema**, un mot onomatopéique, moins fréquent que *haukuma* ou *urisema*, et qui par son sémantisme est plutôt un synonyme de *urisema*. Outre des voyelles semblables, les deux contiennent un *r* 'menaçant', ce qui fait penser que le cri habituel a été compris comme un cri agressif, même s'il commençait doucement par la liquide *l*. Les voyelles claires de **lairer** suggèrent l'idée d'un chien plutôt de petite taille tandis que *latrare* serait applicable, d'après les idées de Grammont, aussi aux chiens de

taille moyenne. On pourrait constater ainsi une sorte de parallélisme dans l'évolution des verbes onomatopéiques du cri habituel du chien en français vers le plus petit. (Rappelons notre constatation à propos d'*aboyer*.) Est-ce que les chiens dans l'Empire Romain étaient plus grands que dans la France méridionale? C'est peu probable. Mais même une telle spéculation à partir des apparences peut contribuer à faire comprendre les valeurs phonosymboliques du langage, ce qui est le but de notre analyse.

Conclusions

Notre objectif était de présenter le phénomène du symbolisme phonétique. Un aperçu historique de même que des repères théoriques étaient indispensables pour situer ces études dans un cadre plus général. Cette introduction a constitué une toile de fond à notre étude, dans laquelle nous avons fini par insérer cette théorie dans l'analyse d'un corpus franco-estonien concret. Les résultats de cette analyse, où nous avons confronté les mots à sémantisme semblable – les cris d'animaux – en français et en estonien pour considérer à quel point se manifestent dans ces mots les valeurs phonosymboliques du langage, seront explicités ici plus en détail.

Premièrement, la confrontation de ces formes a fait ressortir que tandis que l'estonien a presque toujours une onomatopée propre à dépeindre le cri de l'animal, à laquelle correspond avec une régularité plus ou moins rigoureuse un verbe, le français n'a pas toujours d'onomatopées profondément inscrites dans la langue (les cas du cochon et de la poule). Or les verbes qu'il possède n'en sont pas moins nombreux. Très souvent on a trouvé en français des verbes de sémantisme totalement ou presque identiques qui pourtant constituaient en tant que tels des mots différents (*glapir-japper*, *beugler-meugler-mugir*). En estonien, par contre, on trouve aussi de nombreuses variations pour les mots dé-

signant un cri d'animal, mais ce sont toujours plutôt des variantes différentes du même mot qui n'altèrent le sens que d'une petite nuance (*niutsuma, niitsuma, niuksuma*). Puisque notre but était de confronter les mots les plus communs pour désigner tel ou tel cri dans les deux langues, nous n'avons pas toujours relevé les nombreuses variations possibles des mots en estonien parce que nous les avons considérées comme un seul mot.

L'analyse des valeurs phonosymboliques de ces mots a permis de mettre en évidence un certain nombre de différences; on peut pourtant constater que les ressemblances dépassent les différences, ou, d'après le postulat de Voronin (1978), que l'isomorphisme domine l'allomorphisme, ce qui fait que dans un très grand nombre de cas, il a été possible de faire ressortir un phonémotype du cri de tel ou tel animal.

Nous n'avons pas établi de phonémotype dans tous les cas, parce que les moyens utilisés dans les deux langues sont parfois très différents, ce qui ne leur a pas empêché de former des mots toujours aussi expressifs dans chacune d'entre elles (cf. le cas du cochon). Ces cas illustrent comment deux peuples peuvent parfois ressentir la nature d'un son ou d'un phénomène de manière différente et former par conséquent des mots différents qui sont pourtant toujours également expressifs.

L'autre origine des différences est la sélection qui se produit dans la matière disponible dans chaque langue. Les moyens ne sont pas égaux. Nous avons vu que le *h*, dont la nature est toujours de dépeindre un souffle, est plus fort en estonien qu'en français. D'autre part, même si la nature des phonèmes est semblable dans les deux langues, l'une peut favoriser un certain type de phonème et l'autre un autre. Dans notre analyse, nous avons par exemple fait face plusieurs fois au fait qu'un son avait été prolongé en français au moyen de la nasale *n* et en estonien au moyen de la liquide *r* (*ronronner-nurruma, hennir-hirnuma, gronder-urisema*).

Ce dernier fait ne doit pas être une règle pour 'la traduction' du prolongement d'une langue à l'autre, puisque notre corpus ne contient que très peu de mots et ne permet pas de tirer des conclusions globales; mais la récurrence de ce mécanisme au cours de notre analyse peut permettre de poser une hypothèse pour d'autres travaux sur ce thème. En tout cas ceci confirme que, quelle que soit la forme des moyens phonosymboliques qui s'expriment concrètement dans les mots, la langue les utilise toujours pour former une impression expressive.

Quant à la grande différence à laquelle on aurait pu s'attendre entre le français, considéré comme une langue fortement intellectualisée et abstraite, et l'estonien, considéré comme une langue très riche en formes onomatopéiques et expressives, elle ne se confirme pas dans notre analyse. Une telle constatation ne permet pas de porter une appréciation sur les deux langues en général, parce que le corpus analysé ne comprenait qu'une partie négligeable de leur vocabulaire, laquelle en plus était sémantiquement présumée expressive. Elle entre pourtant bien dans le cadre général sur lequel nous avons insisté dans cette présentation du symbolisme phonétique – l'universalité de son fonctionnement.

Il faut certainement souligner encore qu'une telle analyse ne peut pas éviter une certaine subjectivité dans l'interprétation des valeurs expressives des mots considérés. Dans certains cas, les valeurs trouvées peuvent sans doute sembler un peu artificielles, voire forcées, ne serait-ce que la taille des chiens en France par exemple, mais le but de cette étude étant de réfléchir sur les valeurs phonosymboliques du langage, sur la base de leur comparaison dans deux langues différentes, même de telles spéculations, si elles sont précédées d'explications théoriques, peuvent contribuer à la compréhension d'un phénomène universel.

Abbréviations utilisées

- Vant – voyelle antérieure
 Vpost – voyelle postérieure
 Va.écl – voyelle antérieure éclatante
 NAS – nasale
 SON – phonème sonore
 VIBR – phonème vibrant
 CONT – phonème continuant
 SPIR – spirant
 EXPL – explosive
 LIQ – liquide

Bibliographie

- Bladon, R. 1977. „Approaching onomatopoeia”, *Archivum linguisticum*, vol. 8, No 2, pp. 158-166.
- Dogano, F. 1983. *Suono e senso*, Franco Angelici, Milano.
- Grammont, M. 1933. *Traité de phonétique avec 179 figures dans le texte*, Librairie Delagrave, Paris.
- Guiraud, P. 1986. *Structures étymologiques du lexique français*, Payot, Paris.
- Jakobson, R. 1969. *Langage enfantin et aphasie*, Minuit, Paris.
- Kuus, E. 1969. *Prints Valdemar ja pime moosekant. Jutupaunik*, Eesti Raamat, Tallinn.
- Käsper, M. 1997. *Les cris d'animaux – une étude contrastive de symbolisme phonique*, mémoire de fin d'études, Université de Tartu, Tartu (dactyl.).
- Morton, E. S. 1977. „On the Occurrence and Significance of Motivation-Structural Rules in Some Bird and Mammal Sounds”, *American Naturalist*, vol. 111, pp. 855-869.
- Mäger, M. 1967. *Eesti linnunimetused*, Eesti NSV Teaduste Akadeemia Keele ja Kirjanduse Instituut, Tallinn.
- Ohala, J. J. 1984. „An Ethological Perspective on Common

- Cross-Language Utilisation of Fundamental Frequency of Voice", *Phonetica*, vol. 41, pp. 1-16,
- Ohala, J. J., Hinton, L. and Nichols, J. 1994. *Sound symbolism*, Cambridge University Press, Oxford.
- Põlma, V. 1967. *Onomatopoeetilised verbid eesti kirjakeeles*, dissertatsioon filoloogiakandidaadi teadusliku kraadi taotlemiseks, Tallinn, (dactyl.).
- Saussure, F. de 1922. *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.
- The Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. 8, Pergamon Press, Oxford, 1994.
- Ullmann, S. 1957. *The principles of semantics*, Basil Blackwell & Mott Ltd, Oxford.
- Voronin, S. V. 1987. „The phonemotype: A New Linguistic Notion”, *Proceedings Xth ICPhS, The Eleventh International Congress of Phonetic Sciences*, Tallinn, August 4-7.
- Wescott, R. 1980. *Sound and Sense*, Jupiter Press.

Antoine Chalvin (Paris)

Les références personnelles en estonien et en français

Cet article a pour origine une constatation empirique que j'ai faite en traduisant en français des textes littéraires estoniens: je me suis rendu compte que j'étais souvent amené à introduire dans le texte français des références personnelles qui ne figuraient pas dans le texte estonien. J'entends par références personnelles des références à la personne grammaticale (et pas forcément à des „personnes" au sens courant), c'est-à-dire, en français, les références assurées principalement par les pronoms personnels, les possessifs et les désinences personnelles du verbe (parmi lesquelles j'inclus les indices orthographiques de la personne, qui permettent de distinguer à l'écrit les formes verbales homonymes, notamment aux trois premières personnes du singulier). Sur le plan sémantique, ces éléments renvoient en général à des êtres ou à des objets déjà connus dans le contexte ou la situation. Ils possèdent tous des équivalents en estonien: les deux langues présentent sur ce point un relatif parallélisme paradigmatique. Pourtant, ces éléments étaient toujours plus nombreux dans mes traductions que dans les textes originaux. J'ai voulu essayer de comprendre ce qu'il y avait derrière cette pratique de traduction, à l'origine purement intuitive.

Le postulat qui est à la base de cette étude – comme d'ailleurs de la plupart des travaux de linguistique contrastive fondés sur des traductions – est que la traduction révèle des caractéristiques contrastives de la langue source et de la

langue cible. L'idée est que le sens linguistique du traducteur intègre des informations contrastives implicites, qui sont mises en œuvre au cours du processus de traduction et qu'il est ensuite possible de déchiffrer, d'expliciter, en étudiant la traduction achevée. La validité de ce postulat est loin d'être absolue. Elle suppose que l'on ait affaire à des traductions de type „cibliste”, c'est à dire qui privilégient la fluidité et la naturalité du rendu dans la langue cible, par opposition aux traductions dites „sourcières” qui s'attachent à serrer au plus près le texte original.

Pour neutraliser autant que possible ma subjectivité (et éviter de prendre implicitement position sur la nature de mes traductions), j'ai choisi d'étudier la pratique d'un autre traducteur, à la compétence indiscutable, qui incarne à la perfection le modèle cibliste. Cette étude se veut très modeste. Elle n'est pas fondée sur de vastes dépouillements, mais sur quelques sondages dans des textes de Jaan Kross (principalement dans une nouvelle intitulée „*Rist*”) et dans les traductions qu'en a données Jean-Luc Moreau. J'ai constaté que les références personnelles étaient, là aussi, beaucoup plus nombreuses dans la traduction que dans l'original.

Après avoir relevé un certain nombre d'exemples illustrant les cas les plus fréquents, j'ai essayé de comprendre ce qui pouvait motiver l'absence de référence personnelle en estonien et son introduction en français. Pour ce faire, j'ai modifié les exemples en introduisant la référence en estonien et en la supprimant en français. Puis j'ai essayé de voir s'il existait une différence perceptible entre la phrase initiale et la phrase modifiée. Les exemples les plus significatifs sont classés ci-dessous en fonction des types de références introduites.

1. Introduction d'un pronom personnel

1.1. Pronom sujet

1.1.1. Avec une forme verbale estonienne comportant une marque personnelle

(1) Noh, hüppas tagasi ja vahtis mind pulkas silmil...
(SAP, 13)

...du coup, elle a fait un saut en arrière, elle m'a regardé, elle en avait les yeux qui lui sortaient de la tête... (VR, 20)

La phrase estonienne modifiée par l'introduction du pronom sujet *ta* avant la forme verbale *hüppas* ne présente pas de différence par rapport à la phrase initiale. En français, en revanche, l'ellipse du pronom sujet n'est pas possible grammaticalement; elle conférerait au texte un caractère stylistiquement très marqué, voire „expérimental”:

...du coup, a fait un saut en arrière, m'a regardé, avait les yeux qui lui sortaient de la tête...

1.1.2. Avec une forme verbale estonienne dépourvue de marque personnelle

(2) „Ääh, ei mäleta.” (SAP, 12)

– Ma foi, je n'en ai pas souvenir. (VR, 19)

En estonien, comme dans l'exemple 1, l'introduction du pronom *ma* donne une phrase équivalente. En français, la suppression du *je* produit une phrase non grammaticale et stylistiquement peu vraisemblable. Toutefois, en recourant à un registre plus familier qui autorise ce genre d'ellipse, il serait possible de proposer une traduction acceptable sans pronom sujet:

Heuh, m'en souviens pas !

1.2. Pronom complément d'objet direct

(3) Vanaisa kuulas veel tükk aega. (SAP, 15)

Grand-père l'écoula encore un long moment... (VR, 22)

En elle-même, la phrase estonienne modifiée (*Vanaisa kuulas teda veel tükk aega.*) est plus précise que la phrase initiale, mais dans le contexte elle lui est parfaitement équivalente, car ce que le grand-père écoute (un musicien) ressort clairement des phrases précédentes. En français, l'ellipse du pronom est possible et, dans le contexte, n'introduit pas de différence.

(4) On üks niisugune taim. Kas sa ära ei tunne. (SAP, 22)

Il y a une plante comme ça. Tu ne la reconnais pas? (VR, 31)

Ici aussi, les phrases modifiées (*Kas sa seda ära ei tunne. / Tu ne reconnais pas?*) sont possibles et sémantiquement équivalentes dans le contexte. En français toutefois, l'ellipse se traduit par un changement de registre : la phrase modifiée est plus familière.

1.3. Pronom complément d'objet indirect

La quasi-totalité des exemples relevés concernent des propositions introduisant un discours, direct ou indirect :

(5) Ma küsisin:

„Vanaisa, kas sa hobuseraudu sirgeks oled tõmmanud?”
(SAP, 12)

– Dis, grand-père, lui demandai-je, tu en a déjà tordu, toi, des fers à cheval? (VR, 19)

Les phrases modifiées sont parfaitement équivalentes aux phrases initiales :

Ma küsisin ta käest :

„Vanaisa, kas sa hobuseraudu sirgeks oled tõmmanud?”

– Dis, grand-père, demandai-je, tu en a déjà tordu, toi, des fers à cheval ?

(6) Ja siis jutustas vanaisa, kuidas Karila mõisapreili, kuueteistkümneaastane Caroline,... (SAP, 12)

Grand-père me parla alors de Caroline, la demoiselle du domaine de Karila, qui avait seize ans... (VR, 20)

En estonien, l'introduction de *mulle* après *vanaisa* précise la phrase dans l'absolu, mais l'information qu'elle apporte n'est pas nouvelle dans le contexte (une discussion entre le narrateur et son grand-père); les deux phrases sont donc équivalentes en contexte. En français, la suppression de *me* produit une phrase sémantiquement équivalente en contexte à la phrase initiale, mais l'absence de référence explicite à l'interlocuteur paraît un peu étrange: on sent qu'il ne s'agit pas de la formulation la plus naturelle pour rapporter un discours adressé à un interlocuteur unique et identifié. Cette phrase modifiée paraîtrait plus naturelle si le grand-père s'adressait, par exemple, à un public nombreux.

(7) Mina ütlesin: „Töömehe asi.” (SAP, 14)

„C'est ça, les travailleurs”, que je lui répons. (VR, 21)

Ici, les phrases modifiées sont parfaitement équivalentes aux phrases initiales.

2. Introduction d'un adjectif possessif

C'est, de très loin, le cas le plus fréquent, du moins dans les textes étudiés. À titre d'exemple, sur les dix premières pages de la nouvelle „Rist” (12 pages dans l'édition française), on trouve dans le texte estonien 56 pronoms personnels au génitif avec valeur possessive, et dans le texte français 98 adjectifs possessifs, ce qui représente une augmentation de 75 %.

En français, sauf cas particulier (exemple 9), l'ellipse du possessif n'est grammaticalement possible que si celui-ci est remplacé par un article.

2.1. Devant les termes de parenté

(8) ...kõik ei tarvitsenud hoopiski jagada tütrepoja suhtumist. (SAP, 10)

...tous n'avaient pas forcément partagé l'opinion de son petit-fils. (VR, 17)

En estonien, l'introduction de *tema* avant *tütrepoja* produit une phrase équivalente.

En français, en revanche, le remplacement de l'adjectif possessif par un article défini (...*l'opinion du petit-fils*) a pour effet de distancier le „possédé” du „possesseur”, ce qui ne change pas véritablement le sens, car le contexte est suffisamment clair, mais introduit, me semble-t-il, une nuance d'ironie.

(9) „Aga preili,” küsis isa, „mis tema tegi?” (SAP, 14)

– Et elle, intervint **mon** père, qu'est-ce qu'elle a fait? (VR, 21)

En estonien, l'introduction de *mu* devant *isa* ne change rien à la phrase. En français, il existe ici trois possibilités pour se passer de l'adjectif possessif :

(a) – Et elle, intervint père...

(b) – Et elle, intervint le père...

(c) – Et elle, intervint papa...

L'utilisation de l'appellatif *père* (a) est marquée socialement (noblesse et haute bourgeoisie) et chronologiquement (usage en désuétude). L'emploi de l'article défini (b) pour

référer à son propre père est également très marqué socialement (milieu rural). Aucune de ces deux formulations n'est stylistiquement acceptable dans le contexte. La solution (c), en revanche, paraît acceptable et à peu près équivalente stylistiquement.

2.2. Devant les noms de parties du corps

Avec les noms de parties du corps, l'absence de possessif (remplacé par un article défini) est parfaitement normale et courante en français.

(10) ...toetasin hoovates pahema käe vastu valget siidtapeeti. (SAP, 14)

...j'appuie **ma** main gauche sur la soie blanche de la tapisserie. (VR, 21)

Les phrases modifiées ci-dessous sont sémantiquement et stylistiquement équivalentes aux phrases initiales :

...toetasin hoovates **oma** pahema käe vastu valget siidtapeeti.

...j'appuie **la** main gauche sur la soie blanche de la tapisserie.

2.3. Devant des noms d'objets

(11) Peale laulatussõrmuse, mida ta ei võtnud seitsekümmend aastat sõrmest, oli see ta ainus ehe. (SAP, 10)

Hormis **son** alliance, qu'elle porta sans la retirer pendant soixante-dix ans, c'était là son seul bijou. (VR, 17)

En estonien, l'introduction de *oma* devant *laulatussõrmuse* produit une phrase un peu lourde, moins élégante.

En français, le remplacement de *son* par un article défini n'est guère acceptable dans le contexte, car il n'a pas encore

été question de cette alliance et la proposition relative qui suit est appositive, et non déterminative.

(12) ...oleksid sa oma käpa parem voodisse toetanud...
(SAP, 14)

Si encore tu avais posé ta patte sur **mon** lit... (VR, 21)

Les phrases modifiées sont contextuellement équivalentes aux phrases initiales (l'article défini est ici possible en français, car il s'agit d'une réplique prononcée dans une chambre; le lit est donc défini en situation) :

...oleksid sa oma käpa parem **mu** voodisse toetanud...

Si encore tu avais posé ta patte sur **le** lit...

2.4. Possessifs français à valeur expressive

(13) Vanaisa pani klaveri kinni, pistis jõulusigari suhu...
(SAP, 12)

Il referma le piano, se planta entre les dents **son** cigare de Noël... (VR, 19)

Le possessif *son* n'exprime pas ici un rapport de possession, mais le caractère personnel et coutumier d'une pratique: chaque année, à Noël, le grand-père a l'habitude de fumer un cigare.

En estonien, l'introduction du possessif *oma* avant *jõulusigari*, n'est pas sémantiquement acceptable, car cela voudrait dire que le grand-père possède un cigare (toujours le même) qu'il fume chaque année à Noël.

En français, le remplacement du possessif par l'article défini *le* change aussi le sens de la phrase: on a alors l'impression que l'expression „cigare de Noël” désigne un type de cigare particulier.

(14) Vanaema seisis pliidi ees... (SAP, 18)

Grand-mère, ... debout devant son fourneau... (VR, 26)

Ici aussi, le possessif français exprime davantage une relation coutumière, habituelle, qu'un véritable rapport de possession. Son remplacement par un article défini serait possible, avec tout au plus une légère perte d'expressivité. En estonien, l'introduction de *oma*, qui exprimerait un rapport de possession, produirait une phrase sémantiquement un peu étrange.

3. Remplacement d'une forme verbale impersonnelle par une forme personnelle

Il existe en estonien trois types de tournures impersonnelles (*vaegisikulised*). Deux d'entre elles sont parfois utilisées par les écrivains dans des contextes où ils pourraient également utiliser une tournure personnelle et où le français, me semble-t-il, préférerait la tournure personnelle.

3.1. Forme verbale au passif-impersonnel (*umbisikuline lause*)

Cette forme s'utilise en règle générale lorsqu'il existe un sujet logique, mais que celui-ci est indéterminé.

(15) Õppenõukogu koosolek, kus otsustati lõputunnistuse hinded... oli toimunud juba kaks päeva varem (SAP, 51)

Le conseil de classe, qui **arrêtait** les notes de fin d'année... s'était réuni deux jours plus tôt (VR, 61)

Le traducteur a jugé préférable de rapporter l'action à un sujet déterminé (ici, le conseil de classe) plutôt que de conserver l'indétermination en traduisant le passif-impersonnel par un *on*. Les phrases modifiées ci-dessous sont toutes les deux possibles, mais apparaissent moins naturelles.

Õppenõukogu koosolek, **mis otsustas** lõputunnistuse hinded... oli toimunud juba kaks päeva varem.

Le conseil de classe, où l'on arrêtaït les notes de fin d'année... s'était réuni deux jours plus tôt.

3.2. Forme verbale à la troisième personne du singulier (*üldisikuline lause*)

Cette forme s'utilise normalement pour exprimer des vérités générales, lorsqu'il n'existe pas de sujet logique particulier. Dans ce cas, bien que la forme verbale comporte une marque personnelle, il s'agit en quelque sorte d'une marque „vide”, qui ne fait référence à aucun sujet. Mais ce type de forme est parfois utilisée avec un sujet logique, indiqué par le contexte, de première ou de deuxième personne. Je n'en ai pas trouvé d'exemple dans les textes de Jaan Kross que j'ai consultés. L'exemple suivant est tiré d'une nouvelle de Mati Unt („*Ratsa üle Bodeni järve*”), traduite dans le cadre d'une UV¹ de traduction par des étudiants de l'Institut national des langues orientales.

(16) Tahtmatult liikusin ma tooli poole. Seda saaks ehk hädakorral relvana kasutada?

Sans le vouloir, je me rapprochai d'une chaise. En cas de danger, je **pourrais** peut-être m'en servir comme d'une arme?

En estonien, la forme personnelle (*saaksin*) serait parfaitement équivalente. En français, l'utilisation d'une tournure impersonnelle est possible, mais aboutit à une phrase quelque peu alambiquée et guère naturelle dans le contexte:

Sans le vouloir, je me rapprochai d'une chaise. En cas de danger, **il serait** peut-être **possible de s'en servir** comme d'une arme?

¹ Unité de valeur. Dans l'université française, l'équivalent d'une matière, d'un cours.

4. Conclusions

On constate que, dans la plupart des cas, les exemples modifiés sont grammaticalement possibles dans les deux langues. En estonien, les formulations explicites sont généralement équivalentes aux formulations elliptiques. En français, elles peuvent présenter des différences de sens, de registre ou des différences stylistiques plus fines (étrangeté, manque de naturel).

Le seul cas d'impossibilité grammaticale est celui des pronoms sujets, qui ne peuvent pas être omis en français, alors qu'en estonien, la présence d'une marque personnelle faisant référence au sujet dans la plupart des formes verbales permet de se dispenser du pronom qui, par analogie, peut également être omis devant des formes sans marque personnelle, comme les formes négatives.

En dehors de ce cas, il ne semble pas, à première vue, qu'il existe des caractéristiques structurelles qui favoriseraient l'ellipse en estonien ou qui l'empêcheraient en français. Il semble donc que l'on ait affaire à une tendance développée par l'usage: bien que les structures de la langue permettent des formulations avec référence personnelle pour l'estonien et sans référence personnelle pour le français, l'usage (ou plus exactement l'usage littéraire, car il est possible que les choses soient différentes dans la langue parlée) a permis et valorisé l'ellipse en estonien et l'a rendue sémantiquement impossible ou difficile à utiliser en français. Il s'agit manifestement d'une tendance profonde, qui relève de ce que l'on pourrait appeler le génie de la langue, c'est à dire d'un phénomène d'ordre stylistique ou psycholinguistique.

Plus précisément, il me semble que ce phénomène d'ellipse et d'explicitation illustre au moins deux tendances de ce type.

Tout d'abord, en ce qui concerne le français, l'introduction de références personnelles s'inscrit dans le cadre d'une tendance générale à la cohésion, à l'établissement de liens

explicites nombreux entre les différents éléments du discours, et ce à tous les niveaux linguistiques, depuis la phonétique (avec le phénomène que l'on appelle justement la liaison) jusqu'au plan textuel. C'est une particularité bien connue, qui a déjà été étudiée par un certain nombre d'auteurs. Albert Dauzat, dans un article paru en 1953, résume cette caractéristique en disant que le français est une „langue liée”. Il en analyse surtout les aspects phonétiques et syntaxiques (notamment l'usage explétif de la préposition *de*). On trouve quelques années plus tard un prolongement de cette analyse, étendue cette fois au plan du message, dans l'ouvrage classique de Vinay et Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958). La tendance du français à la cohésion a été confirmée ultérieurement par de nombreuses études de rhétorique contrastive.

Dans le cas des références personnelles, les éléments qui sont introduits en français font en général référence à des entités qui sont déjà connues dans le contexte. On peut donc bien considérer que la fonction première des références personnelles introduites par le traducteur n'est pas une fonction informative, mais surtout une fonction de liaison: elles établissent des liens entre différents éléments sémantiques qui ne sont pas liés explicitement dans le texte original, parce que l'estonien n'a pas besoin de ces liaisons dès lors que le contexte est suffisamment clair.

Quels sont les éléments ainsi liés?

L'introduction de possessifs établit une liaison **entre plusieurs participants** au processus, en marquant explicitement la relation d'appartenance qui les unit. En estonien, cette relation reste souvent implicite.

L'introduction de pronoms et la personnalisation des formes verbales impersonnelles a pour effet d'expliciter des participants au processus, c'est à dire d'établir une liaison **entre le processus et ses participants**. En estonien, il est fréquent que le processus soit décrit sans être rapporté à tous ses participants. Lorsqu'aucun des participants n'est explici-

tement mentionné, soit parce qu'ils sont indéterminés, soit au contraire parce qu'ils sont suffisamment identifiables d'après le contexte, le processus est décrit en quelque sorte pour lui-même, de façon indépendante de ses participants. On pourrait résumer cette différence entre les deux langues en disant que l'estonien est une langue centrée sur l'action, alors que le français est davantage centré sur l'actant.

C'est là, me semble-t-il, la seconde tendance profonde illustrée par ces phénomènes d'ellipse et d'explicitation. Il ne s'agit évidemment que d'une hypothèse, car les exemples relevés sont trop peu nombreux et concernent un phénomène trop limité pour pouvoir constituer une preuve suffisante. On pourrait toutefois imaginer différents moyens de confirmer (ou d'infirmer) cette hypothèse.

Il serait tout d'abord nécessaire de poursuivre la présente étude sur des bases plus rigoureuses, et notamment à partir d'exemples plus nombreux, empruntés à des auteurs – et si possible à des traducteurs – différents.

On pourrait également étudier le traitement réservé aux références personnelles françaises par les traducteurs estoniens. On peut supposer que les traducteurs littéraires expérimentés en suppriment une partie. Mais il serait intéressant de voir si ce processus d'implication est parfaitement symétrique au processus d'explicitation qui vient d'être évoqué.

Enfin, il serait intéressant de procéder à des comparaisons un peu plus subtiles que ce simple pointage de la présence ou de l'absence d'un élément. On pourrait par exemple étudier, dans différents types de textes (littéraires, journalistiques, scientifiques), la manière de présenter les processus. J'ai personnellement le sentiment, en ce qui concerne les textes littéraires, que les auteurs estoniens décrivent les processus de façon beaucoup plus concrète et imagée, alors que les auteurs français ont tendance à les présenter de façon plus abstraite et intellectualisée, davantage du point de vue de leur résultat ou de leurs conséquences pour les participants que de leurs modalités concrètes.

On pourrait peut-être voir dans cette tendance, si elle était vérifiée, la manifestation linguistique d'une caractéristique psychologique ou – pourquoi pas? – d'une „vision du monde”: l'esprit estonien s'intéresserait davantage aux processus et aux modalités de leur déroulement qu'aux êtres ou aux objets qui y participent, alors que l'esprit français ferait plutôt l'inverse, rapporterait davantage les actions à leurs participants, parce que ces derniers constitueraient pour lui un point de référence plus important pour l'intelligibilité ou l'évaluation des processus.

Bibliographie

- SAP = Jaan Kross, *Silmade avamise päev*, Tallinn, Eesti Raamat (Kupar), 1988.
- VR = Jaan Kross, *La vue retrouvée*, récits traduits de l'estonien et préfacés par Jean-Luc Moreau, Paris, Robert Laffont, 1993.
- Dauzat, Albert 1953. „Le français est une langue liée”, *L'Éducation nationale*, 8 janvier et 12 février.
- Vinay, J.-P., Darbelnet, J. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

Marri Amon (Tartu)

*Le lexique familier en estonien et en français:
problématique contrastive*

Introduction

Cet article a pour objectif d'esquisser une problématique contrastive des lexiques familiers du français et de l'estonien, en soulevant surtout les difficultés qui concernent la terminologie, compte tenu des différences entre les traditions linguistiques et bien sûr entre les phénomènes comparés.

Bien que notre objectif soit de cerner la problématique des lexiques familiers de deux langues, il nous paraît nécessaire d'inscrire ce problème dans le cadre plus large du langage familier, dont la variation lexicale ne constitue qu'une partie, une partie caractéristique certes, la plus marquée dans le cas du français, mais qui ne devrait pas conduire à négliger les autres constituants du langage familier, à savoir la syntaxe, la morphologie, la prononciation, qui d'après nos estimations jouent un rôle plus important en estonien.

La terminologie adoptée sera celle de la tradition française, laquelle bénéficie d'une grande abondance de termes décrivant le langage familier et les phénomènes associés, même si ces termes n'échappent pas à l'ambiguïté, voire au jugement de valeur et au manque d'objectivité, comme il a pu leur être reproché: ainsi, le terme *français populaire* est souvent considéré comme péjoratif et scientifiquement non fondé (Eloy 1985: 28); ces termes tentent en même temps de rendre compte de la diversité des phénomènes qui ont rap-

port aux sous-langues caractéristiques du français. Pour l'estonien, en revanche, la terminologie se borne à quelques notions empruntées à des langues différentes (*argoo*, *släng*, etc.) qui ne renvoient pas à des phénomènes clairement délimités. Ceci reflète en même temps une tradition et une réalité linguistique: d'une part, à l'époque soviétique, les recherches sur le langage parlé ou argotique n'étaient pas encouragées et d'autre part les registres de langue en estonien ne sont pas aussi divergeants, aussi marqués qu'en français, et ce avant tout pour des raisons historiques.

Si l'on essaie de comparer les recherches sur le français familier et ce peu qui pour l'estonien pourrait y correspondre, on se rend compte qu'il est difficile de trouver des références „comparables”. S'agit-il d'une différence fondamentale entre les deux langues ou uniquement de décalages dans la terminologie ou dans le point de vue, qui à terme n'empêchent pas l'étude contrastive, une fois que le problème précis est délimité? Nous essaierons ici de trouver quelques éléments de réponse à cette question.

Dans un premier temps nous relèverons quelques problèmes terminologiques avec leurs éventuelles explications et dans un deuxième temps une première caractérisation des registres et des lexiques familiers sera établie dans une optique contrastive.

Quelques problèmes de terminologie et leurs raisons historiques

Afin d'expliquer la situation actuelle, il conviendrait d'examiner l'instauration de la norme linguistique, qui est la mesure des langages non-conventionnels et qui est pour une part à l'origine des différences dans les terminologies. En France, la norme linguistique s'est fixée à partir du XVII^e siècle – c'est d'abord le langage de la Cour, plus tard celui de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie cultivée opposé au reste: cet écart s'accroît au cours des siècles, de même

qu'une attitude de rejet envers la langue du peuple, appelée entre autres „bas langage”, qui se manifeste pratiquement jusqu'à aujourd'hui dans les appellations „français populaire” ou „argotique”, souvent employées comme synonymes de langage vulgaire. Cela se manifeste aujourd'hui par une divergence considérable entre la norme écrite, le langage surveillé, et le langage spontané.

En Estonie, la norme écrite s'est instaurée seulement pendant les premières décennies du XX^e siècle sur la base de la langue parlée des dialectes du Nord. C'est seulement à partir des années 1920 que les institutions viennent à l'appui de cette norme; son origine constitue donc une des raisons principales pour laquelle elle ne présente pas toutes les différences avec le code oral que l'on peut observer en français (Rand 1992: 730-731).

La différenciation des niveaux de langue en français provient de la rhétorique classique et de la stylistique, où l'on distinguait globalement trois styles: noble, commun (moyen) et bas (Desirat, Hordé 1984: 37). Le travail lexicographique des XIX^e et XX^e siècles a abouti à la fixation de ces registres également pour le vocabulaire: on a constitué une échelle entre la langue classique et littéraire, à un bout, et la langue populaire et vulgaire à l'autre extrémité. On continue toujours à opérer avec ces qualificatifs, du moins dans la lexicographie et dans l'enseignement, en cherchant à leur trouver des correspondances dans la réalité linguistique, ce qui pose des problèmes notamment pour les registres les plus „bas” de l'échelle. Traditionnellement, à part l'argot, lequel a sa propre histoire que l'on ne traitera pas dans le cadre du présent article, on distingue un français familier et un français populaire, le premier étant lié plutôt à des choix stylistique du locuteur, à la situation de communication et le deuxième à la classe sociale des locuteurs, à leur appartenance aux „classes populaires”. Or ce qui caractérise l'évolution de la langue française, c'est justement un fusionnement des classes sociales et de leur langage respectif, en même temps qu'une

spécialisation des langages (informatique, argots „sociaux”, par exemple, le langage des cités, etc.) (Müller 1985: 172).

L'intérêt croissant en France depuis les années 1960 pour la langue parlée sous toutes ses formes a contribué à la légitimisation du français familier et d'autres „sous-langues”: il ne s'agit plus de stigmatiser dans une optique prescriptive certaines constructions comme relevant d'un français relâché ni de rejeter des faits de langue observables; le français parlé devient un objet d'études, et pas uniquement sous son aspect familier, argotique ou autre: les différents corpus donnent lieu à l'étude de sa grammaire, qui devient objet de recherche au même titre que la grammaire du français écrit. Dans ce contexte, les niveaux de langage n'interviennent plus vraiment: il est question de l'oral qui peut être soit familier, soit plus surveillé et qui peut également, à certaines conditions, être écrit, etc. À titre d'exemple, on pourrait citer F. Gadet (1989) qui définit son champ d'études par ce qu'il n'est pas: „ce n'est pas non plus (pas seulement) le français oral ou parlé, puisqu'il peut s'écrire. Pas davantage le français populaire, ramené à un ensemble social. C'est davantage le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale: la langue de tous les jours.” Ce type de langage se distinguerait donc plutôt par son caractère informel, peu surveillé.

En estonien, on distingue les registres des différents vocabulaires et l'on trouve, pour désigner les „styles fonctionnels” au-dessous de la norme, les notions suivantes: le vocabulaire de la langue quotidienne (*argikeel*), plus imagé, plus créatif, plus ouvert aux influences des langues étrangères que la langue écrite, le vocabulaire argotique général et le vocabulaire argotique spécialisé (Erelt, Erelt, Ross 1997: 510-512), ce dernier étant considéré comme un dialecte social, c'est-à-dire lié à un groupe social (Erelt, Erelt, Ross 1997: 502), voire plutôt à un groupement professionnel – les élèves, les marins, les prisonniers. Le lexique qui correspon-

drait au lexique familier en français, serait donc le vocabulaire dit quotidien et aussi le vocabulaire argotique général, qui sont difficiles à distinguer. Mais les grammaires estoniennes ne rattachent à ces particularités lexicales aucun trait supplémentaire relevant par exemple de la syntaxe ou de la prosodie.

Les recherches sur la langue parlée estonienne, comme il a été dit plus haut, ont été freinées pendant 50 ans par l'idéologie soviétique: la linguistique soviétique essayait de nier par exemple toute existence d'un lexique argotique (cf. Tender 1994). On trouve des recherches effectuées avant la deuxième guerre mondiale sur ce qu'on appelle *argoo* ou bien *erikeel* (langue spécialisée), qui par leurs définitions sont vraiment des langues spécialisées propres à certains groupes et non pas un langage spontané général. Il s'agit d'études consacrées uniquement au lexique, comme d'ailleurs presque toutes celles qui ont paru pendant les dernières décennies (Loog 1991). Les chercheurs semblent s'intéresser avant tout à l'origine du vocabulaire dit argotique (emprunts, procédés de création lexicale) et ont tendance à négliger leur environnement, les conditions qui en permettent l'usage. Cette approche caractérise également les études sur le registre appelé actuellement, selon les préférences des auteurs, *släng* ou *argoo* et qui ne peut pas être comparé au lexique familier en français, même si une partie des termes étudiés peut être considérée comme appartenant au langage informel.

Ici, une observation s'impose: l'estonien ne possède pas autant de termes familiers parallèles au registre neutre que le français, et c'est peut être une des raisons pour lesquelles les chercheurs sont tentés d'appeler tous les termes non-conventionnels, sans prêter attention au fait qu'il y en a tout de même un certain nombre (en plus) qui interviennent dans la langue orale de la plupart des locuteurs. Cette différence par rapport au français s'explique aussi par les conditions sociales: en Estonie, jusqu'à la deuxième guerre mondiale la ma-

majorité de la population était occupée dans l'agriculture (jusqu'au XIX^e siècle, les Estoniens s'appelaient „peuple de la terre” et leur langue „langue de la terre”), la différenciation sociale est donc moins forte et les niveaux d'urbanisation et d'industrialisation ne sont pas comparables à ceux de la France. Par conséquent, les différenciations linguistiques ne se manifestent pas dans les mêmes proportions, l'opposition entre les deux groupes dialectaux (celui du Nord et celui du Sud) s'étant petit à petit estompée depuis le XIX^e siècle. Les classes sociales ne sont pas facilement déterminables: la classe ouvrière, par exemple, n'est nullement comparable à celle de la France ni par ses traditions ni par son importance globale et comme la société estonienne subit actuellement des transformations profondes, les frontières entre les classes sociales sont également fluctuantes.

Les recherches sur l'oral ne sont pas tout à fait absentes en Estonie, mais elles en sont vraiment au tout début: à l'Université de Tartu, dans le cadre du projet de recherches sur le langage des villes on a constitué un premier corpus de langue parlée. Les études publiées sur les différents aspects de la langue orale portent principalement sur trois problématiques: 1) problèmes liés à la formulation des énoncés¹, 2) recherches sur les particularités grammaticales, morphologiques et phonétiques², 3) quelques études sur les sous-langues et leur histoire³.

Une brève caractéristique des registres et lexiques familiers en français et en estonien

Le français familier est à distinguer du français populaire d'une part et du français parlé „courant” d'autre part, dans la mesure où le français parlé n'est pas obligatoirement le français familier. Nombre de ses caractéristiques coïncident avec

¹ Cf. Hennoste 1994a, 1994b; Hennoste, Vihalemm 1999.

² Cf. Keevallik 1994; Pajusalu 1997.

³ Cf. Hennoste 1997.

celles du français populaire, à condition de se situer toujours dans la même optique de la description des niveaux de langue, mais cette notion est à revoir, compte tenu des évolutions des dernières décennies: même les dictionnaires (cf. *Grand Robert* 1988: XL) commencent à l'abandonner. La plupart des définitions du langage familier font référence à son utilisation dans des relations „non-officielles”, intimes, entre égaux; il permet implicitement d'exprimer ce „qui ne se dit pas” et qui, par conséquent, n'est pas tout à fait légitimé par la norme. Pour diverses raisons, l'utilisation des mots familiers, même quand ils ne sont pas vulgaires, pour peu qu'ils aient un équivalent en français „correct”, donne aux usagers l'impression de „mal parler”, voire suscite un sentiment de culpabilité.

Quelques traits particuliers du français oral spontané.

- aspect phonétique

Les traits spécifiques du français familier que l'on peut relever en matière phonétique sont d'une part les modifications irrégulières du *rythme de la parole*, d'autre part la force et la grande mobilité des *accents d'intensité*, qui permettent notamment de mettre en valeur les débuts de mots ou de groupes de mots, et enfin la réduction des groupes consonantiques (Müller 1985: 251).

- aspect syntaxique

La syntaxe subit des variations importantes: elle est caractérisée par les constructions de mise en relief et l'usage des présentatifs; il faut souligner la „liberté syntaxique”, qui permet par exemple l'omission du pronom rappelant le complément d'objet préposé. Bien des aspects ne sont en réalité que des traits caractéristiques de la langue parlée, par exemple, la tendance à préférer la parataxe comme mode de mise en rapport des propositions dans les phrases complexes, le fait d'utiliser des formes périphrastiques au lieu de formes synthétiques (*il ira / il va aller*), l'omission de „ne”: dans le langage familier moins contrôlé, ces traits sont seulement plus accentués.

- aspect lexical

Le lexique familier est naturellement aussi celui de la langue parlée, même s'il peut être utilisé également à l'écrit, à condition qu'il intervienne dans ses conditions naturelles d'emploi, mais il semble être très marqué parmi les éléments qui distinguent les registres de langue. En effet, le français semble posséder tout un registre lexical „parallèle” au langage neutre, avec quelquefois même plusieurs termes quasiment synonymes très largement répandus (*fric*, *poignon*).

Du point de vue formel, le français familier abonde en dérivations suffixales (*hyper-*, *super-*), réduplicatives, abréviations, mots savants déformés (*philo*).

Le fait de posséder plusieurs synonymes pour un référent donné, et plus généralement de recouvrir certains champs notionnels même là où la langue commune présente des cases vides est une caractéristique propre aux lexiques familiers, populaires ou argotiques (Desirat, Hordé 1984: 46). Souvent d'ailleurs, le caractère familier d'un mot est lié à l'apparition d'un sens supplémentaire (*galère*).

On pourrait donc proposer une définition préliminaire du français familier:

1. Le français familier est une sous-norme, souvent définie en tant que pôle négatif au langage officiel;

2. Il est issu de l'oral, ce qui confirme son illégitimité par rapport à la norme théorique dont l'idéal est l'usage écrit, mais il peut également s'écrire à condition que soient reproduites les situations caractéristiques de cet emploi – situations de la vie quotidienne en dehors des relations hiérarchiques ou officielles.

3. Il se distingue du français parlé surveillé par un certain nombre de traits communs au français parlé „ordinaire”, traits qui, pour la plupart permettent à leur tour de définir le français „populaire” – il n'existe donc pas de distinction pertinente entre ces usages plus ou moins spontanés.

4. De manière générale, il n'est pas lié à une couche so-

ciale, mais à des situations de communication et à des choix stylistiques des locuteurs, même s'il est de préférence attribué plutôt aux couches cultivées, susceptibles de mieux maîtriser les différents registres de langue.

5. Son lexique est particulièrement hétérogène de par son origine et son usage selon les groupes, les générations, etc., mais il conserve tout de même une certaine stabilité car une grande partie, relativement peu variable, de ce vocabulaire est reconnue, acceptée et utilisée par la grande masse des locuteurs.

6. Les éléments de son lexique présentent des degrés d'acceptabilité différents: on y trouve des termes presque pas connotés, hormis le fait qu'il existe un équivalent préférable dans la langue commune, mais aussi des vulgarismes et des mots tabous, qui semblent cependant avoir „gagné du terrain” pendant les dernières décennies.

En estonien, le langage familier semble moins proscrit, mais il est également moins marqué. De manière générale, les locuteurs ne sont pas très sensibles au caractère familier ou non du langage, sauf lorsqu'il s'agit de termes vulgaires. Le décalage par rapport à la norme, la différence entre la langue parlée relâchée et une langue parlée correcte et contrôlée semble être perçu d'abord sur le plan syntaxique et dans une moindre mesure sur le plan lexical.

Il sera plus difficile d'établir une définition satisfaisante pour l'estonien familier faute de travaux approfondis sur le sujet, mais on pourra néanmoins relever quelques traits par lesquels le langage relâché se distingue du parler officiel, correct:

1. au niveau de la prononciation:

- réductions, contractions (*sis, vä, mõtsin, nimodi*)

- modification de la prononciation (*pääv/päev*)

- accélération du débit, modification du rythme de la parole

2. au niveau de la syntaxe:

- nombreuses modifications: utilisation abondante des

particules (*siis, no onju, nagu, vâ*), dislocations du sujet, utilisation réduite des conjonctions de subordination (usage extensif de *ja* et *aga*), etc.

3. au niveau du lexique:

- il existe bien des termes à proprement parler familiers (termes imagés, diminutifs (*kutsu, musî*), augmentatifs (*õudne, jõle*), expressifs, mots tabous, etc.), il y a également des procédés très répandus pour en créer (des suffixes *-kas, (telekas) -ar (prükkar), -a (mobla)* etc.; des onomatopées, des emprunts, etc.) mais ils semblent moins nombreux et moins diversifiés qu'en français.

En conclusion

Pour conclure on pourrait dire que le langage familier est un sujet d'étude contrastive qui offre des observations extrêmement intéressantes entre deux langues ayant une histoire et une évolution très différentes; dans les recherches à venir il serait particulièrement utile, étant donné que ce domaine est pratiquement inexploré, d'étudier de plus près les phénomènes équivalents concernant l'estonien, et ce pas seulement à partir de la classification toute faite de la tradition française. La comparaison n'est exclue pour aucun des domaines du langage familier, à condition de bien expliciter les données du problème et d'essayer d'identifier, derrière des termes parfois ambigus, les véritables faits linguistiques.

Bibliographie

- Desirat, C., Hordé, T. 1984. *La langue française au 20^e siècle*, Paris, Bordas.
- Eloy, J.-M. 1985. „A la recherche du français populaire”, *Langage et société*, N. 31.
- Erelt, M., Erelt, T., Ross, K. 1997. *Eesti keele käsiraamat*, Tallinn, Eesti Keele Sihtasutus.

- Gadet, F. 1989. *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Grand Robert de la langue française*, Paris, 1988.
- Hennoste, T. 1994a. „Pragmaatiline partikkel NOH eesti keeles: sissejuhatav ülevaade”, *Lähivertailuja* 8. (Oulun yliopiston suomen ja saamen kielen laitoksen tutkimusraporteja 40). Toim. H. Sulkala, H. Laanekask. Oulu, pp. 9-20.
- Hennoste, T. 1994b. „Prospektiivsed minimaalhesitatsioonid eesti keele suulises tekstis”, *Lähivertailuja* 7. (Turun yliopiston suomalaisen ja yleisen kielitieteen laitoksen julkaisuja 44). Toim. K. Pajusalu, V. Yli-Vakkuri, Turku, pp. 33-51.
- Hennoste, T. 1997. „Eesti keele sotsioperioodid: Üldpilt”, dans *Pühendusteos Huno Rätsepale*. (Tartu Ülikooli eesti keele õppetooli toimetised 7). Toim. M. Ereht, M. Sedrik, E. Uuspõld. Tartu, pp. 45-66.
- Hennoste, T., Vihalemm, T. 1999. „Võõrkeele suhtlusstrateegiad”, *Akadeemia*, n. 8, pp. 1571-1607.
- Keevallik, L. 1994. *<nud> varieerumine tänapäeva eesti kõnekeeles*, Tartu, Université de Tartu, (mémoire de fin d'études, dactyl.).
- Loog, M. 1991. *Esimene eesti slängisõnaraamat*, Tallinn.
- Müller, B. 1985. *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Ed. Klincksieck.
- Pajusalu, R. 1997. „Is there an article in spoken Estonian?”, dans *Estonian typological studies II* (Tartu Ülikooli eesti keele õppetooli toimetised 8). Eds. Mati Ereht, Tartu, pp. 146-177.
- Rand, V. 1992. „Keel ja diversiteet”, *Keel ja Kirjandus*, n. 12.
- Tender, T. 1994. „Eesti släng: olemus ja uurimislugu”, *Keel ja Kirjandus*, n. 7, pp. 349-354.

Heete Sahkai (Tallinn)

Les compléments circonstanciels initiaux en estonien et en français

1. Introduction

Mon but est de comparer les compléments circonstanciels (CC) initiaux estoniens et français du point de vue de leurs fonctions et de leur rattachement au reste de la proposition. Comme cet exposé fait partie d'une recherche plus ample où j'essaye de clarifier quelles sont les positions possibles et préférées des CC en français et en estonien, il se base sur une petite fraction du corpus de cette recherche, ce qui diminue considérablement la validité de ses conclusions. J'ai essayé de compenser l'exigüité du corpus en choisissant les propositions estoniennes et françaises les plus équivalentes possible, aussi bien au niveau sémantique, grammatical, stylistique que pragmatique. J'ai donc extrait mes exemples de deux textes littéraires – un français et un estonien – et de leurs traductions respectives. Les textes comparés sont *Professor Martensi ärasõit* de Jaan Kross (dans *Looming* 1983, pp. 1338–1346) et sa traduction française par Jean-Luc Moreau (Jaan Kross, *Le Départ du professeur Martens*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1990 pp. 102–119), et le *Désert* de Jean Marie Gustave Le Clézio (Paris, Gallimard 1980, pp. 142–151) traduit en estonien par Kristiina Ross (J. M. G. Le Clézio, *Kõrb*, Tallinn, Eesti Raamat 1990, pp. 120–129). Je me rends bien compte que le caractère littéraire de ces textes restreint encore le champ de validité des résultats de cet exposé.

2. Définition des CC

2.1. Notion de complément circonstanciel

J'ai rencontré les premières difficultés quand j'ai essayé de délimiter la catégorie des CC. J'ai pris comme point de départ les catégories traditionnelles des '*määrus*' de la grammaire estonienne et des 'compléments circonstanciels' de la grammaire française. Ces termes sont d'une portée assez différente, car le '*määrus*' estonien comprend également les compléments d'objet indirects français mais exclut les compléments de phrase qui expriment la modalité de l'énoncé, l'attitude de l'énonciateur, etc., et qu'on appelle en estonien '*üldlaiendid*'. J'ai dû donc faire la distinction, d'une part, entre les compléments vraiment circonstanciels ou accessoires et les compléments circonstanciels mais non facultatifs, c'est à dire nécessaires pour compléter la proposition mais dont la forme grammaticale (préposition ou cas) n'est pas déterminée très étroitement par le verbe. Et, d'autre part, j'ai dû distinguer entre ces derniers et les compléments qu'on pourrait appeler „valenciels”, considérés comme '*määrus*' dans la linguistique estonienne et comme 'compléments d'objet indirects' en grammaire française, et dont la forme grammaticale exacte est déterminée par le verbe. Cette tâche s'est avérée plus difficile que je ne le croyais, aussi ai-je pris en examen une variété d'éléments beaucoup plus large que n'en avais eu l'intention au départ, dans l'espoir que les résultats de cette recherche contribuent à élucider également le problème de la délimitation de la catégorie des circonstanciels. J'ai donc compris dans le corpus tous les arguments du verbe autres que le sujet, le complément d'objet direct et l'attribut.

2.2. Répartition des CC

J'ai réparti les CC provisoirement en quatre groupes, en me basant sur les critères évoqués par divers auteurs et sur mon „intuition”. Ce sont:

(a) les compléments de phrase extérieurs à la proposition, que pour cette raison je n'ai pas compris dans le corpus, en les excluant sur la base des critères énumérés par Mélis, qui a rassemblé les caractéristiques évoquées par divers auteurs, et sur la base de la définition donnée dans *La grammaire estonienne* (EKG).

Ja tegelikult on mul praegu hoopis hirm.

– Et en réalité, pour l'instant, je suis terrorisé.

(b) les compléments circonstanciels ou facultatifs (CF) qui 1) peuvent être éliminés de la phrase sans que celle-ci devienne agrammaticale, 2) portent plutôt sur la phrase verbale dans sa totalité, c'est à dire sur le verbe et ses compléments, que sur le verbe seul, 3) ne sont pas déterminés par le verbe quant à leur forme grammaticale ou leur contenu sémantique:

Puis un jour, par l'ouverture de la bâche, elle avait vu la mer très bleue,

– Siis ühel päeval nägi ta läbi presendiava sügavsinist merd,

(c) les compléments obligatoires (CO) dont la présence dans la phrase et le contenu sémantique approximatif, mais non la forme grammaticale exacte (cas, préposition), sont déterminés par le verbe:

qui va vers Oummi

que tu viennes ici

qui va du centre de son ventre jusqu'aux extrémités de ses membres:

nad istuvad oma aluskottidel

Ja kogu selle aja istus Lalla autokastis

Siis istub ta rannale luidete vahele;

(d) les compléments de valence (CV) dont la présence dans la phrase, le contenu sémantique et la forme grammaticale sont déterminés par le verbe:

Nii nagu aine jaguneb aatomeiks

– comme la matière se décompose en fils

me võrdleme end teistega

- nous nous comparons à autrui
- kes pealegi kudumisest sugugi ei hooli
- qui de plus se moque bien de tricoter.

3. Constitution du corpus

J'ai constitué le corpus à partir des propositions qui comportaient un ou plusieurs de ces compléments et étaient construites d'une manière comparable dans les deux langues (c.a.d. comportaient les mêmes éléments de discours à la même forme).

J'ai compris dans le corpus les propositions principales ou subordonnées complètes comportant un verbe conjugué (j'ai ainsi exclu les phrases elliptiques) et un ou plusieurs compléments verbaux circonstanciels, obligatoires ou valenciels sous forme de substantif, d'adverbe, de groupe prépositionnel ou d'une „quasi-proposition” construite autour d'un infinitif, d'un participe ou d'un gérondif (par ex. pour économiser mon temps, je me faisais servir en guise de salaire du thé et des tartines.).

J'ai constitué ainsi deux corpus de 190 unités chacun que j'ai étudié séparément. Dans le présent exposé j'ai réuni les données des deux corpus. J'ai divisé les compléments d'une part en compléments facultatifs, obligatoires et valenciels décrits plus haut, et de l'autre en compléments déplaçables et non-déplaçables. (La déplaçabilité est le plus souvent évoquée comme une caractéristique des CC). J'ai considéré comme déplaçables les compléments dont le déplacement laisse intact l'ordre des autres éléments mais peut modifier l'accentuation de la proposition. Les deux subdivisions ont été opérées en grande partie d'après mon jugement personnel et subjectif.

Remarques.

- Je n'ai pas compris dans le corpus les énoncés comportant des compléments verbaux en forme de proposition circonstancielle (par ex. Quand le Hartani suit une trace, il est tout à fait pareil à un chien de chasse.).

- J'ai exclu les propositions existentielles.

- Je n'ai pas pris en considération les pronoms relatifs compléments qui ne présentent pas d'intérêt, se trouvant toujours, immobiles, au début de l'énoncé. Par ex:

Alles siis, kui..., saan ma äkitselt aru,... kuspool otsas väike vedur nohiseb.

– Mais c'est seulement en constatant que... que je comprends soudain... auquel de ses deux bouts renifle la petite locomotive.

- J'ai considéré dans les constructions estoniennes de type 'mul on' le complément ('valdajamäärus') comme équivalent du sujet:

et mul on lähema aastakümne või poolteise jooksul selleks võrratult suuremad šansid kui Tolstoil! > SVX

Cf. que dans les dix ou quinze ans qui viennent, j'ai comparativement plus de chances que Tolstoï de l'obtenir!

- J'ai considéré comme sujet le sujet impersonnel français et j'ai reconstitué la forme personnelle des verbes impersonnels estoniens pour les adapter aux formalisations employées. Par exemple:

nagu sellisel puhul üldiselt arvatakse > nagu nad sellisel puhul üldiselt arvavad > SXV

comme on le croit généralement en pareil cas > SVX.

Lorsque le sujet était ellipsé (par exemple dans le second membre d'une phrase coordonnée) je l'ai reconstruit:

– et en même temps lui donne une chaleur > et en même temps il lui donne une chaleur > XSV

ja samal ajal ka soojendab teda > ja samal ajal ta ka soojendab teda > XSV.

- Je n'ai pas pris en compte, dans les formalisations, les pronoms relatifs, particules, conjonctions en début de proposition, qui se trouvent obligatoirement à cette place; j'ai ainsi considéré comme initial également un CC précédé par exemple d'une conjonction.

4. Description des données

| | Estonien | français |
|-------------------------|-----------|-----------|
| total | 58 = 15% | 77 = 20% |
| | du corpus | du corpus |
| déplaçables | 13 = 22% | 71 = 92% |
| non-déplaçables | 17 = 77% | 6 = 8% |
| facultatifs | 56 = 96% | 77 = 100% |
| obligatoires | | |
| et valenciels | 2 = 3% | 0 = 0% |
| sujet et verbe inversés | 50 = 86% | 2 = 2% |
| CC est court | 43 = 74% | 33 = 43% |
| plusieurs CC | 0 = 0% | 7 = 9% |
| ponctués | 3 = 5% | 44 = 57% |
| est = fr | 46 = 79% | 46 = 60% |

Tableau 1

On voit sur ce tableau que les propositions qui commencent par un CC forment 15% du corpus estonien et 20% du corpus français.

4.1. Compléments facultatifs, obligatoires et valenciels

Quand on observe la répartition de ces propositions entre les subdivisions que j'ai opérée dans le corpus – c'est-à-dire la subdivision en compléments facultatifs, obligatoires et valenciels d'une part et en déplaçables et non-déplaçables de l'autre – on constate qu'en français comme en estonien les compléments initiaux sont des circonstants facultatifs. En effet, dans le corpus estonien il n'y a qu'un complément obligatoire et un valenciel dans la position initiale. Ce sont le CO 'Sest kella kahest algasid mul tunnid.' (cf. la proposition française 'Les leçons que je donnais commençaient en effet à deux heures.') et le CV 'Ja kui rätsepale sellest ei piisa'. La classification de ces deux éléments parmi les compléments obligatoires et valenciels est d'ailleurs contestable. Dans le corpus français, les CC initiaux sont uniquement facultatifs.

4.2. Déplaçabilité

Quant à la déplaçabilité, il y a une grande différence entre l'estonien et le français. En estonien les circonstants initiaux déplaçables sont en minorité, formant 22% du corpus. En général les compléments circonstanciels initiaux ne sont pas déplaçables car ils demandent l'inversion du sujet et du verbe (Pärast mõtlen ma oma süsteemi lõpuni läbi.) et de plus leur déplacement entraîne le déplacement du sujet et du verbe. Ne sont pas non plus déplaçables les compléments suivis d'un verbe impersonnel (Viimistletud süsteemis tuleks edaspidi võib-olla vaadelda ka selle liigituse suhet näiteks sadistliku ja masohhistliku tüübiga.). Les CC initiaux sont déplaçables quand le sujet et le verbe ne sont pas inversés (Vahel ta peatub), quand il y a au début de la phrase un autre élément qui demande également l'inversion (Mõnikord, kui need on linnu või putuka jäljed, ei vii nad mitte kuhugi.), ou encore quand il y a ellipse du sujet (Aja kokkuhoiuks lasksin endale viimases repeteeritavas majas töötasu arvel teed ja võileiba pakkuda.).

En français, au contraire, 92% des circonstants initiaux sont déplaçables. Ne sont pas déplaçables, dans mon corpus, les circonstants ayant pour fonction de rattacher l'énoncé à la proposition précédente (lorsque... alors; puis), ou mis en relief par les constructions 'ne...que', 'c'est...que'.

4.3. Inversion du sujet et du verbe

Un autre trait qui différencie considérablement les propositions avec un CC en position initiale en estonien et en français est, justement, l'inversion du sujet et du verbe. Tandis qu'en estonien il y a inversion dans 82% des propositions qui commencent avec un CC, en français il n'y en a que dans 2%, ce qui équivaut, dans mon corpus, à deux propositions. Ce sont une question rhétorique (dans le domaine de l'observation de l'homme n'avons-nous pas tout de même

soixante ans d'expérience?) et une proposition dans laquelle l'inversion est entraînée par l'adverbe *peut-être* (Dans un système élaboré *peut-être* faudrait-il tenir compte également par exemple des types sadique et masochiste.); dans aucun de ces exemples le CC n'est la cause de l'inversion.

4.4. Ponctuation

Une autre différence considérable se présente dans la ponctuation. Tandis qu'en estonien 5% des circonstants initiaux sont ponctués, en français le pourcentage correspondant est de 57%.

4.4. Nombre des CC au début de la phrase

Une différence importante est la possibilité, en français, de placer au début de la proposition plusieurs CC répondant à différentes questions (dans 9% des propositions du corpus). En estonien cette possibilité n'existe pas.

4.5. Longueur des CC initiaux

On pourrait également mentionner qu'en estonien 74% (en français 43%) des CC initiaux sont courts (j'ai défini comme court un CC composé d'un mot accompagné éventuellement de sa préposition et de son article), en majorité des adverbes comme '*siis*', '*mõnikord*', '*järsku*', '*äkki*', quoique la longueur des CC initiaux ne soit pas restreinte (cf. Ainu-üksi soodsamast enesevõrdlusest johtuva naudingu nimel, juba kättevõidetud või alles taoteldava naudingu nimel võetakse õlule vastutasuks nõutavad koormad). Les préférences différentes de l'estonien et du français à l'égard de la longueur des éléments initiaux semble être exemplifiée par les propositions suivantes: 'Alati olen ma siin kahe rahva piiril teinud ühte ja sedasama' – 'Arrivé ici, à la frontière des deux peuples, je fais toujours la même chose' – en estonien c'est

l'élément plus court qui se trouve au début de la phrase et l'élément long est inséré entre les constituants et compléments du verbe, tandis qu'en français, c'est le contraire.

4.7. Similarités entre l'estonien et le français

Malgré les différences, on constate que dans 46 cas (79% du corpus estonien et 60% du corpus français) les propositions comparées commencent par le même CC, bien qu'il n'y ait que trois exemples où l'ordre du sujet et du verbe ainsi que la ponctuation soient identiques en français et en estonien.

4.8. Déplaçabilité des CC par rapport au verbe

Quand on compare les circonstants initiaux et post-verbaux du point de vue de leur déplaçabilité par rapport au verbe, on voit que pratiquement tous les CC initiaux français pourraient être facilement mis en position finale (environ 65% en estonien), tandis que seulement près de 30% des CC post-verbaux peuvent être mis devant le verbe (ca. 50% en estonien). Cela semble prouver que lorsqu'il y a choix entre les deux positions le français tend à préférer la position initiale et l'estonien la position post-verbale.

D'autre part, d'après les données de K. Tael (1988: 29), qui a pris en considération également les phrases existentielles et les „*valdajamäärused*” du type ‘*mul on*’ que j’ai omis de mon corpus, le circonstant (‘*adverbiaal*’) est l’élément initial le plus fréquent en estonien (dans 32% des phrases). Claude Guimier (1993a) qui a compris dans son corpus les compléments de phrase et omis les compléments obligatoires et valenciels a trouvé que 21,11% des CC se trouvent au début de la proposition. Dans mon corpus sont initiaux 15% des CC estoniens et 20% des CC français.

5. Analyse des données

Pour interpréter ces chiffres, j'ai considéré les CC initiaux d'abord du point de vue fonctionnel (5.1.) et puis sur le plan de la construction de la proposition (5.2.).

5.1. Fonctions des CC initiaux en estonien et en français

5.1.1. Différences dans la disposition des CC estoniens et français. J'ai d'abord considéré de plus près les cas où la position du CC diffère en estonien et en français. 37% des CC initiaux français ont pour correspondant estonien un CC post-verbal.

5.1.1.1. Différences déterminées par des facteurs grammaticaux. Dans certains cas la différente disposition des CC est déterminée par des facteurs grammaticaux.

Dans 4 cas il y a en français deux CC initiaux répondant à différentes questions, dont l'un se trouve, en estonien, au début de la proposition et l'autre en position post-verbale, l'estonien permettant un seul CC dans la position initiale.

Dans 8 cas la proposition estonienne commence par un élément subordonnant qui parfois peut empêcher le déplacement du CC dans la position initiale (Aga kui ma näen paremat kätt, lätlaste kätt, sedasama). D'autre part il y a dans le corpus des phrases qui commencent par 'sest', 'kui' suivis d'un circonstant. Selon Remmel (1963: 305) les phrases qui commencent par 'sest' sont des propositions principales et l'ordre caractéristique à la proposition principale subsiste également dans les phrases qui commencent avec les conjonctions 'nagu', 'kui', 'otsekui', 'justkui' et dont le prédicat est au subjonctif.

Dans un cas, il y a dans la proposition deux CC – un initial et l'autre post-verbal – dont l'ordre en estonien et en français est inverse.

Dans un cas le CC français semble être trop long pour être placé entre le verbe et son complément étroitement lié

(D'un bon pas, mais sans me hâter, je prends la rue qui de la gare mène vers le centre.).

5.1.1.2. **Différences déterminées par des facteurs fonctionnels.** Restent 15 cas qui ne peuvent pas être expliqués de cette façon, c'est à dire dans lesquels, grammaticalement, le circonstant pourrait aussi bien se trouver, en français, en position post-verbale et, en estonien, au début de la proposition, mais où on a préféré la disposition inverse. Cf. par exemple la paire de propositions 'Kerge pööristuul keerutab kinniste majaakende all liiva – Sous les fenêtres fermées, un léger tourbillon de vent soulève un sable' où l'élément fournissant un „cadre” ou un „fond” neutre à la phrase se trouve, en français, en position initiale et, en estonien, derrière le verbe. En même temps on peut trouver des exemples où la situation est inverse, par ex. dans les phrases 'Elle dit quelquefois: „Oummi”,' et 'Mõnikord ütleb ta: „Ummi”,' c'est en français que le complément fournissant le „cadre” se trouve à l'intérieur du groupe verbal tandis qu'en estonien il est initial.

Effectivement, 17% des CC initiaux estoniens ont pour correspondant français un CC post-verbal, et 13% un CC situé entre le sujet et le verbe.

Dans 9 exemples, le CC pourrait grammaticalement aussi bien se trouver, en estonien, après le verbe et, en français, au début de la phrase. Dans au moins 6 d'entre eux il s'agit d'un CC contrasté ou emphatique (Me sõitsime kell üheksa Pärnust välja. Ja praegu on kell üks kuusteist. – Nous sommes partis de Pärnu à neuf heures. Il est maintenant une heure seize.; Kell pool kaks litsudes linna. Sest kella kahest algasid mul tunnid. – À une heure et demie je galopais en ville. Les leçons que je donnais commençaient en effet à deux heures. Ja siis ma saan aru: – Je comprends alors que...). Il semble donc qu'en estonien la position initiale tend à être emphatique, tandis qu'en français, d'une part, l'élément emphatique n'est pas toujours initial (ce qui est vrai également pour l'estonien) et, de l'autre, l'élément initial n'est pas toujours emphatique.

5.1.2. **Fonctions des CC initiaux.** K. Tael désigne comme causes de la topicalisation des circonstants en estonien l'emphase (dans 45% des cas) et l'emphase accompagnée de contraintes contextuelles ('*tekstisidusega emfaas*'; '*tekstisidusus*') est la tendance à la juxtaposition des constructions coréférentielles, l'inversion obligatoire exigée par une subordonnée précédente et les constructions figées, par ex. '*mida enam...seda enam*').

D'après Remmel (1963: 220) et V. Tauli (1980: 28) également les phrases estoniennes qui commencent par un complément verbal sont caractéristiques de la tonalité émotive. Remmel (1963: 224–226) cite plusieurs facteurs qui font que le complément verbal se trouve en position initiale: le sujet et le verbe emphatiques se déplacent vers la fin de la proposition, laissant libre la position initiale; le complément verbal emphatique se place au début de la phrase; le contexte exige la position initiale du complément; quand les compléments verbaux sont nombreux, un d'eux se place au début; la nécessité stylistique détermine la position initiale pour varier le texte.

A. Blinkenberg désigne (1928: 211–216) comme facteurs de l'antéposition des compléments circonstanciels en français l'emphase, les différentes formes de rattachement, ce que j'ai appelé „cadre” et qu'il décrit comme formant „un point de départ naturel, une notion initiale plus ou moins indépendante du reste de l'énoncé”, et la dislocation.

J'ai réparti tous les CC initiaux du corpus dans six groupes.

1. Les adverbes '*siis*', '*alors*', '*puis*' qui rattachent l'énoncé à la phrase précédente:

Soudain, le serpent s'arrête, la regarde. Alors elle bondit en arrière,

– Järsku madu peatub, vaatab teda. Siis hüppab tüdruk tagasi,

Il y a 9 CC de ce type en français et 10 en estonien.

2. Les CC – en majorité des adverbes et des locutions

adverbiales de temps et de lieu – qui servent également à lier les phrases, mais par contraste:

Mais aujourd'hui il n'y a personne, personne au bout de l'étendue de sable blanc,

– Aga täna ei ole valge liivalagendiku serval kedagi, mitte kedagi,

Il y a 12 exemples dans les deux langues.

3. Une paire de phrases du corpus commence par un CC qui reprend quelque chose qui a été dit avant:

et nõndamoodi kinkis Belgia kuningas Pärnu mehele Brüsselis teise Pärnu mehe kella.

– que de cette façon le roi de Belgique, à Bruxelles, offrait, à un homme de Pärnu, la montre qui...

4. Les CC – en majorité des adverbes et des constructions plus longues exprimant le temps et le lieu – qu'on pourrait décrire comme fournissant à l'énoncé un „cadre” ou un „fond” spatial ou temporel, ou bien encore un point de départ ou un thème:

Toredat väikest tööd teevad inimesed meil maal.

– Chez nous, à la campagne, les gens fabriquent de vraies merveilles.

Au commencement, cela fait un fracas de métal,

– Alguses on kuulda metallitüminat

29 en français, 24 en estonien.

5. Les CC – exprimant souvent la manière ou la condition – qui complètent le verbe plus directement que les CC considérés sous le point 3, qu'on ne peut pas décrire comme fournissant un cadre et qui sont extraits ou disloqués du groupe verbal pour les mettre en relief:

parce que c'est comme cela qu'elle aime entendre le bruit de la pluie:

– sest just niimoodi meeldib talle vihma häält kuulata:

tähendab, vere poolest on see salgamatu, ebamäärane on see ainult mu enesetunde mõttes.

– du point de vue du sang elle est indéniable; incertaine elle ne l'est qu'en ce qui concerne mon propre sentiment.

Ces exemples sont au nombre de 7 en français et de 6 en estonien.

6. Les CC disloqués sans emphase.

D'un bon pas, mais sans me hâter, je prends la rue qui de la gare mène vers le centre. (Nii et ma kõnnin jõudsal, aga kiirustamata sammul mööda jaama tagant algavat tänavat alevisse.)

Avec mes cinq ou six mille roubles par an, je ne suis qu'un nain à côté de lui. (Mina olen oma viie vôi kuue tuhandega aastas tema kõrval täielik kõnn.)

Sest vastavalt oma tüübile võltsib iga mina oma enesevõrdluse tulemusi endale soodsamaks, kui need on.

– Car conformément au type dont il relève, chaque moi falsifie à son avantage les résultats de la comparaison.

En français 19, en estonien 5, dont une subordonnée elliptique et une quasi-proposition.

5.1.2.1. **Différences fonctionnelles entre les CC initiaux estoniens et français.** C'est dans le dernier groupe – les CC disloqués non-emphatiques – qu'on voit le plus clairement que du point de vue fonctionnel la position initiale est en estonien plus nettement délimitée qu'en français. Tandis qu'en estonien elle est strictement réservée aux éléments dont la présence au début de la phrase est pragmatiquement justifiée, en français on peut y placer également un CC qui n'est pas un élément de liaison, ne reprend pas une information précédente, est ni contrasté ni emphatique. D'autre part, la position initiale peut dans les deux langues être déterminée par des raisons stylistiques: par exemple, lorsqu'il y a, dans la proposition, de nombreux CC, on en place un au début (Aja kokkuhoiuks laskin endale viimases repeteeritavas majas töötasu arvel teed ja võileiba pakkuda. – Dans la dernière, pour économiser mon temps, je me faisais servir en guise de salaire du thé et des tartines.). En français le CC est souvent trop long pour être inséré entre les constituants du groupe verbal, ou bien les constituants du groupe verbal sont trop étroitement liés (Après que par la volonté de notre petit père

Alexandre III j'eus participé à son congrès anti-esclavagiste). Dans ma recherche je traite de plus près le rapport entre le degré de liaison des constituants du groupe verbal et la disposition des CC. La différence de nature de la position initiale en estonien et en français reste pourtant nette. Ainsi, par exemple, dans les propositions suivantes le CC initial français pourrait aussi bien se trouver derrière le verbe:

Puis un jour, par l'ouverture de la bêche, elle avait vu X la mer très bleue, (Siis ühel päeval nägi ta läbi presendiava sügavsinist merd.);

De mon gousset, je sors X ma montre, un oignon de chez Fabergé, à boîtier d'or et monté sur rubis X (Jaa, ma võtan oma Fabergé kuldkapliga ja rubiinidega kella vestitaskust);

Résultat: de surprise, je lève X le pied droit X (Nii et ma tõstan X parema jala ootamatusest õhku);

Dieu sait si confusément elle ne me rappelle pas X ce que... (Jumal teab, võib-olla tuleb mulle mingil poolaimduslikul moel meelde, mis...).

5.2. Rattachement des CC initiaux au reste de la phrase

Deuxièmement, j'ai comparé la manière dont les CC initiaux français et estoniens se rattachent au reste de la phrase, qui est assez différente dans les deux langues. Contrairement au français, le CC initial estonien n'est que très rarement séparé du reste de la proposition par une virgule et entraîne presque toujours une inversion du sujet et du verbe; en estonien il ne peut pas y avoir, au début de la phrase, plusieurs CC répondant à différentes questions. Autant de traits qui semblent démontrer qu'en français le CC est moins intégré dans la structure de la phrase et du groupe verbal que le CC estonien. N. Fournier (1993: 55) a trouvé sur la base d'un corpus où sont compris également les compléments de phrase, que 70% des CC initiaux sont ponctués, et elle les interprète comme fondamentalement extra-prédicatifs. De

même Guimier (1993b: 158) constate qu'un détachement intonatif va en général de paire avec un détachement du contenu de l'énoncé.

Pierre Le Goffic (1993: §317) a caractérisé les circonstants initiaux français de la manière suivante: „Un circonstant en début de phrase est un élément préfixé, un préambule, énoncé avant que ne commence la structure fortement cohésive sujet – prédicat (et même avant un terme en qu-): on pourrait parler de position pré-initiale. De par sa position, le circonstant est a priori en rapport avec le reste de la phrase dans son ensemble, et presque sur un pied d'égalité. [...] le détachement intonatif (ou par la ponctuation) ne fait que souligner l'extériorité du circonstant, présumée en tout état de cause. L'antéposition d'un complément intra-prédicatif, avec focalisation par l'intonation (À trois heures il est arrivé, et pas à cinq heures), est un procédé exceptionnel.”

Par contre, K. Tael affirme (1988: 40) que le principe de l'ordre des mots en estonien n'est pas la structure syntaxique mais la structure informationnelle (au commencement de la phrase – le thème, à la fin – l'élément focalisé). Le type SVX, répondant le mieux à ces principes, est le plus neutre. Mais la structure informationnelle peut être bouleversée par la topicalisation qui introduit au début de la phrase un thème secondaire ou le focus contrasté. En même temps se déclenche la contrainte organisatrice de l'ordre des mots en estonien selon laquelle le verbe se trouve toujours en deuxième position, de telle manière que la topicalisation crée une nouvelle structuration de l'ordre des mots.

6. Conclusion

En conclusion on peut dire qu'en estonien il s'agit d'une position à l'intérieur du syntagme verbal et réservée à un de ses constituants remplissant une des quatre fonctions de rattachement, de contraste, de cadre ou d'emphase, tandis qu'en français elle est extérieure au groupe verbal et

polyfonctionnelle dans le sens qu'elle peut être occupée aussi bien par un élément focalisé que par un élément neutre dont la position extérieure exprime le caractère accessoire. Le phénomène de la dislocation ne se limite pas bien sûr aux circonstants, comme le montre d'ailleurs un exemple de mon corpus – 'mais moi, depuis hier, je suis conseiller' (– 'aga mina sain eile nōunikuks') – où, dans la phrase française, le sujet et le CC se trouvent à titre égal au commencement de l'énoncé, et où, d'autre part, se manifeste clairement la neutralité fonctionnelle de la position initiale en français, le sujet disloqué étant un élément fortement emphatique et contrasté, tandis que le CC est plutôt neutre (comme montre la phrase estonienne originale). Le CC initial estonien fait ainsi partie intégrante de l'énoncé, influence son organisation et ne peut être déplacé ou retiré sans que cela entraîne des modifications dans l'ordre des autres constituants de la phrase. Le CC initial français, au contraire, est accessoire et facultatif aussi bien sur le plan sémantique que celui de la construction, on peut le retirer ou déplacer en laissant intact l'ordre des autres constituants.

Bibliographie

- Blinkenberg, A. 1928. *L'ordre des mots en français moderne I*, København.
- EKG = Erelt, Mati et al., *Eesti keele grammatika II. Süntaks*, Tallinn 1993.
- Guimier, C. 1993a. „L'établissement d'un corpus de circonstants”, dans *1001 circonstants*. Études rassemblés et publiés par Claude Guimier, ELSAP – CNRS URA 1234, Université de Caen, pp. 11-46.
- Guimier, C. 1993b. „Les circonstants en phrase attributive”, dans *1001 circonstants*. Études rassemblés et publiés par Claude Guimier, ELSAP – CNRS URA 1234, Université de Caen, pp. 127-158.

- Fourrier, N. 1993. „La ponctuation des groupes circonstants dans le corpus *Le Monde*”, dans *1001 circonstants. Études rassemblés et publiés par Claude Guimier, ELSAP – CNRS URA 1234, Université de Caen, 1993, pp. 47-68.*
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- Méris, L. 1983. *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification des compléments circonstanciels en français moderne*, Presses Universitaires de Louvain.
- Remmel, N. 1963. „Sõnajärjestus eesti keeles”, *Eesti NSV Keele ja Kirjanduse Instituudi uurimused VIII. Eesti keele süntaksi küsimusi*, Tallinn, pp. 216-389.
- Tael, K. 1988. „Sõnajärjemallid eesti keeles (võrrelduna soome keelega)”. *Läänemeresoome keeleteaduse sümposium (Turku, 30.08. – 2.09.1988)*, Eesti NSV Teaduste Akadeemia Keele ja Kirjanduse Instituut, Preprint KKI-56, Tallinn.
- Tauli, V. 1980. *Eesti grammatika II Lauseõpetus*, Uppsala.

Tiiu Grünthal-Robert (Paris)

Quel corpus pour quelle étude?

Le sujet que je me propose de traiter – les corpus linguistiques – est un sujet très vaste, et par conséquent, il ne sera pas question de prétendre à l'exhaustivité. Ce que j'ai l'intention de faire, c'est de donner un aperçu général des différents types de corpus qui peuvent être envisagés dans différents genres de travaux linguistiques. Les exemples touchent tous au domaine du français, soit en tant que seule langue étudiée soit dans le cadre d'une étude contrastive incluant une ou plusieurs autres langues, en l'occurrence, le plus souvent, l'estonien et/ou le finnois.

La notion de corpus

Tout d'abord je voudrais attirer l'attention sur la notion de *corpus*, et surtout sur l'utilisation de ce terme en estonien. Ce mot, dont la forme estonienne est *korpus*, connaît plusieurs utilisations aussi bien en français qu'en estonien. Or, il faut noter qu'en estonien son utilisation en tant que terme linguistique désignant „ensemble fini d'énoncés réels réuni en vue de l'étude d'un phénomène linguistique” est assez récente. Le dictionnaire des mots empruntés (*Võõrsõnade leksikon*) de R. Kleis, J. Silvet et E. Väari datant de 1978 distinguant sept utilisations du mot *korpus*, à commencer par le corps (de vaisseau etc; en estonien *kere*) et terminant par un type de caractère d'imprimerie mesurant 10 points. Le dictionnaire explicatif de l'estonien écrit (*Eesti kirjakeele sele-*

tussõnaraamat, dont le volume concerné a été publié en 1992) ne connaît pas non plus cette utilisation. Or, elle figure dans le vocabulaire linguistique estonien-finnois (*Virolais-suomalainen kielitieteen sanasto*, Helsinki 1992) de Mati et Tiiu Ereht. En français, le *Nouveau Petit Robert* date l'apparition du mot *corpus* en tant que terme linguistique en 1961.

Comme l'a exprimé Fred Karlsson dans son ouvrage *Yleinen kielitiede* („Linguistique générale”, 1994), il existe deux méthodes différentes qui peuvent être appliquées à la description d'une langue. Il est possible de recueillir des énoncés, des propositions d'usage réel, l'ensemble de ces énoncés formant le *corpus*. La seconde méthode est la méthode introspective qui se base sur l'intuition et la compétence linguistique personnelle du chercheur.

Il est, bien sûr, possible que même l'introspection s'avère fructueuse bien qu'elle nécessite une excellente maîtrise de la (des) langue(s) étudiée(s). Les nouveaux supports techniques, y compris l'informatique, qui permet de traiter des corpus quantitativement beaucoup plus importants qu'auparavant, ont néanmoins permis de voir que les langues sont bien plus hétérogènes qu'on ne le pensait et que l'intuition peut se tromper.

Les différents types de corpus

Mais passons maintenant à l'utilisation des corpus, que je divise en trois groupes. Le premier groupe est celui des corpus oraux, tandis que le deuxième et le troisième groupe contiennent des corpus écrits, la différence étant que les textes du deuxième groupe sont des textes littéraires et ceux du troisième groupe des textes non-littéraires. Les textes du troisième groupe peuvent être, mais pas forcément, des textes scientifiques. Je compte, par exemple, les textes journalistiques dans ce groupe, qui, comme d'ailleurs les deux premiers, est très hétéroclite.

Les traditions de la linguistique française sont très liées à l'étude des textes écrits. Ainsi la philologie, qui „est née à Alexandrie au III^e siècle avant J.-C., lorsqu'on s'aperçut que des mots, des tours, des vers entiers d'Homère étaient devenus incompréhensibles pour les Grecs”, peut-elle être considérée comme la préhistoire de la linguistique française. La philologie, au sens étroit du terme, s'est développée surtout à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance afin d'assurer une meilleure compréhension des textes grecs et latins, puis hébraïques. Les premiers textes dont il est possible de dire qu'ils sont écrits en français datent du 9^e siècle après J.-C. Peu à peu, à cause des changements considérables dans la structure de la langue, il devenait nécessaire de commenter et d'expliquer même des textes français.

Selon le dictionnaire estonien des mots empruntés (*Võõrsõnade leksikon*), le mot *filoloogia* veut dire „science du langage, de la littérature et du folklore”. En français, le mot *philologie* peut également être utilisé comme terme général, au sens large, mais très souvent il est utilisé dans un sens plus étroit, opposé à la notion de *linguistique*. Dans cette utilisation, *philologie* signifie étude et interprétation de textes généralement anciens. Dans l'étude de ces textes, les *philologues* utilisent leur connaissances linguistiques et ils les commentent du point de vue linguistique, sans pourtant se limiter à cette approche. Les aspects historique, culturel et littéraire sont également pris en compte.

La linguistique, à une certaine époque, a pris du recul par rapport à la philologie et est devenue une science indépendante, mais aujourd'hui, il est possible de distinguer un nouveau rapprochement entre la linguistique et les autres sciences humaines, vu la popularité des projets interdisciplinaires. La linguistique structurale n'a nullement disparu, mais à côté de la linguistique pure et dure, les autres branches des sciences du langage, telle que la psycholinguistique ou la sociolinguistique, gagnent du terrain; l'étude cognitive ou communicative de la langue nécessite des connaissances

non seulement linguistiques mais qui touchent aussi à d'autres sciences humaines.

Les corpus oraux

Pour revenir à l'utilisation des différents types de corpus, on peut noter que pour l'étude des formes historiques de langage, l'existence et l'utilisation d'un corpus écrit est incontournable, mais qu'au sein de la linguistique contemporaine, il existe également des domaines pour lesquels le seul type de corpus envisageable est un corpus oral. Parmi ces domaines figurent naturellement les études liées à la phonétique et en général à la prosodie, à l'accentuation et à l'intonation. Le langage oral en tant que tel est de plus en plus souvent l'objet même d'études scientifiques. Aussi bien la morphologie que la syntaxe de l'oral diffèrent souvent de celles intervenant dans la forme écrite de la langue, sur laquelle est basée la norme. L'étude de l'oral, bien sûr, est possible uniquement sur la base d'un corpus oral.

Les problèmes liés à l'utilisation d'un corpus oral concernent surtout la collecte et la transcription. Avec les techniques contemporaines, il n'est pas très compliqué d'effectuer des enregistrements. Or on peut se demander combien le fait que la personne enregistrée soit au courant de l'enregistrement influence son comportement langagier. Il est possible de faire des enregistrements en cachette, mais cela suscite encore d'autres problèmes.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'une étude sur une seule langue mais d'un travail contrastif traitant de deux ou de plusieurs langues, les difficultés liées à l'utilisation des corpus oraux se multiplient. Moi-même, je me suis heurtée à ce problème en étudiant d'une manière contrastive les particules énonciatives en français, en finnois et en estonien.

Les *particules énonciatives* ou *particules discursives*, *particules modales*, *adverbes modaux*, *particules pragmatiques*, *signaux de coopération*, *marqueurs de structuration de la con-*

versation (et la liste n'est pas complète), selon la terminologie adoptée, sont des petits mots qui nuancent le discours mais dont la valeur sémantique est faible ou pratiquement inexistante. En estonien, des mots tels que *ju*, *küll*, *ometi* illustrent bien cette catégorie; en français les mots *bien*, *donc*, *mais* connaissent un emploi en tant que particule énonciative, même si tous ont aussi un (ou plusieurs) emploi(s) sémantique(s).

Dans toutes les langues, les particules énonciatives sont un phénomène qui concerne surtout l'oral. Il serait logique d'utiliser pour l'étude de ces mots un corpus oral. Je ne l'ai pourtant pas fait. La grande difficulté, c'était notamment comment trouver dans chacune des trois langues étudiée un corpus oral comparable.

Päivi Sihvonen-Hautecoeur, une chercheuse finlandaise qui a également étudié l'utilisation des particules discursives (elle utilise ce terme) en français, a fait ses travaux sur la base d'un corpus oral. La différence est que ses travaux ne concernent que le français et ne visent pas à comparer l'utilisation des particules discursives en français à leur utilisation dans une autre langue, par exemple en finnois.

Une possibilité de se procurer des corpus oraux dans plusieurs langues aurait été d'utiliser des films doublés. Dans mon cas, cela ne s'est malheureusement pas avéré possible, car en général ni en Finlande ni en Estonie les films ne sont doublés, ils sont plutôt sous-titrés. Quoi qu'il en soit, les films doublés ne peuvent nullement être considérés comme une solution idéale parce que l'image, et surtout le mouvement des lèvres, posent même à la voix certaines contraintes; mais quand il s'agit non pas d'une voix mais d'un texte écrit, les conditions changent d'une façon radicale: le texte doit arriver sur l'écran en même temps que l'image, ce qui veut dire qu'il doit souvent être fortement raccourci par rapport au texte original prononcé à vive voix. Lorsqu'on raccourcit le texte, les mots „superflus”, y compris les particules énonciatives, sont les premiers à disparaître.

La seconde possibilité, c'est de chercher des situations non pas tout à fait identiques, car les situations complètement identiques n'existent guère, mais des situations aussi semblables que possible, lesquelles pourraient alors être comparées. Cette méthode n'est pas des plus rapides, et les résultats ne sont pas garantis. Pour des raisons pratiques, mon choix personnel est tombé sur un corpus écrit, mais cette démarche a été utilisée avec succès par Auli Poutanen, une autre linguiste finlandaise, qui a étudié entre autres le langage utilisé dans les débats politiques sur la base des débats passés à la télévision française et finlandaise pendant une campagne électorale. La collecte du corpus n'était pas trop compliquée, et le corpus obtenu permettait de tirer même quelques conclusions.

Les corpus vidéo pourraient être considérés comme un sous-groupe des corpus oraux. L'utilisation des enregistrements vidéo permettent de prendre en compte non seulement l'expression verbale mais en plus toute la communication non-verbale, les gestes, la mimique et tout le langage du corps. Il est probable que l'utilisation des enregistrements vidéo comme matériel d'études linguistiques est amenée à augmenter.

Les corpus écrits

Les corpus écrits, nous l'avons vu, peuvent être divisés en deux groupes: les textes littéraires et les textes non-littéraires. Pour les travaux contrastifs, le critère décisif est encore une fois l'existence de textes facilement comparables. La plupart du temps, un des textes comparés est une traduction, même si ce n'est pas la seule possibilité ni toujours la meilleure solution. Quoi qu'il en soit, les textes susceptibles d'être traduits relèvent avant tout du groupe des corpus littéraires, même si aujourd'hui, à l'ère de l'Union européenne, la traduction des textes juridiques dans toutes les langues de l'Europe a déjà pris des proportions monumentales.

Les analyses qui ne concernent qu'une seule langue font souvent appel à des corpus de textes non-littéraires. Une possibilité intéressante et assez populaire est de combiner des corpus écrits représentant différents genres avec des corpus oraux, et chercher dans un corpus hétérogène des exemples sur l'emploi d'un phénomène linguistique bien défini. La combinaison de la méthode introspective avec l'emploi des textes authentiques peut également s'avérer fructueuse.

Or, lorsqu'il est question d'analyse contrastive, l'emploi de textes littéraires et de leurs traductions semble être la solution la plus simple et la plus commode. Moi aussi, j'ai choisi pour mon corpus uniquement des textes littéraires – à un certain moment j'avais pensé y inclure aussi quelques articles de journaux, mais à la réflexion, j'ai choisi de ne pas me disperser – et il me semble que dans les travaux effectués à Tartu ces derniers temps, qu'ils soient contrastifs ou non, les corpus se constituent dans la majorité des cas de textes littéraires. Or, l'utilisation de textes littéraires comme corpus d'un travail linguistique n'est pas sans dangers, et je voudrais préciser ici un peu ces dangers.

L'analyse d'un texte littéraire dans la langue originale se situe souvent dans une zone limite entre les études linguistiques et les études littéraires. L'emploi d'éléments de linguistique en analyse littéraire d'un côté, ou l'étude du langage d'un auteur connu de l'autre côté, sont des pratiques courantes, et l'interdisciplinarité permet des approches intéressantes.

Il ne faudrait toutefois pas oublier que les textes littéraires sont des textes très spécifiques, reflétant forcément les habitudes linguistiques d'un auteur, lesquelles peuvent parfois être même très individuelles. Pour prendre un exemple extrême, on pourrait penser aux textes de Marcel Proust: la phrase, chez Proust, peut bien dépasser les limites d'une page, et son langage ne représente nullement les habitudes langagières d'un Français moyen ni d'un Français instruit de son époque.

En matière d'analyse contrastive, aux spécificités du langage de l'auteur vient s'ajouter l'expression du traducteur. Une traduction peut être bonne ou moins bonne, cela dépend de la compétence linguistique du traducteur aussi bien pour ce qui est de la compréhension des subtilités de la langue étrangère que de l'application des possibilités de sa langue maternelle, mais une traduction n'est pas seulement bonne ou mauvaise, elle est avant tout personnelle, car deux bons traducteurs ne traduisent jamais le même texte d'une manière identique.

Expériences personnelles

En étudiant l'utilisation des particules énonciatives en français, en finnois et en estonien, j'étais bien placée pour apprécier l'attitude des traducteurs vis-à-vis de ces petits mots „sans importance”. Ce que j'ai pu constater au cours du travail, c'est que la fréquence des différentes particules énonciatives dans les traductions n'était pas toujours directement proportionnelle par rapport à leur fréquence dans le texte de départ. Les coutumes linguistiques du traducteur jouaient là vraiment un rôle considérable. Il est à supposer que la liberté du traducteur traduisant des textes littéraires ne se limite pas aux particules énonciatives. Par conséquent, l'utilisation des traductions comme corpus linguistiques requiert beaucoup de prudence et de précautions. Il faut garder l'esprit critique et se poser continuellement la question de savoir quelles seraient les autres possibilités pour exprimer telle ou telle chose. Cette remarque concerne d'ailleurs tous les corpus, aussi bien les textes originaux que les traductions et aussi bien les corpus oraux qu'écrits. Même les corpus volumineux peuvent en effet ne pas mettre en évidence toutes les possibilités que connaît la langue.

Les textes littéraires peuvent être très variés. Les remarques qui concernent le langage des romans et des nouvelles, ne s'appliquent pas toujours directement au langage des tex-

tes dramatiques, sans parler de la poésie ou des bandes dessinées, qui elles aussi pourraient être considérées comme un genre littéraire.

Dans mon propre travail, l'écart entre le langage des genres différents s'est avéré un facteur quelque peu problématique. A l'origine, mon corpus était composé exclusivement de pièces de théâtre. Etant donné que les pièces de théâtre sont écrites en forme de dialogues et cherchent dans une certaine mesure à simuler l'oral naturel, j'espérais trouver dans ces textes un nombre important de particules énonciatives. Cette supposition a été confirmée.

Le problème est devenu actuel après la soutenance de mon mémoire de D.E.A., au moment où j'ai voulu élargir mon corpus. Jusque là, j'avais travaillé uniquement sur des textes écrits originalement en français – au total quatre pièces de Jean Genet et d'Eugène Ionesco – et sur leurs traductions en finnois et en estonien. J'aurais pu garder le même corpus pour la thèse de doctorat, mais j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant de travailler également dans les autres sens, c'est-à-dire sur des textes écrits en finnois ou en estonien et traduits ensuite dans les deux autres langues.

Or, il n'y a pas de pièces de théâtre finnoises ou estoniennes traduites en français. J'avais le choix entre deux solutions: abandonner l'idée d'élargir le corpus par l'introduction de nouvelles combinaisons de langues ou accepter des textes qui n'étaient pas des pièces de théâtre. J'ai opté pour la deuxième solution, et j'ai inclus dans mon corpus des romans et des nouvelles.

Les critères pour l'élargissement du corpus ont été les suivants: chaque langue devait être représentée par deux auteurs originaux, et les traducteurs devaient être différents pour chaque ouvrage. En plus, j'ai essayé de choisir des ouvrages aussi contemporains que possible afin qu'ils reflètent au mieux l'état actuel de la langue. L'utilisation des petits mots tels que les particules énonciatives est en effet susceptible de subir des modifications rapides, car ces mots sont

des éléments relativement indépendants qui n'influencent pas directement la structure de la phrase.

Les textes estoniens que j'ai utilisés étaient *Le septième printemps de la paix* de Viivi Luik et *La vue retrouvée* de Jaan Kross. Pour ce qui est des oeuvres écrites en estonien, le fait qu'il existe très peu de traductions en français, et que le nombre des traducteurs français traduisant des oeuvres estoniennes soit très restreint pose un problème spécifique. La traduction du *Septième printemps de la paix* est faite par Antoine Chalvin et le traducteur de Jaan Kross est Jean-Luc Moreau – j'ai donc réussi à respecter le critère de deux traducteurs différents même pour les textes estoniens.

Les corpus textuels peuvent être abordés de plusieurs façons. L'utilisation des possibilités qu'offrent les nouveaux logiciels rend le repérage des mots, pour ne prendre qu'un seul exemple, très simple et rapide. Moi aussi, j'ai pu profiter dans une certaine mesure de l'assistance de l'ordinateur dans l'exécution de mon travail. Une fois les textes saisis, il est extrêmement simple de demander à l'ordinateur de repérer tous les mots *ju* qui s'y trouvent. Or, bien des mots qui connaissent un emploi en tant que particule énonciative en connaissent également d'autres. L'enclitique estonien *-gi*, par exemple, a parfois une valeur sémantique mais pas toujours, et c'est surtout en français que la situation est extrêmement compliquée, car le français ne connaît pratiquement pas de mots qui n'existent que comme des particules énonciatives. La plupart du temps, les mots ont d'abord une autre valeur principale et sont utilisés pour nuancer l'expression dans un emploi secondaire. Un bon exemple est le mot *bien*, qui est utilisé avant tout comme adverbe de manière. Or, Pierre Péroz distingue pour ce mot au total huit valeurs différentes dont seulement deux ou trois peuvent être classées dans le groupe des particules énonciatives dans le sens que j'ai utilisé ce terme. L'ordinateur, bien sûr, est complètement incapable de faire différence entre les différentes valeurs du mot *bien*, et il faut dire que moi-même, je n'ai pas toujours trouvé cette tâche très facile.

En guise de conclusion, je voudrais dire, suite à ma propre expérience, qu'il est agréable et intéressant de travailler sur un corpus littéraire, et qu'un corpus littéraire est plus facile à déterminer qu'un corpus oral, qui requiert non seulement l'enregistrement mais encore la transcription du texte, ce qui prend souvent énormément de temps. Mais malgré les problèmes à surmonter, les corpus oraux ne devraient pas rester négligés dans les travaux futurs qui seront effectués à Tartu dans les années à venir. C'est un nouveau défi à relever.

Bibliographie

- Grünthal, T. 1992. *Les particules modales bien, donc et mais dans Le Balcon de Jean Genet et leur traduction en finnois et en estonien*, Mémoire de maîtrise, Département des Langues Romanes de l'Université de Helsinki.
- Grünthal, T. 1994. *Les particules énonciatives françaises, finnoises et estoniennes à travers quatre pièces de théâtre*, Rapport de D.E.A. des Sciences du langage, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
- Grünthal-Robert, T. 1997. *Particules énonciatives en français, en finnois et en estonien*, Thèse pour le doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
- Kallioinen, V., Härmä, J., Suomela-Härmä, E. 1984. *Linguistique et français langue étrangère*, 2ème édition revue et augmentée, Publications du Département des Langues Romanes 2, Université de Helsinki, Helsinki.
- Karlsson, F. 1994. *Yleinen kielitiede*, Yliopistopaino, Helsinki.
- Korimo-Girod, N. (éd.). 1997. *Kontrastiivinen tarkastelu kääntäjän apuna*, Publications du Département des Langues Romanes 12, Université de Helsinki, Helsinki.
- Tiisala, S. 1997. „Kontrastiivinen analyysi ja kääntäjä”, dans Korimo-Girod, N. 1997, pp. 7-17.

Välikangas, O., Helkkula, M. (éd.). 1995. *Actes du 5e Colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*, Publications du Département des Langues Romanes 9, Université de Helsinki, Helsinki.

Histoire, société, littérature

Asko Varik (Tartu)

Sur la problématique de la recherche en matière de relations culturelles franco-estoniennes

Bien que la France se trouve assez loin de l'Estonie, les contacts et les influences n'ont pas manqué pendant les siècles. L'appel du groupe d'intellectuels *Jeune Estonie* „Soyons Estoniens, devenons Européens” au début du XX^e siècle a signifié l'orientation vers la culture française. Vraiment, l'influence française s'est fait sentir surtout dans les beaux-arts et dans la littérature. C'est l'époque de la République de l'Estonie (1918-1940) qui peut être considérée comme l'apogée de la culture française en Estonie. Or, ces aspirations estoniennes à développer les liens avec l'Europe (avec la culture française) sont mal connues: notre mémoire de magister a été la première étude sur les relations culturelles franco-estoniennes entre les deux guerres (Varik 1997). Le but a été de donner un aperçu sur les domaines divers des relations culturelles: la situation de la culture française et du français en Estonie, les principaux médiateurs culturels (les associations culturelles franco-estoniennes et les quatre Français actifs en Estonie – Lucien Rudrauf, Louis Villecourt, Léon Vaganay, Jean Cathala), la diffusion et la propagation de la culture française en Estonie ainsi que la promotion de l'Estonie et de sa culture en France.

Nos recherches dans les années à venir permettront de nous concentrer dans notre thèse sur la position ainsi que sur la propagation de la culture française en Estonie.

Dans cet article, nous aborderons les principaux problè-

mes rencontrés au cours des six années (depuis 1994) consacrées à étudier les relations culturelles franco-estoniennes dans la période comprise entre 1918 et 1940.

D'emblée, la notion même de culture et de relations culturelles suscite des interrogations. Il s'agit en effet de domaines en même temps difficiles à définir et d'une large étendue. Outre l'extension du domaine culturel en tant que tel, nous sommes confrontés à la mise en rapport des relations culturelles avec les relations internationales d'une part, avec la réception des phénomènes culturels d'autre part. Le chercheur est du coup confronté à de sérieuses difficultés. Nous ne nous arrêterons pas sur ces problèmes généraux, nous nous concentrerons sur ceux qui concernent plus directement les relations culturelles franco-estoniennes. On pourra distinguer trois groupes de problèmes parmi les plus importants: l'absence ou la rareté des sources, le faible nombre d'études précédemment consacrées aux relations culturelles franco-estoniennes et enfin la question de l'influence française en Estonie.

Le problème des sources

L'un des problèmes principaux est celui de l'absence ou de la rareté des sources ainsi que du faible nombre d'études précédemment consacrées à cette matière – d'où nombre de difficultés pour répondre à un certain nombre de questions fondamentales.

Sur les diverses dimensions des relations franco-estoniennes, les matériaux d'archives ne manquent pas. Malheureusement, ils concernent essentiellement l'Estonie et sa politique de diffusion culturelle en France et les études des Estoniens dans les établissements universitaires français. Or le domaine essentiel des relations franco-estoniennes – la diffusion de la culture française en Estonie – est loin d'être aussi bien couvert. Le fait est que la culture française a été d'une très grande importance pour le développement de la

culture nationale estonienne: dès lors la question de connaître les domaines dans lesquels ses influences se sont fait sentir et la manière dont ce processus s'est déroulé est d'une importance vitale. La destruction en 1941 des archives de l'Institut Scientifique Français de Tartu (ISFT) a laissé un vide irrémédiable dans l'étude des manifestations culturelles françaises en Estonie. Le caractère unilatéral et lacunaire des matériaux d'archives confère une importance considérable aux informations et articles parus dans la presse sur les manifestations culturelles françaises. Mais leur utilisation est compliquée par un repérage encore insuffisant. Malgré quelques lacunes concernant la période de 1923 à 1931, les informations concernant les manifestations culturelles à Tallinn peuvent être dans l'ensemble considérées comme satisfaisantes, quoique non exhaustives. Car l'apogée des manifestations culturelles se situe en Estonie dans les années 1930. Le quotidien de Tartu *Postimees* est en revanche catalogué surtout pour les années 1920. Outre cela, les associations (surtout ISFT) ont souvent organisé des conférences prévues pour leurs membres ou pour les élites. C'était une des raisons de la publicité insuffisante ou même manquante dans les quotidiens. C'est pourquoi nous manquons de matériaux sur Tartu, qui était pourtant l'un des principaux centres de diffusion de la culture française en Estonie. Ces lacunes pourraient être comblées à l'aide de comptes-rendus des associations culturelles françaises, qui rendraient clairement compte de l'activité des associations et aideraient à évaluer leur influence. Or de tels comptes-rendus semblent manquer en Estonie. C'est pourquoi il sera sans doute plus fructueux d'accorder une attention accrue aux archives françaises. Malgré de grandes lacunes dans les matériaux d'archives françaises, on peut y trouver informations d'importantes sur les relations culturelles franco-estoniennes y compris quelques comptes-rendus des associations. L'examen de ce type de comptes-rendus et l'utilisation de documents d'archives complémentaires a amené à revoir un certain nombre de

positions et a permis de brosser un tableau plus général et plus précis aussi bien de la diffusion de la culture française en Estonie que de l'activité des associations culturelles elles-mêmes. Il a été ainsi possible de franchir une étape qualitative dans l'étude des relations culturelles franco-estoniennes.

Hélas, le repérage des manifestations culturelles et des contacts, afin de rassembler du matériel à analyser, a pris plus de temps que prévu. Il est possible de reconstruire tant bien que mal les initiatives culturelles, les visites de Français; mais parviendra-t-on à trouver des réponses exhaustives par exemple à la question de savoir qui était à l'initiative de ces visites et qui les a financées? Or il nous semble que l'une des questions principales que posent les relations franco-estoniennes est celle de l'initiative et du financement: proviennent-ils de l'Etat français, des Français ou bien de l'Etat estonien, des Estoniens? C'est que d'une part la diffusion de la culture française à l'étranger occupait une place importante dans la politique extérieure française et d'autre part l'Estonie tentait d'orienter sa politique étrangère, et surtout sa politique culturelle vers les Etats occidentaux. Les deux Etats étaient donc intéressés à développer leurs relations culturelles et disposaient d'une base économique pour le faire. La question, de savoir qui a proposé et financé la venue de chercheurs français et de personnalités du monde de la culture en Estonie demande donc des recherches approfondies dans les archives françaises et estoniennes.

À cause de la disparition des archives de l'Ambassade de France à Tallinn et de celles de l'Alliance Française de Paris pendant la guerre, il est également compliqué de porter une appréciation sur la part des établissements français dans le développement des relations culturelles franco-estoniennes – et notamment sur le rôle de l'Ambassade de France à Tallinn. Les rares documents semblent montrer que l'activité de l'Ambassade dans le développement des relations était plutôt marginale. Il est pourtant dangereux de tirer des conclusions définitives de l'examen de sources si limitées: il se

peut que l'image qui ressortira d'une étude plus approfondie s'avère différente, voire contradictoire. Des interrogations subsistent quant à la part de l'Alliance Française de Paris et à celle de l'Association française d'action artistique dans les relations culturelles franco-estoniennes. Que ces organisations aient rendu de précieux services, le fait est indiscutable, mais la portée de leur action mérite d'être étudiée de manière plus fine. Peut-être des recherches plus approfondies dans les archives françaises permettront-elles de rectifier l'image présente, et d'attribuer à ces organisations un rôle encore plus important. Nous tenons par conséquent à souligner l'importance des archives françaises dans l'étude des relations culturelles entre les deux pays.

L'étude des relations culturelles en général

Le deuxième groupe de problèmes provient de l'indigence des publications concernant les relations franco-estoniennes, mais aussi, plus largement, les relations culturelles de l'Estonie avec d'autres pays. Les rares chercheurs qui se sont intéressés aux relations extérieures de l'Estonie ont étudié les relations politiques, les relations culturelles n'a pas suscité grand intérêt. Aucune étude globale sur les relations internationales de l'Estonie dans la sphère culturelle n'ont vu encore le jour. L'intérêt envers les relations culturelles franco-estoniennes n'a pas pourtant totalement manqué. Le mémoire de magister de Robert Birck (1934) (futur diplomate estonien) restait le seul essai d'étude générale des relations culturelles franco-estoniennes pendant 63 ans. L'époque de l'occupation soviétique a été une période défavorable pour étudier les relations culturelles avec les pays occidentaux.

Bien que certaines dimensions ponctuelles des relations culturelles franco-estoniennes aient fait l'objet de recherches, il n'y a aucune étude d'ensemble par exemple sur les relations littéraires ou artistiques. Cette faiblesse n'est pas propre à l'Estonie: les relations des pays baltes avec la France

sont elles aussi fort peu étudiées. Il est du coup difficile, en dépit des quelques travaux existants (Mauclère 1946, Paasivirta 1988, Feigmanis 1996), d'étudier les relations franco-estoniennes dans leur contexte, celui de la région baltique, car les sources ne permettent guère de relever les différences ou les ressemblances éventuelles. Une première difficulté tient à l'absence de modèle direct de départ sur lequel s'appuyer – manque de méthodes de recherche éprouvées, mais aussi de résultats. La deuxième concerne l'évaluation de la place et de l'importance de la culture française en Estonie, faute de sources permettant la comparaison. Il faudra pour ce faire étudier les relations culturelles de l'Estonie dans une perspective plus large; il conviendra de se pencher sur les influences culturelles étrangères, surtout anglaise, allemande et scandinave en Estonie, ainsi que sur les tendances générales de la politique culturelle estonienne en direction de l'étranger.

La question de l'influence française en Estonie

Est-ce que l'attitude de la société estonienne envers la France et la culture française a évolué, et dans quel sens? C'est à ces questions que se rapporte le troisième groupe de problèmes, lié à la recherche de critères, d'une méthodologie. Comment étudier les relations culturelles franco-estoniennes et comment évaluer leur influence et leur portée pour l'Estonie et pour sa culture? Comment évaluer l'importance et la popularité des divers domaines d'intervention de la culture française en Estonie? Même si l'on arrivait à trouver des critères et une méthodologie acceptables pour l'étude de tous les domaines culturels et s'il était possible de les appliquer concrètement (ce qui me paraît extrêmement difficile sinon impossible), la question de l'évaluation en termes globaux de l'influence et de l'importance n'aura pas cessé de se poser. Il est simple d'affirmer que la culture française a été importante pour l'Estonie. Mais comment le prouver? Les relations culturelles franco-es-

toniennes ont-elles été plus animées et plus importantes par exemple que les relations anglo-estoniennes? Laquelle de ces deux cultures – la culture française ou la culture anglaise – a-t-elle donné globalement le plus à l'Estonie et à sa culture? Comment apporter un jugement objectif sur ce point? Et cela est-il tout simplement possible?

Les questions sur les influences culturelles étrangères ont intéressé la société estonienne déjà avant la guerre. Une étude sur la politique étrangère estonienne a essayé d'évaluer les positions et l'importance des cultures étrangères en Estonie et utilisant les données statistiques sur les traductions en estonien ainsi que sur le commerce extérieur (Tõnisson 1937: 379). Les données statistiques diverses sur les phénomènes culturels (par exemple sur les études des Estoniens à l'étranger, les statistiques sur les traductions, etc.) permettent effectivement de tirer quelques conclusions sur l'importance et sur les positions des cultures étrangères en Estonie. Malheureusement, nous manquons de données statistiques (ou les bases informatiques des données) sur les manifestations culturelles anglaises, allemandes, suédoises, etc. Sans doute, malgré les difficultés, est-il possible d'évaluer l'importance de la France et de la culture française dans quelques sphères culturelles. Mais les conclusions parfois contradictoires que l'on peut tirer en comparant les sphères différentes ne faciliteront pas une évaluation en termes globaux de l'influence et de l'importance des cultures.

Les études internationales n'offrent également pas une méthodologie sûre pour évaluer les relations culturelles. Et de plus, la recherche sur les relations culturelles entre la France et des pays importants offre d'autres possibilités que celles entre la France et un petit pays. On préfère étudier quelques dimensions isolées (par exemple des institutions, des revues, des personnes, etc) ou encore les contacts et relations littéraires (*Entre Locarno et Vichy...* 1993, Cleyen-Serghiev 1987). Il est également difficile, sinon impossible, de construire une base informatique des données sur les ma-

nifestations culturelles dans un grand pays. Donc à certains points de vue, l'histoire des relations culturelles entre la France et un petit pays (par exemple l'Estonie) offre meilleures possibilités pour une analyse plus profonde ainsi que pour une étude globale.

Les conclusions

L'étude des relations culturelles franco-estoniennes pose des problèmes sérieux, liés à la rareté des sources et au faible nombre d'études sur ce type de relations. L'utilisation de sources complémentaires (entre autres les données statistiques sur les liens avec l'étranger) ainsi que la construction de bases informatiques de données sur les phénomènes culturels (manifestations, etc.) permettront d'évaluer la situation de la culture française en Estonie ainsi que d'étudier les moyens, les domaines et les résultats de la propagation de la culture française en Estonie. Les études sur les relations culturelles franco-estoniennes devront donc aider à combler quelques lacunes dans l'histoire des relations culturelles entre l'Estonie et les pays occidentaux aussi qu'entre la France et Pays baltes.

Bibliographie

- Birck, R. 1934. *La pénétration de la littérature française en Estonie au courant du XIXe siècle*, Tartu (Le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Tartu).
- Cleyen-Serghiev, E. 1987. *La vie culturelle roumaine et la France durant l'entre-deux-guerres (1919-1939)*. Thèse. Université Lyon 2.
- Entre Locarno et Vichy...* 1993. *Entre Locarno et Vichy: les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris.
- Feigmanis A. 1996. *La France et la Lettonie, 1918-1940: les*

- relations diplomatiques et l'image de la Lettonie dans l'opinion publique française*. Mémoire présenté pour l'obtention du DEA d'histoire. Université de Bourgogne.
- Mauclère, J. 1946. *Le rayonnement de la France en Lithuanie*, Le Raincy.
- Paasivirta, J. 1988. *Finland and Europe. The Early Years of Independence 1917-1939*, Helsinki.
- Tõnisson, I. 1937, „Eesti välispoliitika”, *Akadeemia*, N. 6.
- Varik, A. 1997. *Eesti-Prantsuse kultuurisuhetest aastatel 1918-1940*. Magistritöö. Université de Tartu. (Le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Tartu).

Anu Adamberg (Tallinn)

*La question immigrée en France et en Estonie:
deux histoires, deux voies*

Introduction

L'immigration est un sujet très large et complexe. C'est un sujet qui suscite dans l'opinion publique, surtout en période de crise, bien des interrogations.

Cet exposé essaiera de rassembler de façon simple et claire un certain nombre de données sur l'évolution de l'immigration en France et en Estonie. Il ne s'agit pas de chercher des parallèles mais plutôt de dessiner les principaux points de distinction entre les deux pays. Il s'agit de s'interroger, d'une part, sur le nombre des étrangers ainsi que sur leur position socioprofessionnelle et d'autre part, d'essayer d'aborder les différentes questions liées à l'insertion de ces étrangers dans les deux pays.

Nous avons eu recours à divers types de sources: livres, articles, publications statistiques... Toutefois, il est à noter que si en France nombreuses sont les publications sur la question immigrée, il n'en va pas encore de même, malgré la complexité du problème posé, pour l'Estonie, où les informations sur la question sont fort dispersées. En dépit de cette différence, nous pourrons tenter d'esquisser les principales caractéristiques des deux pays en la matière.

Le nombre des étrangers et leur position socioprofessionnelle dans les sociétés française et estonienne

L'immigration dépend essentiellement de données historiques, culturelles, démographiques et économiques. Elle obéit à la fois à des facteurs conjoncturels et à des mouvements structurels. Précisons tout d'abord ce que nous entendons par „étranger” : est-il question du concept juridique précis retenu pour les recensements, ou de la notion d'immigré ou de population étrangère? Il est clair que les trois concepts sont porteurs de différentes données. A cet effet, il faut préciser sans trop entrer dans les détails la notion d'étranger retenue par les données statistiques. En France sont recensés en tant qu'étrangers les habitants qui se sont déclarés comme tels à la question n° 6 du bulletin individuel (nationalité). En ce qui concerne l'Estonie, selon la législation estonienne en vigueur, une personne est considérée étrangère si elle est citoyenne d'un autre Etat ou si elle est déclarée comme apatride.

L'étude plus concrète des contextes des deux pays nous permet d'avoir une idée plus précise sur la place des étrangers dans les deux sociétés.

D'abord combien sont-ils? Pour la France nous pouvons prendre pour année de référence 1851, année du premier recensement des étrangers. A ce moment-là, ils étaient 381 000 soit 1,05% de la population totale, mais leur nombre n'a fait que progresser atteignant 2 751 00 en 1931 soit 6,58% de la population totale. En effet, en 1930 la France est devenue le premier pays au monde pour le taux d'accroissement de la population étrangère, avant même les Etats Unis. La France compte aujourd'hui 4,1 millions d'immigrés soit 7,4% de la population totale. La majorité d'entre eux (2,4 millions) n'ont pas la nationalité française.

Si jusqu'en 1851 l'immigration a été en France un phénomène naturel et de voisinage – elle était composée essentiellement de Belges, d'Italiens, d'Espagnols et de Suisses – elle s'est transformée au début du XX^e siècle en une immi-

gration économique formée d'hommes jeunes venus occuper les emplois en expansion (dans l'agriculture, les mines de charbon, les carrières, la métallurgie...). Conditionnée par l'essor économique du pays et par le ralentissement de l'accroissement naturel de la population en France, l'immigration change de caractère. La deuxième guerre mondiale laisse la France exsangue et l'immigration paraît une nécessité évidente. De la même époque datent aussi les premières tentatives de maîtrise des entrées dans le pays; l'ordonnance du 2 novembre 1945 en est la preuve. Mais comme nous le verrons, les chiffres des entrées prouvent que les flux migratoires échappent de fait aux pouvoirs publics. Malgré toutes les tentatives de contrôle, le nombre des étrangers a continué à croître: en 1982, il s'élève déjà à 3 680 000. Entre 1962 et 1965 il a connu d'importantes modifications dans ses structures et ses sources se sont diversifiées: l'immigration espagnole et portugaise a augmenté au détriment de celle venant d'Italie, les immigrations marocaine et algérienne ont repris et une immigration africaine noire est apparue. Si après la guerre l'immigration était conditionnée par le besoin de main d'œuvre, ce sont les familles venues rejoindre les hommes immigrés qui jouent plus tard un rôle moteur. En 1982, par exemple, 47 397 personnes sont entrées en France au titre du regroupement familial, dont 16 847 soit 35,5% de Marocains, 9 094 soit 19% d'Algériens. Ainsi, les principales nationalités qui profitent de la situation sont les Marocains, les Algériens, les Turcs et les Tunisiens.

Pour ce qui est des catégories socioprofessionnelles, la population active étrangère totale (données de 1990) est surreprésentée parmi les ouvriers (57,9%). D'ailleurs, 79% des immigrés âgés de 40 à 49 ans et qui ont commencé leur vie active comme ouvriers le sont toujours en 1993. La composition de la main d'œuvre évolue; on constate une baisse importante (-26%) entre la période de 1975 et 1982 dans la sidérurgie ou dans les usines d'assemblage de voitures (-41%). En revanche, ils augmentent dans le tertiaire, ce qui

peut s'expliquer par l'entrée sur le marché du travail des femmes et de nationalités nouvelles d'immigration (actives essentiellement dans les services marchands). Mais il faut bien noter que la présence étrangère dans le tertiaire est très différenciée selon les origines. Selon les statistiques, les étrangers sont plus touchés par les crises économiques que les Français : leur part dans le chômage représentait en 1993 8,6% du chômage total. Ceci peut s'expliquer par le fait que la main d'œuvre étrangère, autrefois complémentaire de la main d'œuvre française, apparaît aujourd'hui comme concurrente. En même temps, il ne semble pas envisageable de réduire la main d'œuvre étrangère, car le retrait massif des travailleurs étrangers désorganiserait profondément l'appareil productif. La substitution poste à poste paraît peu réalisable, parce que peu de Français ont accepté dans les vingt dernières années de crise un emploi peu rémunéré, ainsi qu'une plus grande mobilité géographique ou professionnelle.

Depuis mars 1995, nous relevons aussi une nouvelle tendance, qui voit une augmentation sensible des ressortissants des pays de l'Union Européenne, lesquels peuvent en théorie circuler librement dans toute l'Union. Certes, ces derniers, culturellement proches, sont souvent bien intégrés et semblent se situer à part: l'opinion publique ne s'alarme pas à leur sujet; l'usage du terme „étrangers” ou „immigrés” sort même de l'usage. Mais il n'est pas inutile de noter que de plus en plus nombreuses sont les professions qui s'ouvrent en France à ces ressortissants, dont les qualifications professionnelles sont souvent élevées.

En ce qui concerne l'Estonie, il faut d'abord noter que c'est un pays jeune: s'il dispose aujourd'hui de statistiques qui lui permettent de recenser les étrangers sur son territoire, il n'est pas toujours possible de comparer les données qui en résultent sur vingt ou trente ans, car les habitants recensés à l'heure actuelle en tant qu'étrangers ne l'étaient pas à l'époque où l'Estonie faisait partie de l'Union soviétique. En 1997

les données nous démontrent qu'approximativement 35% de la population se compose de minorités, y compris les non-citoyens: essentiellement de Russes (28%), d'Ukrainiens (27%) et de Biélorusses (1,5%). De ces 35%, 23% (approximativement 335 000 personnes) n'ont pas la nationalité estonienne et 8% ont choisi la nationalité russe. Mais pour avoir une vision de l'évolution sur cinquante ou soixante-dix ans, il faudrait se contenter des chiffres portant sur la composition ethnique de la population: les statistiques soviétiques en effet ignorent la citoyenneté estonienne d'avant-guerre et reposent sur les origines nationales (russes, biélorusses etc).

Selon le recensement de 1934 les Estoniens représentaient 88,2%, les Russes 8,2% et les Allemands 1,5% de la population totale. A la différence de la France, où l'immigration de l'après-guerre répondait à un besoin économique, en Estonie la forte progression du nombre des non-Estoniens après l'annexion soviétique est conditionnée d'une part, par une claire politique de distribution des populations et d'autre part, par le développement d'une industrie lourde (postulat idéologique qui reposait sur des priorités centrales) qui nécessitait une injection de main d'œuvre venue d'ailleurs. Le nombre des immigrés a atteint en 1959 25,4%, en 1979 35,4% et en 1989 38,5% de la population totale, avec une progression moyenne annuelle de +1%. Les immigrés provenaient principalement des républiques soviétiques de Russie, d'Ukraine, et de Biélorussie. Attirés par de meilleures conditions d'emploi et favorisés par la politique de Moscou, des immigrants de plus en plus nombreux sont venus en Estonie. Mais depuis l'indépendance en 1991, la composition de la population en Estonie a subi quelques changements: diminution de la population totale (-94 150 en 1996 par rapport à 1991), conséquence de la faible natalité ainsi que l'émigration, phénomène nouveau, composée essentiellement de russophones: -57 042 Russes en 1996 par rapport à l'année 1991 dans la population totale.

Quelle est leur position dans la société aujourd'hui? La re-

conversion de l'économie estonienne depuis le rétablissement de son indépendance a touché avant tout les russophones immigrés occupant les postes dans les industries. Si le taux de chômage parmi les Estoniens s'élève en 1995 à 7,3% (une augmentation de 6 points par rapport à 1991), il est de 11,5% pour les non-Estoniens, (une augmentation de 9,8 points par rapport à 1991). Les principaux secteurs d'activités des non-Estoniens en 1995 sont les industries (37,7%), les transports et les communications (14,2%), le commerce (11,2%), le BTP-bâtiment travaux publics (5,8%) et le secteur de la santé et secteur social (4,3%). Les statistiques révèlent des changements entre 1989 et 1995 dans leur part suivant les activités: diminution dans les administrations (-54,6%), dans l'agriculture (-52,3%), dans l'industrie (-28,1%) ainsi que dans l'hôtellerie et dans la restauration (-25,7%). En revanche, ils sont devenus plus actifs dans l'enseignement (+32,4%) et dans le commerce (+35,7%). Cette prompte augmentation dans le commerce peut s'expliquer par l'augmentation du nombre des magasins, des centres commerciaux, etc, peu nombreux à l'époque soviétique.

L'intégration: deux pays, deux voies

Dans la première partie ont été évoqués le nombre des étrangers ainsi que leur position dans les deux sociétés. Les étrangers qui résident dans un pays pour une durée prolongée sans acquérir la nationalité du pays en question, avec le degré d'assimilation que suppose cette acquisition, doivent pouvoir s'insérer dans la société de façon à y vivre en bonne harmonie avec les citoyens. Les pouvoirs publics y jouent un rôle important.

Le modèle français d'intégration fait référence à une réalité historique sans ambiguïté: en France, et ce depuis toujours, la construction de la nation et de la société politique ont été pour l'essentiel le résultat de l'action obstinée de l'Etat en vue de constituer une identité collective (la nation

française). Conformément à sa tradition et à sa place dans le monde, la France se devait d'accueillir réfugiés, étudiants, chercheurs et de faciliter le regroupement des familles étrangères installées durablement sur son sol. La tradition en matière d'insertion a été d'ouvrir largement aux étrangers l'accès à la nationalité afin d'en faire rapidement des Français. Etablies au XIX^e siècle, les règles fondamentales d'accès à la nationalité française n'ont jamais été remises en cause par les modifications du code de nationalité. Pour des raisons d'intérêt national, militaires au XIX^e siècle, puis démographiques au XX^e siècle, l'évolution s'est faite dans le sens de l'élargissement de l'accès à la nationalité française. Depuis 1945, l'ordonnance du 2 novembre 1945 régit la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers. Cette dernière a été modifiée 25 fois depuis. Devenue complexe et parfois incohérente, elle a conduit certains étrangers à n'être ni régularisables, ni expulsables. Tout cela fait qu'aujourd'hui, l'objectif du gouvernement est de refondre l'ensemble de la législation. Le projet de loi relatif à la nationalité revient à la tradition française du droit du sol, c'est à dire qu'un enfant né en France et vivant sur le sol français, acquiert de plein droit la nationalité à sa majorité, à condition qu'il ait auparavant résidé en France pendant une période de cinq ans.

La France a déjà été confrontée à une présence massive d'étrangers, mais la question se pose aujourd'hui sous une forme nouvelle: les populations concernées, principalement maghrébines, sont fort éloignées de la France par leur culture et leur religion. Il est donc nécessaire de déterminer les rapports que la société française entend établir avec l'Islam, devenue la seconde religion pratiquée dans le pays. Enfin, on ne peut pas espérer mener à bien l'insertion de ces populations sans une politique destinée à faciliter la coexistence avec la population française. Selon l'époque, les rapports entre l'état de la population, le développement de l'économie, la situation sociale, la gestion des affaires publiques diffèrent. La politique d'immigration et d'intégration mise en œuvre doit être

globale. De ce fait, elle demande, aujourd'hui, l'implication de nombreux ministères: le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour l'insertion professionnelle et l'intégration des étrangers en situation régulière, ainsi que pour la lutte contre le travail clandestin; le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération pour l'assouplissement de la politique des visas, la coopération avec les consulats français à l'étranger pour la reconduite des immigrés en situation illégale et la mise en œuvre de dispositions favorisant leur réinsertion dans le pays d'origine; le Ministère de l'Education nationale pour l'apprentissage du français, l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers et le Ministère de l'Intérieur. Outre ces ministères, nombreuses sont les directions qui fonctionnent sous l'autorité de ceux-ci: ONI (l'Office national d'Immigration), FAS (le Fonds d'Action sociale), etc.

Contrairement à ce qui se passe en France, les notions d'Etat et de Nation ne se recouvrent pas dans la sensibilité des Estoniens. Sous l'empire russe, la politique officielle préconisait que les autochtones estoniens, vivant sur un territoire prolongement de la Russie, avaient une vocation naturelle à appartenir au domaine des Romanov. Cohérents avec eux mêmes, les Russes s'efforçaient consciemment d'effacer l'identité estonienne. L'Estonie a connu plusieurs maîtres, l'Etat n'était pas gouverné par les autochtones et les sentiments nationaux étaient dissociés de l'Etat.

Le christianisme occidental et notamment sa version protestante, a inculqué aux Estoniens une conscience de la dignité humaine ainsi que de l'honneur de l'individu qui structure depuis lors leur identité. Cette caractéristique n'est pas restée sans incidence sur la nature de leurs sentiments nationaux. Alors que pour les Européens de l'Ouest le terme de nationalisme porte souvent une connotation droite, il en va différemment chez les Estoniens. Pour eux, le sentiment *identitaire* est une composante naturelle et indissociable du sens démocratique.

A ce jour, pour acquérir la nationalité estonienne, une personne étrangère doit selon la loi sur la citoyenneté du 19 janvier 1995 remplir certaines conditions : elle doit avoir vécu préalablement 5 ans en Estonie; elle doit parler l'estonien, la langue officielle du pays ; elle doit connaître la constitution estonienne ainsi que le code de la nationalité ; elle doit être loyale à l'Etat estonien ; elle doit avoir un revenu permanent. Il existe également dans la loi sur les étrangers du 8 juillet 1993 un quota fixé pour l'immigration : le taux d'immigration annuel ne doit pas dépasser 0,1% de la population permanente de l'Estonie. L'Estonie a suivi dans sa politique de nationalité trois principes: d'abord, la primauté du droit de sang ; deuxièmement, l'acquisition de la nationalité estonienne doit passer par l'expression de la volonté individuelle, et enfin, la personne doit disposer pour cette décision d'un délai de réflexion et d'information. Le seul fait qu'une personne ait vécu à un moment donné sur le territoire estonien n'est pas suffisant pour lui donner automatiquement droit à la nationalité estonienne. Il ne s'agit pas en effet d'ouvrir largement l'accès à la nationalité, mais avant tout de s'assurer de la loyauté des demandeurs. Il reste néanmoins à souligner que l'Estonie est l'un des rares pays dans lequel les non-citoyens ont le droit de vote aux élections municipales, mesure non encore adoptée en France lors de la rédaction de cet exposé.

Aujourd'hui, les acteurs politiques estoniens ont pris conscience du problème de l'intégration des non-Estoniens. En 1997, un poste de ministre sans portefeuille des Minorités a été créé. Les questions qui relèvent de sa compétence sont les suivantes : l'intégration des non-Estoniens dans la société estonienne, la coordination des problèmes de citoyenneté, les statistiques démographiques, la coordination de la réinsertion des non-Estoniens dans leur pays, l'implication de la politique d'asile ainsi que la coordination des relations entre l'Etat et les Eglises.

Le gouvernement a formé également un comité composé

de huit personnalités – chercheurs, hommes politiques, fonctionnaires, etc. – chargé de présenter au gouvernement début novembre 1997 des suggestions sur la stratégie de l'intégration des minorités. L'accent serait mis sur la jeune génération, objet de tous les efforts.

Il est clair que l'Etat estonien ne peut pas résoudre tous les problèmes liés à la nationalité à la place des non-Estoniens. Mais il a pour priorité l'intégration et l'implication de tous ceux qui ont manifesté leur intérêt et qui le désirent. Le système scolaire estonien devrait assurer un niveau d'apprentissage de la langue suffisant pour permettre aux non-Estoniens d'entrer dans les universités estoniennes et de se naturaliser.

Il est clair que l'intégration est un processus qui concerne également les nationaux. C'est un processus volontaire, de longue durée et souvent difficile. Mais c'est avant tout un processus engageant deux parties. En Estonie, où le nombre des non-citoyens est très élevé, le rôle des Estoniens et l'attitude des non-Estoniens par rapport à l'Etat où ils habitent sont des facteurs de toute première importance. Selon les sondages effectués en Estonie en 1996, les deux tiers des non-Estoniens souhaitaient continuer à résider en Estonie, et seulement 1% souhaitait partir définitivement (5% des personnes ayant acquis la nationalité russe); il est intéressant de noter qu'une part importante (95%) des personnes de nationalité russe n'ont pas perdu l'espoir d'acquérir un jour la citoyenneté estonienne... Par ailleurs, 88% des apatrides ont l'intention de se naturaliser. Certains russophones sondés admettaient ne pas être en mesure d'obtenir la nationalité estonienne (en raison de la méconnaissance de la langue) mais la souhaitaient pour leurs enfants. L'attitude des Estoniens était également positive: 83% des Estoniens étaient ouverts au dialogue avec les communautés non-estoniennes, les deux tiers des Estoniens étaient favorables à l'intégration des non-Estoniens dans la société estonienne et un quart des Estoniens considéraient que les jeunes non-Estoniens pourraient effectuer leur service militaire en Estonie.

Alors, il semble bien que la période de confrontation est révolue et qu'il existe des deux côtés une volonté d'intégration. Cela ne signifie pas pour autant un passage dynamique à l'action : la période de confrontation a été remplacée, semble-t-il, par une période d'attente où passivité et inertie sont les composantes majeures.

Conclusion

Il est clair que la question immigrée est complexe et que pour arriver à des conclusions, à des propositions ou à des solutions, elle nécessite une étude approfondie. Toutefois, les principales différences d'approche entre deux pays se dessinent: la France est un modèle original dans son genre puisqu'elle appréhende les individus dans leur rapport avec l'Etat. Ce modèle incite les immigrés à pénétrer à part entière la vie sociale par une intégration conforme au modèle juridique et culturel français. En revanche, l'intégration en Estonie se réduit à ce jour, semble-t-il, à une simple insertion destinée à éviter les conflits avec les nationaux. Une seconde étape devra, tôt ou tard, intervenir.

Bibliographie

- Agenda 2000. Komisjoni arvamuse Eesti Euroopa Liidu liikmeks astumise avalduse kohta*, Euroopa Liidu esindus Eestis, 1997.
- ESA Aastaraamat. Statistical Yearbook of Estonia 1997*, Tallinn, Eesti Statistikaamet, 1997.
- Estonian Legislation in Translation*, N° 8 august 1997, Tallinn, Estonian Translation and Legislative Support Centre.
- Kodakondsuse seadus*, RT I 1995, 12, 122.
- Le Moigne, G. 1995. *L'immigration en France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?.
- Piirimägi, A. 1997. *Rahvuste integreerumise eeldused Eestis*,

Tallinn.

Rahvastik 1995 Population I, Tallinn, Eesti Statistikaamet, 1996.

Revue française des affaires sociales, Insertion, intégration: concepts et pratiques, 51e année, N° 2 avril-juin, Paris, La Documentation française, 1997.

Richer, L. 1986. *Le droit de l'immigration*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?.

Schor, R. 1996. *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin.

Voisard, J., Ducastelle, Ch. 1990. *La question immigrée*, Paris, Calman Lévy.

Välismaalaste seadus, RT I 1993, 44, 637.

Weil, P. 1997. *Mission d'étude des législations de la nationalité et de l'immigration*, Paris, Rapports officiels.

XXI sajandi rahvuslik Eesti: kolmas rahvusliku kasvatuses kongress, 12-13 aprill 1996. Ettekannete ja sõnavõtte kogumik, toimetanud Sven Maansoo, Tallinn, Estonia Selts, Vanemuise Selts, 1997.

Kadri Rebane (Tartu)

La pharmacie en France et en Estonie

Pourquoi ai-je choisi comme sujet la pharmacie? Je suis moi-même pharmacienne diplômée. J'ai une expérience de travail dans une pharmacie estonienne de 1987 jusqu'à 1995, la pharmacie „Kivisilla” à Tartu. Pour mieux connaître la pharmacie en France, j'ai effectué plusieurs stages. De mars à juillet 1994 j'ai passé 4 mois en Bretagne au cours desquels j'ai travaillé dans une pharmacie privée, la pharmacie „Laennec” à Ploërmel ainsi qu'à la pharmacie de l'hôpital de Ploërmel. En 1994 j'ai passé 5 semaines à l'Agence du Médicament à Paris, dans les différents services. Je m'arrêterai ici sur quelques points particuliers dans le fonctionnement des pharmacies dans les deux pays: la formation des spécialistes, la classification des médicaments, l'établissement des ordonnances et la place de l'officine dans le processus d'ensemble.

La pharmacie en France et en Estonie a pour objectif de procéder à l'achat et à la vente des médicaments. Ceux-ci sont une marchandise dont la distribution est très strictement réglementée: les prix des médicaments, les ordonnances, les systèmes de remboursement sont fixés préalablement. Interviennent dans leur fabrication et dans leur distribution des personnels ayant une qualification universitaire, les pharmaciens.

La formation des pharmaciens

En Estonie il n'y a qu'une université où il est possible d'étudier la pharmacie – l'Université de Tartu. Chaque année un nombre défini d'étudiants est admis à l'Université sur concours. Pour passer les concours d'entrée, il faut avoir le certificat de fin d'études secondaires. Le nombre des places varie selon l'année. Les études durent cinq ans et aboutissent au diplôme de pharmacien (en estonien „proviisor”).

En France la pharmacie est enseignée dans 24 centres universitaires. Pour entrer à l'Université il faut avoir le baccalauréat: le Bac C ou D est nécessaire pour continuer des études de santé (médecine, dentaire, pharmacie). Il n'y a pas d'examen d'entrée, l'inscription suffit. Cependant, chaque université dispose d'un nombre de places limité et au terme de la première année, un concours très sélectif est organisé pour l'accès en seconde année. En 1994, par exemple l'Université de Rennes disposait de 78 places en seconde année de pharmacie pour environ 400 candidats. Les études aboutissant au Diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie durent 6 ans.

La classification et les prix des médicaments

La quasi-totalité des médicaments consommés en Estonie sont importés. Ils se présentent donc de manière totalement hétérogène. On peut les subdiviser en quatre classes:

- 1) les stupéfiants
- 2) les médicaments de la liste I, médicaments puissants
- 3) les médicaments de la liste II, médicaments moyens
- 4) les médicaments hors-liste.

En Estonie les prix des médicaments ne sont pas fixés. Ils varient selon les pharmacies. Tous les médicaments sont dispensés de la TVA¹. Il arrive souvent qu'un même médicament arrivant de différents pays ait un prix initial très varia-

¹ Taxe sur la valeur ajoutée.

ble. Normalement la pharmacie commande au grossiste le produit le moins cher. Il faut ajouter que la réputation du producteur et la qualité du médicament jouent leur rôle.

Le pharmacien ajoute à tous les médicaments une marge. Le pourcentage de la marge qu'il est autorisé à ajouter dépend du prix initial (cf. Tableau 1).

| prix initial du médicament en couronnes | pourcentage maximal à ajouter par le pharmacien au prix du médicament |
|---|---|
| de 0 à 5 EEK | 80% |
| de 5.01 à 10 EEK | 75% |
| de 10.01 à 20 EEK | 70% |
| de 20.01 à 30 EEK | 50% |
| de 30.01 à 40 EEK | 30% |
| de 40.01 à 50 EEK | 25% |
| de 50.01 à 100 EEK | 20% |
| plus de 100 EEK | 15% |

Tableau 1

Avec ce système, presque tous les prix des médicaments varient quelque peu selon les pharmacies.

La quasi-totalité des médicaments consommés en France sont produits dans le pays. Cela permet d'utiliser dans tout le pays le même système de marquage (aspect extérieur du médicament). On peut diviser les médicaments en cinq classes:

- 1) les stupéfiants, avec un double cadre rouge sur la boîte
- 2) les médicaments de la liste I, avec un cadre rouge
- 3) les médicaments de la liste II, avec un cadre vert
- 4) sans cadre sont les médicaments hors des listes, qu'on peut vendre sans ordonnance
- 5) les non médicaments ou produits parapharmaceutiques.

La liste I et la liste II des médicaments sont données dans les guides des médicaments.

Sur chaque boîte de médicament remboursable par la Sécurité Sociale il y a une vignette. On peut distinguer:

1) vignette blanche avec la croix de Saint André – le médicament est payé (100%) par la Sécurité sociale.

2) vignette blanche – 65% du prix est payé par la Sécurité sociale.

3) vignette bleue (médicament de confort) – seulement 35% du prix est remboursé par la Sécurité Sociale.

Sur la vignette sont inscrits le pourcentage de la TVA, le mot „vignette”, le nom du médicament, la forme du médicament, le nombre de comprimés ou gouttes ou doses, le code de CIP (Club Inter Pharmaceutique), le prix du médicament (Taxe comprise).

Chaque boîte de médicament a son code barre. Si le code commence par le chiffre 3 – le médicament ne peut pas être placé sur les rayons à la libre disposition de la clientèle. Si le code commence par le chiffre 6 ou 7 – le produit peut être mis en rayon à la disposition des clients.

Le prix des médicaments qui peuvent être remboursés est fixe. Il est noté sur la vignette. Le tarif est fixé par arrêté conjoint du ministre des Affaires sociales et du ministre de l'Economie et des finances. Le prix des médicaments non vignettés varie selon les pharmacies (c'est le pharmacien qui en décide).

Le pourcentage de TVA est différent selon le type de produits (cf. Tableau 2)

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| Médicament vignetté | TVA 2,1% |
| Médicament non vignetté | TVA 5,5% (taux réduit). |
| Cosmétique | TVA 18,6% (taux normal). |

Tableau 2

Sur la vignette, la TVA est déjà ajoutée au prix du médicament.

La pharmacie fera chaque mois une déclaration de TVA faisant apparaître la TVA à décaisser à l'Etat.

Les ordonnances

En Estonie, chaque ordonnance a un numéro d'ordre. Il existe trois types d'ordonnances:

a) l'ordonnance ordinaire (en un exemplaire, sur un formulaire de couleur blanche). Le médecin note: le nom et le prénom du malade, son âge, son code personnel, son adresse exacte, son code postal, le nom, la forme du médicament (en latin), le contenu de la substance fonctionnelle, la quantité totale du médicament, la posologie en estonien, son propre nom, son numéro de téléphone, son code personnel, la date de prescription de l'ordonnance, la durée maximale de validité de celle-ci, son tampon et sa signature, le tampon de l'établissement médical ou du médecin privé. Le tampon figurant avec la signature du médecin est de forme ronde. Tous les médecins, où qu'ils travaillent, en ont un. En plus de celui-ci, le médecin privé a un tampon de forme rectangulaire précisant son numéro d'autorisation à exercer et son adresse.

b) L'ordonnance remboursable est faite en deux exemplaires, le deuxième autocopiant, sur un formulaire vert. Le pourcentage remboursé peut être de 100%, 90% ou 50%. Le médecin note: le nom et le prénom du malade, son âge, son code personnel, son adresse exacte, le code postal, le code de la caisse primaire, le numéro de la carte de membre de la caisse primaire ou de toute institution équivalente à préciser, le code de la maladie, la présence ou non d'invalidité, le pourcentage de remboursement, le nom et la forme du médicament en latin, le contenu de la substance fonctionnelle, la quantité totale du médicament, la posologie en estonien, son propre nom, son code personnel, son numéro de téléphone, la date de prescription de l'ordonnance, la durée maximale de validité de celle-ci, son tampon et sa signature, le tampon de l'établissement médical ou du médecin privé.

• Toutes les maladies sont chiffrées, le montant des remboursements dépend en partie de la maladie, en partie du médicament prescrit.

- Les tampons doivent être apposés sur les deux exemplaires séparément, car ils ne sont pas autocopiants.

Le premier exemplaire de l'ordonnance reste dans la pharmacie, le deuxième sera envoyé à la caisse primaire.

c) Les ordonnances portant sur les stupéfiants sont faites en trois exemplaires, sur un formulaire rose. Elles sont autocopiantes.

Les parties à remplir sont les mêmes que pour l'ordonnance remboursable. Le dernier exemplaire de l'ordonnance va à l'établissement médical, le deuxième sera envoyé à la caisse primaire et le premier reste dans la pharmacie.

L'ordonnance comporte aussi une partie à remplir par le pharmacien.

Les informations à noter en pharmacie sont: la quantité des boîtes délivrées, le prix à l'unité, le prix total des médicaments délivrés, la somme payée par le client, la somme remboursée par la Sécurité sociale, le nom de la pharmacie, la date et la signature du pharmacien.

- L'ordonnance est valable au maximum deux mois après la prescription.

- Tous les médicaments sont dispensés de la TVA.

- L'ordonnance n'est valable que si toutes les cases sont correctement remplies. Si elles ne le sont pas, le pharmacien est en droit de ne pas délivrer le médicament au client. S'il le fait, il est tenu de se procurer les informations manquantes auprès du médecin avant de solliciter le remboursement par la Sécurité sociale de peur d'y remettre de sa poche.

- Le prescripteur est responsable de la précision et de l'exactitude des données de l'ordonnance. Il répond de tous les abus et falsifications.

- Sur l'ordonnance on peut prescrire un seul médicament pour un traitement de 2 mois au maximum.

- On prescrit les ordonnances en latin.

- La posologie est notée en estonien.

Pour ce qui est du système de remboursement en Esto-

nie, les médicaments vendus sans ordonnance ne sont jamais remboursés. Pour les autres, le mode de remboursement dépend du type d'ordonnance:

- **Pour les ordonnances remboursables à 100%** le client paye une somme de dix couronnes et le reste est remboursé à la pharmacie par la Sécurité sociale. Sont remboursés à 100% les médicaments destinés aux enfants de moins de trois ans et aux personnes atteintes de maladies graves (23 maladies), dont la liste est entérinée par le ministre des Affaires sociales.

- **Pour les ordonnances remboursables à 90 %**, le client paye dix couronnes et 10% du prix restant du médicament. Sont remboursables à 90 % les médicaments précis pour le traitement de quelques maladies (25) dont la liste est entérinée par le ministre des Affaires sociales, ainsi que quelques médicaments (27), dont la liste est également entérinée par le ministre des Affaires sociales, et qui sont destinés aux enfants de 3 à 8 ans, aux personnes de plus de 65 ans, aux invalides et aux personnes ayant participé à la liquidation de la catastrophe atomique de Tchernobyl.

- **Tout le reste des assurés sociaux a le droit être remboursé à 50 %.**

Dans ce cas-là la partie non-remboursable est de 40 couronnes. 50% de la somme au-delà de 40 couronnes est remboursable par la Sécurité sociale, à concurrence de 200 couronnes maximum. Autrement dit la Sécurité sociale ne paye pour une ordonnance remboursable que 200 couronnes maximum.

Les médicaments non-remboursables par la Sécurité sociale sont les médicaments vendus sans ordonnance, les substances prophylactiques ou d'entretien, les médicaments homéopathiques, les vitamines et les oligoéléments, les vaccins, les matériaux de pansement et de soins.

En France les ordonnances sont normalement effectuées en deux exemplaires. Elles peuvent être renouvelées plusieurs fois. Le pharmacien ne peut délivrer que la quantité des mé-

dicaments nécessaires pour un mois. Le client garde le premier exemplaire de l'ordonnance qui lui servira pour les renouvellements. Le nombre des renouvellements doit être marqué sur l'ordonnance: un médecin généraliste peut prescrire des médicaments pour une durée maximale de trois mois, un spécialiste pour une durée maximale de 6 mois.

Le nombre des médicaments prescrits sur l'ordonnance n'est pas limité. Il arrive le plus souvent que le médecin marque sur l'ordonnance seulement le nom du médicament, la posologie et la durée du traitement. C'est le pharmacien qui doit calculer la quantité des boîtes nécessaires.

Il y a différents types d'ordonnances:

1) *L'ordonnance normale:*

Trois possibilités existent:

a) soit le client paye les médicaments et il sera remboursé ultérieurement par la Sécurité sociale et la mutuelle;

b) soit il paye une faible partie qui lui sera remboursée par la Sécurité sociale et la mutuelle;

c) soit il reçoit les médicaments gratuitement; la pharmacie sera alors remboursé directement par la caisse primaire d'assurance maladies de la Sécurité sociale.

2) *La délégation: sur l'ordonnance ou on peut distinguer deux parties:*

a) l'ordonnancier – les médicaments sont pris en charge à 100%;

b) l'ordonnance normale – le client est remboursé d'après les vignettes.

Le client doit posséder des étiquettes personnalisées qu'il colle sur la partie supérieure de l'ordonnance.

Sur l'étiquette sont indiqués: le nom de la caisse primaire, le N° de Sécurité sociale et le code de la caisse primaire, les nom et prénom de l'assuré, le prénom du malade, la date de naissance du malade, la durée du remboursement à 100%.

3) *L'ordonnance d'ancien combattant (article 115):* elle est prise en charge à 100%.

Il existe en France un système de remboursements complémentaires pour la partie non prise en charge par la Sécurité sociale. C'est ce qu'on appelle le système des mutuelles; chacun peut choisir d'adhérer à une mutuelle (en payant une cotisation) et choisir la mutuelle de son choix. Les cas diffèrent selon que le client adhère ou non à une mutuelle:

a) le client mutualiste peut ne rien régler à la pharmacie : la Sécurité sociale paye une partie et la mutuelle paye le reste;

b) le client mutualiste règle une faible partie à la pharmacie et se fera rembourser – totalement ou partiellement – cette avance par sa mutuelle. La Sécurité sociale et la mutuelle règlent ultérieurement à la pharmacie la somme non payée par le client;

c) le client non mutualiste règle à la pharmacie la part correspondant au ticket modérateur (ce terme couvre la partie non-remboursée par la Sécurité sociale). La Sécurité sociale paye une partie et le client paye le reste.

A noter que le terme remboursement recouvre en Estonie et en France deux notions un peu différentes: en Estonie, il est question de la somme remboursée par le système de Sécurité sociale à la pharmacie. En France le système est plus compliqué: il peut y avoir un type de remboursement semblable à celui qui est courant en Estonie, ou encore un remboursement de la Sécurité sociale au malade.

L'officine

Mis à part les pharmacies mutualistes toutes les officines en France sont privées. Toute ouverture d'une nouvelle officine, tout transfert d'une officine d'un lieu dans un autre est réglementé. Le nombre des pharmacies dans une ville dépend du nombre d'habitants: si dans la ville il y a moins de 5000 habitants, il faut une pharmacie pour 2500 habitants; si dans la ville il y a plus de 5000 habitants, il faut une pharmacie pour 2000 habitants.

Le nombre des pharmacies en Estonie n'est pas limité et ne dépend pas du nombre d'habitants d'une ville ou d'une région. En même temps l'ouverture d'une nouvelle pharmacie doit être argumentée et justifiée.

L'étude comparative des deux systèmes est d'actualité pour les deux parties: le système estonien est relativement mobile et essaye de profiter au maximum des expériences positives d'autres pays; il s'efforce en plus de rapprocher ses structures de celles des autres pays de l'Union Européenne dans la perspective proche de l'intégration. De même les institutions françaises sont intéressées à connaître le fonctionnement de systèmes analogues chez de futurs potentiels partenaires.

Mari-Liis Aroella-Sauvageot (Paris)

La Jeune Estonie en France: Paris vue par Tuglas

Introduction

Le sujet que j'ai choisi de traiter demanderait, en introduction, que je brosse un aperçu du contexte culturel qui a donné naissance à ce mouvement et, en particulier, de la francophilie manifeste de certains de ces leaders intellectuels, notamment de Johannes Aavik et Friedebert Tuglas. Je me contenterai pourtant de livrer ici quelques-unes des conclusions auxquelles je suis arrivée en comparant diverses perceptions de Paris¹: celle d'un journaliste finlandais à la Belle Epoque, protagoniste du roman *Seul* (1890) de Juhani Aho, celle d'un écrivain estonien, témoin de la vie bohème de Montparnasse et personnage principal du roman *Felix Ormusson* (1915) de Friedebert Tuglas, et celle d'un deuxième journaliste finlandais, qui découvre le Paris des Années Folles dans le roman de Mika Waltari *La grande illusion* (1928). Il s'avère que les trois romans non seulement présentent quelques caractéristiques communes, mais qu'il existe un certain nombre de liens entre eux, comme il en existait entre leurs auteurs.

Tout d'abord, les trois romans constituent chacun le portrait d'une génération. Le premier éclaire la génération de la *Jeune Finlande* (Nuori Suomi), mouvement ayant suscité

¹ Mari-Liis Aroella, *Images de Paris dans les jeunes littératures estonienne et finlandaise des années 1890-1920*, Mémoire de maîtrise en Littérature Générale et Comparée à l'Université de Paris III- Sorbonne Nouvelle, 1995.

dans les années 1880–1890 un intérêt sans précédent pour les derniers courants intellectuels et artistiques en Europe, encore trop méconnus en Finlande. Le deuxième, celle de la *Jeune Estonie* (Noor Eesti), mouvement comparable sur beaucoup de plans au précédent. Le troisième, celui des *Porteurs de Feu* (Tulenkantajat), un groupe de jeunes écrivains finlandais ayant donné un nouveau souffle à la poésie des années 1920. Les principales caractéristiques de ces trois mouvements littéraires et culturels sont les mêmes: tous appellent à un renouveau littéraire par l'ouverture aux littératures étrangères, notamment à la littérature française, tous réunissent des jeunes intellectuels débordants d'enthousiasme et conscients de jouer un rôle d'intermédiaires entre le monde extérieur et leur propre pays. Le mot d'ordre jeune-estonien „Jeunesse oblige” pourrait du reste s'appliquer aux trois courants.

Qu'un roman où la ville de Paris joue un rôle primordial puisse constituer le portrait d'une génération de jeunes intellectuels finlandais ou estoniens semble indiquer qu'il s'agit d'une génération d'exception. En effet, le dynamisme de la vie intellectuelle et en même temps la francophilie des trois générations en question ont été exceptionnels. Selon Friedebert Tuglas, le degré de fascination pour Paris éprouvé par des jeunes nations est un indice pour mesurer l'intensité de leur vie intellectuelle².

En second lieu, *Felix Ormusson*, roman qui revêt une importance particulière pour l'étude du mouvement jeune-estonien, est un ouvrage qui se situe dans un contexte d'échanges littéraires finno-estoniens. Juhani Aho en effet, francophile et rénovateur de la prose finlandaise, est perçu par les Jeunes Estoniens comme une âme-soeur, qui partage leur objectif – renouveler la langue et la littérature estonienne par l'assimilation d'influences étrangères, françaises entre autres. *Seul* est un roman bien connu des Jeunes Esto-

² Friedebert Tuglas, *Teosed VIII. Mälestused*, Tallinn, Eesti Riiklik Kirjastus, 1960, pp. 391-192.

niens. Ainsi, lors de son premier voyage à Paris, Tuglas se souvient, comme par hasard, de l'arrivée à Paris du protagoniste du roman d'Aho, où Paris est comparé à un gigantesque aimant³. L'arrivée à Paris de Felix Ormusson, dans la deuxième partie du roman que Tuglas n'a jamais terminé, est une variante de la description par Aho. Dans un de ses essais, Juhani Aho dit avoir deux patries, son propre pays et la France. Cette constatation est également celle de Friedebert Tuglas dans ses mémoires⁴.

Dans les années 1920, l'orientation européenne et française des Jeunes Estoniens et de leurs successeurs a provoqué chez les jeunes poètes finlandais un intérêt certain pour l'Estonie. Si les Jeunes Estoniens avaient connu le mot d'ordre „Soyons Estoniens, mais devenons aussi Européens”, les Finlandais lancent „Allons en Europe en passant par l'Estonie”. Mika Waltari, qui, indiquons-le en passant, reprend dans son roman l'image de Paris-aimant créée par Aho, subit une influence indirecte de la francophilie de Tuglas. Le jeune auteur, qui est un admirateur du style de Tuglas, produit à son tour une nouvelle inspirée de la traduction en finnois d'une oeuvre célèbre de Tuglas – „Au bout du monde” (*Maaailma lõpus*)⁵.

Quelles que soient les similitudes des aspirations des Jeunes Finnois, des Jeunes Estoniens et des Porteurs de Feu, les Jeunes Estoniens ont, bien sûr, vécu leur propre histoire d'amour avec Paris.

La colonie artistique estonienne à Paris

C'est à la veille de la première guerre mondiale, dans les années suivant la révolution de 1905, que la première colonie artistique estonienne s'installe à Paris. La vie de celle-ci, à

³ *Ibid.*, pp. 389-90

⁴ *Ibid.*, p. 391

⁵ Toivo Kuldsepp, „Mika Waltari ja Eesti”, *Keel ja kirjandus*, N. 6, 1976, pp. 336-338.

l'instar de celle d'autres colonies d'artistes et d'émigrés politiques, tourne autour de La Ruche et de Montparnasse. Bon nombre de membres de la colonie estonienne sont en effet à la fois artistes et réfugiés politiques ayant fui les représailles qui ont suivi la Révolution. Cette colonie se compose en grande partie de peintres et d'artistes proches de la Jeune Estonie, dont Konrad Mägi, Nikolai Triik, Aleksander Tassa, Jaan Koort. Friedebert Tuglas participe à la vie de la colonie estonienne pendant ses cinq séjours parisiens entre 1909 et 1915, chacun d'eux ayant duré plusieurs mois. Pendant son premier séjour, Tuglas fait partie des habitants de La Ruche.

Les mémoires de Friedebert Tuglas et de Ferdinand Kull⁶, étudiant de mathématiques à la Sorbonne, sont les principales sources qui nous permettent de nous faire une idée de la vie de cette colonie.

Les jeunes Estoniens, à l'image d'autres habitants de La Ruche, quelle que fût leur nationalité, étaient pauvres, et la plupart devait compter pour survivre sur des sommes envoyées d'Estonie, soit sous forme d'honoraires, soit constituées des économies des parents. Ils n'était bien sûr pas question pour eux de bourses d'études ou d'associations d'entraide pour émigrés. Ce qui a fait dire à Tuglas: „La jeunesse artistique d'autres pays partait pour Paris dès qu'il y avait une possibilité. La nôtre est partie bien que ce fût impossible”⁷.

Tout Estonien savait comment se faire ouvrir un crédit chez un boulanger ou dans un restaurant. Savoir repérer un compatriote ayant touché une somme d'argent faisait également partie de la débrouillardise quotidienne. En même temps, prêter de l'argent à un nécessiteux ou loger chez soi un compatriote étaient des choses qui allaient de soi. Notre première colonie était donc un cercle d'amis. La vie d'artiste à Paris n'était pas simple. Ainsi Tuglas nous confie:

⁶ Ferdinand Kull, *Mäsumehi ja boheemlasi. Esimesi Eesti diplomaate* [1933], Tallinn, Eesti Rahvusraamatukogu, 1996.

⁷ Friedebert Tuglas, *Teosed...* op. cit., p. 394.

„Comme je me souviens, durant tout cet hiver, je n'ai pris que trois ou quatre vrais repas. Pour le reste je vivais de café et de pain et de très peu de choses pour accompagner cela”⁸.

Malgré les difficultés matérielles, Paris représentait pour les jeunes artistes estoniens une destination de prédilection. Tout le monde s'accordait à penser que ce n'était pas grave d'avoir faim à Paris et que cela en valait incontestablement la peine.

Le poids physique de sa condition d'exilé politique, les privations et le surmenage expliquent en partie la crise intérieure que vit Tuglas pendant ses années d'exil. Cette crise correspond à ses premiers séjours parisiens, pendant lesquels il n'achève aucune oeuvre. Pour Tuglas, comme pour bien d'autres, les années parisiennes sont celles d'un apprentissage et d'une accumulation d'expériences dont les résultats ne se feront jour que plus tard.

Son roman *Felix Ormusson* marque la sortie de cette crise. Si nous pouvons qualifier de „parisien” ce roman, qui est en réalité le récit des vacances estoniennes du protagoniste du même nom et qui ne contient que très peu d'images de Paris, c'est du fait de l'appartenance du personnage principal au cercle d'artistes estoniens de Paris. Felix Ormusson incarne l'artiste ou l'écrivain de l'époque de la *Jeune Estonie* qui, face à Paris, cherche sa propre identité. Nous ne pouvons que regretter que Tuglas n'ait jamais mené à bien son projet d'écrire la deuxième partie du roman, sur la vie parisienne de Felix Ormusson. Les fragments de celle-ci qui ont été publiés contiennent, entre autres, des descriptions tout à fait intéressantes des paysages urbains et du milieu parisien.

Felix Ormusson confirme ce que nous apprenons dans les mémoires de ceux qui ont vécu ces années de bohème de la génération jeune estonienne à Paris: c'étaient des années de grand enthousiasme et de grande détresse à la fois.

⁸ *Ibid.*, p. 399.

L'état de santé de Felix Ormusson à son arrivée de Paris est proprement inquiétant. Dans l'atmosphère paisible de vacances, Paris est pour lui un souvenir infernal: „L'idée de l'air vicié du café et des miroirs qui rejettent des reflets de femmes poudrées me donne la fièvre. Et j'ai une soudaine vision de l'enfer quand le fracas du métro retentit dans mon souvenir”⁹.

Cependant, plus le temps passe, plus Felix Ormusson éprouve pour Paris une forte nostalgie mêlée de tendresse pour ses amis et compagnons de destin. L'une des lettres qu'ils lui adressent de Paris dit l'essentiel de ce qu'était la vie de la première communauté artistique estonienne de Paris: des rires, des tournées de café, des rêves, de l'amitié, des ambitions et des désillusions: „Elle était écrite sur divers bouts de papier, de diverses écritures et sentait divers vins. Mes amis avaient passé de joyeux moments. En effet, ce que la lecture ne faisait que confirmer, ils avaient écrit cette lettre comme un journal de café. Ils l'avaient commencée à Saint-Michel, en avaient écrit le milieu sur les Grands Boulevards et l'avaient terminée à Montmartre. Au début, ils racontaient encore leurs soucis quotidiens, mais à la fin ils étaient heureux comme des dieux. Plus la lettre approchait sa fin, plus les écritures devenaient hésitantes et plus leur amour pour moi s'affermissait. Et au bout du compte, ils auraient donné leur vie pour moi. Ils écrivaient sur tous ces beaux sujets: l'art et les souffrances, les grands projets et les petits accomplissements”¹⁰.

Les lieux de rencontre préférés des Estoniens se trouvaient au boulevard Saint-Michel et à Montparnasse. A propos de Montparnasse, Tuglas aussi bien que Kull nous apprennent un fait surprenant: l'honneur de la découverte de la Rotonde reviendrait aux Estoniens. En effet, selon les deux auteurs, la joyeuse compagnie estonienne, ayant trouvé

⁹ Friedebert Tuglas, *Tõused II. Felix Ormusson*, Tallinn, Eesti Riiklik Kirjastus, 1957, p. 14.

¹⁰ *Ibid.*, p. 29.

dans ce café peu fréquenté de Montparnasse un abri contre le froid et l'hiver, a fini par y attirer d'autres clients. Si bien qu'en quelques années, La Rotonde était devenue l'un des principaux lieux de rencontre du monde artistique et cosmopolite de Montparnasse, son succès entraînant celui du Dôme de l'autre côté du Boulevard.

Pour les membres de la communauté estonienne, Paris était une ville inspiratrice, une ville qui lui a offert des expériences artistiques inédites mais qui lui a également fait connaître une culture et un mode de vie exotiques. Et même si, faute de moyens et connaissant peu le français, les membres de cette communauté n'ont pu que très peu participer directement à la vie intellectuelle ou artistique de Paris, se contentant d'un rôle d'observateurs, les mois passés à Paris ne les en ont pas moins durablement marqués.

Qu'était donc ce Paris, qui a su exercer un tel charme sur tous ceux qui l'ont connu? A en croire les témoins estoniens, c'était une ville qui a accueilli le voyageur venu y passer l'hiver à l'air doux de ses automnes ensoleillés, une ville souriante et communiquant à tous la joie de vivre de ses habitants. Une ville respirant l'histoire et le respect de la beauté. Une ville menant enfin une vie à multiples facettes, dont le dynamisme fait appel au sens aussi bien qu'à la curiosité intellectuelle. Une ville dont on ne se lasse pas. Citons Tuglas: „Ce qui était attirant, c'était la vie quotidienne de cette métropole, la nature agile et expressive de ses habitants, les visages et les rapports humains, le grouillement nerveux du centre et l'atmosphère idyllique des banlieues. Telle est l'atmosphère de Paris – avec tout son esthétisme et la sincérité de son naturalisme!”¹¹

Tuglas a certainement su élucider en partie le mystère du charme de Paris. Il s'est cependant avoué incapable de définir sans équivoque le fameux „air de Paris” et d'expliquer son pouvoir de séduction. Comment définir, en effet, ce que Tuglas appelle „l'odeur de la vie parisienne”?

¹¹ Friedebert Tuglas, *Rahutu rada*, Tallinn, Eesti Raamat, 1973, p. 23.

Marek Tamm (Tartu)

„Le prince Jaan, géant des lettres” : sur la réception des œuvres de Jaan Kross en France

Introduction

Les années 1990 ont marqué une certaine „percée” de la littérature estonienne sur le marché français du livre (cf. Õnnepalu 1993). Certes quelques traductions avaient paru dans les périodes antérieures (Tammsaare, Gailit, Viirlaid, Under, Tuglas...)¹ mais jamais avant cette dernière décennie la littérature estonienne n’avait été autant traduite, et la presse française ne lui avait accordé autant d’attention. Ces années ont vu la parution de dix ouvrages estoniens: quatre livres de Jaan Kross (dont le premier, il est vrai, remonte à 1989), deux d’Arvo Valton, un d’Heino Kiik, de Viivi Luik (un deuxième est paru en 2001), de Tõnu Õnnepalu et d’Ilmar Jaks. Ajoutons quelques numéros spéciaux de revues consacrées à la littérature estonienne et quelques publications à diffusion plus restreinte. Les raisons de cette „percée” sont à chercher principalement à deux niveaux, le niveau politique et le niveau personnel. Le travail de traduction a été en effet facilité aussi bien par les processus issus de l’écroulement de l’Union Soviétique que par l’existence de traducteurs enthousiastes (Jean-Luc Moreau, Antoine Chalvin, Eva Toulouze...).

¹ Sur les traductions de la littérature estonienne en français avant 1940, cf. De Dianoux 1997.

Dans cette „percée”, la position clé revient à Jaan Kross, qui a joué un rôle tout à fait remarquable. Ses œuvres figurent dans *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres*² et l’auteur lui-même a fait l’objet de mentions et d’articles dans presque tous les grands titres de la presse française: il n’est pas exagéré d’affirmer que pour beaucoup de Français, Kross est l’incarnation de la littérature estonienne. Son succès personnel, sa réussite littéraire sont d’ailleurs pour beaucoup dans la pénétration d’autres écrivains estoniens auprès des éditeurs français.

C’est grâce au traducteur Jean-Luc Moreau et à la maison d’édition Robert Laffont que le lecteur français a pu découvrir, nous l’avons dit, quatre ouvrages signés Jaan Kross: trois romans (*Le Fou du Tzar*, 1989; *Le départ du professeur Martens*, 1990; *L’œil du grand Tout. Le roman de Bernhard Schmidt*, 1997) et un recueil de nouvelles (*La vue retrouvée*, 1993). J’essaierai de présenter ici un aperçu de la réception de Jaan Kross, telle qu’elle apparaît dans les commentaires de ses œuvres par la presse française³. J’ai pourtant laissé à l’écart de mon analyse le dernier roman traduit, qui est paru trop tard (et auquel on peut encore attendre des réactions) pour y être intégré⁴.

Le corpus étudié

J’ai à ma disposition un corpus composé de vingt-huit compte-rendus: si sept textes ne sont que des brèves informatives, les autres présentent des analyses relativement con-

² Toulouse 1994a, 1994b.

³ A ma connaissance, personne n’a jusqu’ici étudié de près la réception de Jaan Kross à l’étranger. Nous trouvons surtout de simples informations et quelques critiques sur les traductions avec le cas échéant une présentation partielle (cf. par. ex. Ilomäki 1986: 694, Michelson 1990, „Keisri hull...”, Lumet 1991, Talvet 1992, Valgemäe 1993b: 33). M. Valgemäe s’est attaché à relever les imprécisions de la traduction anglaise, 1993a, 1994.

⁴ Kross 1997.

sistantes. Ce corpus n'est sans doute pas exhaustif: je n'ai pas pu avoir accès à tous les commentaires, mais la majorité des textes y est certainement comprise, ce qui permet de tirer quelques conclusions⁶.

Le fou du tzar de Jaan Kross. Traduit de l'estonien par Jean-Luc Moreau, Robert Laffont, 1989, 402p., 115 F.

1. Sylvaine Pasquier, „Jaan Kross: le mutiné de la Baltique”, *L'Express*, 17 novembre 1989.
2. Nicole Zand, „La folie ou le cachot”, *Le Monde*, 17 novembre 1989.
3. J.-M. de Montrémy, „Paysage avec Jaan Kross”, *La Croix*, 18 novembre 1989.
4. André Clavel, „Shakespeare en Estonie”, *L'Événement du Jeudi*, 14 décembre 1989.
5. M[anuel] C[arcassonne], [Sans titre], *Le Point*, 18 décembre 1989.
6. Pierre Enckell, „La révélation de Jaan Kross. Un profil de nobélisable”, *L'Événement du Jeudi*, 21 décembre 1989.
7. Eva Toulouze, „[Un destin estonien:] Conserver l'honneur”, *Le Monde Diplomatique*, janvier 1990.
8. Bernard Cohen, „L'Estonie à la folie. Rencontre avec une vigie de la Baltique”, *Libération*, 4 janvier 1990.
9. Anne Derville, „Jaan Kross: le passé présent de l'Estonie. Le fou du Tzar”, *La Vie*, 1^{er} février 1990.

⁵ Sur la base de la récente bibliographie de Jaan Kross (Kabur, Palk 1997) nous pouvons ajouter aux textes analysés ici les références suivantes: *Le Fou du Tzar*: Roger Balavoine, „L'éternelle révolte estonienne”, *Paris Mantes*, 12 décembre 1989; Bernard Cohen, „La vigie de la Baltique”, *Libération, Spécial Livres*, avril 1990; Daria Olivier, „Histoires insolites mais vraies”, *Réforme*, 17 décembre 1990; *Le départ du professeur Martens*: Nicole Zand, „Dans le golfe de Finlande”, *Le Monde*, 2 novembre 1990.

⁶ Je tiens ici à remercier Jean-Luc Moreau et Antoine Chalvin qui ont bien voulu me donner accès à ces textes.

Le départ du professeur Martens de Jaan Kross. Traduit de l'estonien par Jean-Luc Moreau, Paris, Robert Laffont, 1990, 330p., 135 F.

1. „Jaan Kross, Le départ du professeur Martens”, *Lu*, novembre 1990.
2. J.-M. [de] M[ontrémy], „Jaan Kross”, *Lire*, novembre 1990.
3. André Clavel, „Jaan Kross est de retour”, *L'Événement du Jeudi*, 22 novembre 1990.
4. Catherine David, „Les sagas des pays Baltes” *Le Nouvel Observateur*, 27 décembre 1990.
5. Sylvaine Pasquier, „La révolte du grand commis”, *L'Express*, 17 janvier 1991.
6. [Anonyme], „Kross (Jaan). Le départ du professeur Martens”, *Bulletin critique du livre français*, février 1991.

La vue retrouvée de Jaan Kross. Traduit de l'estonien par Jean-Luc Moreau, Paris, Robert Laffont, 1993, 300p., 129 F.

1. Catherine Argand, „Jaan Kross, rescapé des accidents de l'histoire”, *Lire*, septembre 1993.
2. André Clavel, „Jaan Kross le réfractaire”, *L'Événement du Jeudi*, 9 septembre 1993.
3. André Clavel, „La fin des ténèbres”, *Journal de Genève*, 11 septembre 1993
4. [Anonyme], [Sans titre], *L'Est Républicain*, 14 septembre 1993.
5. Marc Giuliani, „La vue retrouvée. Les sens cachés de Jaan Kross”, *Le Nouveau Politis*, 23 septembre 1993.
6. Anne Diatkine, „Kross country. Les parcours chaotiques de l'Estonien Jaan Kross: 'La Vue retrouvée'”, *Libération*, 7 octobre 1993.
7. Daniel Walther, „Jaan Kross de Tallinn”, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 8 octobre 1993.
8. Laurent Lemire, „Jaan Kross, histoires d'Estonie”, *La Croix*, 11 octobre 1993.

9. Paul-Jean Franceschini, „Une croix sur l'Estonie. Jaan Kross ou le calvaire national en sept stations”, *L'Express*, 21 octobre 1993.
10. Christophe Kantcheff, „Un siècle dramatique”, *La Vie*, 11 novembre 1993.
11. Cécile Wajsbrot, „Gare de la Baltique”, *Magazine littéraire*, novembre 1993.
12. Claudine Coddens, „Le vieil homme et la croix”, *Télérama*, 22 décembre 1993.
13. Pierre Lepape, „Le pays qui n'existe (presque) pas”, *Le Monde*, 24 décembre 1993.

Les oeuvres de Kross ont fait l'objet de compte-rendus dans tous les principaux quotidiens français (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), la plupart du temps plus d'une fois. De même, les traductions de Kross ont été présentes dans les colonnes de presque tous les hebdomadaires importants: *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Événement du jeudi*. Les livres de Kross ont été aussi présents dans les principaux magazines littéraires tels que *Lire* et le *Magazine littéraire* et ont attiré l'attention de la presse régionale. On peut donc estimer que les réactions de la presse française à l'œuvre de Jaan Kross ont été fort approfondies et d'une portée considérable.

Parmi les critiques je relève avant tout, en raison de l'influence qu'ils ont pu exercer, les articles de Nicole Zand et son interview de Jaan Kross dans *le Monde* à l'occasion de la parution du *Fou du Tzar*, les panégyriques d'André Clavel dans les colonnes de *L'Événement du jeudi* et enfin le long article de Pierre Lepape, l'un des principaux chroniqueurs français du livre, dans le numéro du *Monde des livres* de Noël 1993⁷.

Bien que les auteurs de ces commentaires soient tous des personnalités très différentes, leurs textes n'en constituent pas moins globalement un tout non dépourvu de cohérence

⁷ Il s'agit là du seul article traduit en estonien: Lepape 1994.

interne. C'est sur la base de cette constatation que nous traiterons ici les textes énumérés comme un corpus unique et que nous l'analyserons dans son ensemble.

Le rôle des paratextes

L'„horizon d'attente” des critiques français a été considérablement influencé par les „paratextes” des œuvres de Kross. C'est pourquoi nous commencerons par l'analyse de ces derniers. D'après Gérard Genette le paratexte est, entre le texte et le hors-texte, „tout ce par quoi un texte se fait livre et propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public”: titre, indication générique, dédicace, épigraphe, préface, etc. (Genette 1988: 7). Le paratexte est composé du péritexte et de l'épitéxte. Le péritexte, situé autour du texte lui-même, est une catégorie essentiellement spatiale et matérielle qui recouvre le titre, la préface et les interstices du texte de même que les titres de chapitres, certaines notes. L'épitéxte consiste en „tous les messages qui se situent, au moins à l'origine, à l'extérieur du livre: généralement sur un support médiatique (interviews, entretiens), ou sous le couvert d'une communication privée (correspondances, journaux intimes, et autres)” (Genette 1988: 10-11).

Font partie des péritexes de Kross les préfaces de Jean-Luc Moreau aux trois ouvrages en question de même que les textes figurant sur la page de titre et sur la quatrième de couverture, lesquels contiennent des informations sur la vie et l'œuvre de l'auteur.

Les épitéxtes sont représentés par quelques interviews accordées par Kross à la presse française. La première remonte à la première visite de l'écrivain en France; elle a été réalisée par Nicole Zand pour *Le Monde*⁸. L'auteur du deuxième entretien, plus long celui-ci, est André Clavel et la rencontre a eu lieu à Tallinn. Ce texte est paru sous le titre

⁸ N[icole] Z[and], „Jaan Kross, l'Estonien”, *Le Monde*, 2 novembre, 1990 [Entretien].

éloquent de „Le royaume du prince Jaan, géant des lettres”, dans *L'Événement du Jeudi* en 1991⁹.

Les textes écrits par Jean-Luc Moreau autour des livres de Kross sont à l'origine de bien des motifs qui se répètent de critique en critique et qui ont largement orienté l'attitude des critiques à l'égard de Jaan Kross et de ses œuvres. Je voudrais en relever quelques-uns.

Jaan Kross, rescapé d'un camp nazi, puis du Goulag, ainsi est présentée une photo de Kross dans la revue *Lire* (septembre 1993). Le fait de la détention de Jaan Kross aussi bien par les Allemands que par les Russes, rappelé par Moreau, a été repris par la plupart des critiques, certains allant même jusqu'à en faire la pierre angulaire de toute l'œuvre de Kross. Ainsi trouvons-nous dans *Lu* cette affirmation : „Les années qu'il a passées au Goulag inspirent toute son œuvre.” Un élément tout à fait secondaire dans la réception de Kross en Estonie prend donc en France une importance considérable. Il n'y a pratiquement aucune critique qui ne fasse référence à l'épisode sibérien dans la vie de Jaan Kross. Le compte-rendu du *Départ de Professeur Martens* dans *Lire* commence par les mots : „Il a connu les camps allemands... et russes”. Laurent Lemire, dans *La Croix*, écrit : „Jaan Kross fut incarcéré par les Allemands en 1944, puis par les soviétiques en 1946”.

Jaan Kross – „Intrépide polyglotte”, c'est ainsi qu'André Clavel désigne l'écrivain estonien dans *L'Événement du jeudi*. La connaissance étendue qu'a Kross des langues étrangères et ses nombreuses traductions sont relevées par presque tous les critiques. Dans sa préface au *Fou du Tzar* Jean-Luc Moreau écrivait : „Il traduit également, pour vivre, de nombreux classiques étrangers. Quelle influence la fréquentation de Shakespeare, Balzac, Romain Rolland, Stefan Zweig aura-t-elle exercée sur son évolution?”. Un certain nombre de critiques s'efforcent de répondre à cette question

⁹ André Clavel, „Le royaume du prince Jaan, géant des lettres”, *L'Événement du Jeudi*, 26 janvier, 1991 [Entretien].

et trouvent des parallèles à l'œuvre de Kross chez Dumas, Kleist, Waltari, Shakespeare et d'autres. Le choix fait par Moreau des auteurs traduits par Kross se répète d'un compte-rendu à l'autre *ipsis verbis*. L'on ignore en général que l'œuvre de traduction de Kross est sensiblement plus diversifiée: en tout près de 30 ouvrages, auxquels s'ajoutent près de 450 traductions dans la presse¹⁰. Outre les auteurs cités par Moreau, Kross a traduit aussi par exemple des œuvres de Paul Eluard, de Bertold Brecht, d'Aleksandr Gribojedov, de Lewis Carroll. Nous voyons ici comment le péritexte de Moreau a exercé un effet en quelque sorte limitatif dans l'horizon d'attente de Kross.

La part des épitextes dans la réception de Kross est quelque peu plus modeste. L'élément principal à en retenir est indiscutablement l'insistance de Kross à demander que ses romans ne soient pas rattachés à la conjoncture politique, laquelle se manifeste dans plus d'une interview. A la remarque de son interlocuteur Bernard Cohen qu'„il est impossible, en lisant *le Fou du Tzar*, d'échapper à la tentation du parallèle historique", Kross répond avec un petit sourire: „Je me bats contre le lecteur, mais s'il veut à toute force trouver des parallèles historiques, qu'il en trouve!"

Le contexte politique

C'est pourtant bien, malgré cette incitation, le contexte politique du jour qui a exercé les effets les plus marquants sur la réception de l'oeuvre de Kross. Je fais ici avant tout référence à l'écroulement de l'Union Soviétique et au rétablissement de l'indépendance des pays baltes. Il suffit de prendre à témoin les photos qui accompagnent les compte-rendus. Dans *L'Express*, par exemple, la critique du *Fou de Tzar* est accompagnée d'une photo de Tallinn: sur la Place de l'Hôtel de Ville une foule importante est rassemblée avec des drapeau estoniens; elle est présentée par un texte disant:

¹⁰ *Eesti kirjanduse...*: 352, Kabur, Palk 1997: 23.

„Août 1989: les nationalistes baltes manifestent de Tallinn à Vilnius”. Les textes des critiques eux-mêmes font directement référence aux événements politiques de l’actualité. Par exemple J.-M. de Montremy (*La Croix*) écrit que les livres de Kross paraissent „alors même que tout craque dans les Républiques baltes d’URSS”. De même Catherine Argand (*Lire*): „Aujourd’hui, le drapeau national flotte sur les pays baltes”.

Une grande partie des critiques de Kross renvoie à la situation politique et lui cherche des parallèles dans l’œuvre de l’auteur. Certains trouvent même entre les romans de Kross et l’actualité politique des liens directs, comme Sylvaine Pasquier dans *L’Express*: „A l’heure où Gorbatchev tente de remettre au pas les républiques baltes, Kross apparaît comme le romancier de l’Histoire la plus contemporaine”. La plupart d’entre eux, sous l’effet aussi sans doute de l’attitude négative de Kross à l’égard des parallèles politiques, est quelque peu plus réservée et se contente d’allusions. C’est ainsi qu’Anne Derville estime dans *La Vie* qu’„Il sera peut-être tenté de chercher des correspondances avec les événements actuels. C’est vrai: le passé éclaire le présent.” Bernard Cohen, dans *Libération*, partage cette opinion: „En lisant *le Fou du Tzar* il est impossible d’échapper à la tentation du parallèle historique [...]”. Parfois les liens avec l’actualité sont formulés à un niveau de généralité plus élevé: Nicole Zand écrit dans *Le Monde* que *Le Fou de Tzar* est „une leçon d’histoire et de politique à travers d’une parabole sur le combat de l’homme pour la liberté.” Même démarche chez André Clavel qui, dans *L’Événement du Jeudi*, estime que *Le Fou de Tzar* est: „une parabole prophétique qui annonce tous les totalitarismes et tous les arbitraires de notre siècle”. D’après Sylvaine Pasquier (*L’Express*), Kross „écrit au passe composé, pour mieux conjuguer le „plus que présent””.

Jaan Kross, l'Estonien

La réception de Kross est aussi fortement déterminée par son origine. Une photo de Kross dans *Le Monde* est explicitée par ce texte, fort révélateur : „Jaan Kross, l'Estonien”. Cette formule sera reprise par Nicole Zand qui en fera le titre de son compte-rendu du *Retour du Professeur Martens*. Le mot „Estonie” ou „Estonien” figure huit fois dans les titres des critiques. La plupart des auteurs mentionnent la position géographique de l'Estonie ainsi que les particularités de son histoire. Dans son compte-rendu du *Fou de Tzar* Nicole Zand présente même, dans une note en bas de page, un aperçu de l'histoire estonienne. Le même auteur (comme bien d'autres) constate que „le roman [de Jaan Kross] réserve bien des plaisirs et des surprises. Et la découverte [...] de l'histoire d'un pays balte nommé Estonie”. Catherine David qualifie dans *Le Nouvel Observateur* les romans de Kross d'„admirables manuels d'histoire des pays Baltes”. Quelques compte-rendus se font l'écho d'une auto-critique portant sur le manque de connaissance des pays baltes; Catherine David rappelle cette triste réalité sous forme de question rhétorique: „Que savons-nous au fond de ce morceau d'Europe en révolte? Avions-nous pris conscience, avant les événements récents, de la pesanteur historique de leur destin? Que nous enseignent aujourd'hui les pays Baltes? Qu'auraient-ils à nous dire, ces paysans pétris d'histoire et de tradition dont la vie paisible fut bouleversée, piétinée, vidée de sa substance en quelques années?”

Deux motifs dominent la présentation de l'Estonie: l'Estonie, pays enneigé du coin du monde, et l'Estonie, lieu de rencontre de diverses cultures.

Le premier de ces motifs est introduit par J.-M. de Montremy (*La Croix*), qui conclut sa brève biographie de Kross par la phrase suivante: „il témoigne à l'envi de l'incroyable ténacité de ce coin du monde”. Le titre du compte-rendu de Pierre Lepape dans *Le Monde* n'est pas moins

éloquent: „Le pays qui n'existe (presque) pas”¹¹. Nous trouvons une atmosphère nordique dans *Lire*, où l'Estonie est vue comme un „pays où la neige colle aux semelles”. Même impression transmise par la photo choisie pour illustrer un texte du *Nouvel Observateur* – un paysage enneigé avec quelques maisons isolées...

L'histoire de l'Estonie étonne les critiques français pour la multiplicité des pouvoirs successifs, et suscite leur admiration. Cette impression se trouve amplifiée par les romans de Kross, lesquels, comme l'écrit Pierre Enckell (*L'Événement du jeudi*), „montr[ent] le pays comme un carrefour culturel, traversé d'influences variées”. Et le commentateur de *Lu* d'interroger: „Qu'est-ce, aujourd'hui, qu'un million d'Estoniens dans la grande Europe?” Et il répond lui-même: „Un carrefour d'influences”.

De nombreux critiques sentent la nécessité de souligner l'alternance rapide en Estonie de régimes politiques différents. Pierre Lepape (*Le Monde*) en présente une synthèse imagée: „Depuis que des peuplades venues de Finlande et d'Europe centrale, les Estes, se sont installées sur ces terres basses, froides et marécageuses, elles n'ont pratiquement jamais cessé d'être la proie de leurs voisins, les Danois, les chevaliers Teutoniques, les Suédois qui imposèrent le culte luthérien, les Russes au dix-huitième siècle, les grands propriétaires germaniques.”

Jaan Kross – un nobélisable

Le prestige de Kross en France a largement bénéficié de sa présentation (réitérée) comme candidat au prix Nobel de littérature. La plupart des critiques signalent que l'écrivain estonien est arrivé bien près de cette prestigieuse reconnaissance. En 1993 par exemple *La Croix* écrit que „l'Estonien Jaan Kross est un candidat sérieux au Nobel de littérature”.

¹¹ Nous retrouvons ce titre de Lepape légèrement transformé dans un aperçu de la littérature estonienne par Antoine Chalvin (Chalvin 1994).

André Clavel est le premier, en décembre 1989, à utiliser à propos de Kross la notion de „nobélisable”. Celle-ci se répand, et sera reprise par plus d’un commentateur. Pas plus tard qu’une semaine après la parution de l’article de Clavel, *L’Événement du jeudi* attribue à Jaan Kross, dans un intertitre, „un profil de nobélisable”. C’est aussi en 1993 que *L’Express* mentionne „l’écrivain estonien qu’on dit ‘nobélisable’”. Jean-Luc Moreau m’a raconté, dans une conversation privée, qu’au début des années 1990 une biographie de Kross lui avait été demandée du jour pour le lendemain – tant l’attribution du Nobel à l’écrivain estonien semblait vraisemblable. Comme nous le savons, le nobélisable n’a toujours pas été nobélisé...

La référence aux prix littéraires m’amène à une constatation supplémentaire, qui n’a pas manqué de susciter un certain étonnement: le fait que la traduction du *Fou du Tzar* ait obtenu en France le *Prix du Meilleur Livre étranger* 1990 – récompense qui a fait couler beaucoup d’encre en Estonie – n’est mentionné que par deux critiques. On peut se demander pourquoi. Je demeure moi-même perplexe: est-ce que le prix en question est peu connu? Est-ce que cette omission tient à l’inattention des critiques français? En Angleterre, un roman de Jaan Kross porte bien la mention „Winner of France’s Best Foreign Book Award”...

Conclusion

Pour conclure je voudrais souligner une fois de plus la portée de la réception de l’œuvre de Jaan Kross. Plus de trente critiques pour trois livres (sans compter les échos à la dernière traduction de Kross, que je n’ai pas inclus dans mon analyse), c’est déjà un résultat non négligeable. D’autant que tous ces écrits expriment l’idée que Kross est aujourd’hui l’un des principaux écrivains européens.

En même temps, la réception de Kross en France n’est pas exempte de clichés et de préjugés. Le contexte politique

du début des années 1990 a laissé une trace indélébile dans l'approche de ces œuvres. Il est pourtant prématuré de tirer des conclusions définitives, car la quatrième traduction de Kross ne sera sans doute pas la dernière. L'éditeur envisage la publication d'un quatrième roman de Kross, même si la vente du dernier et l'attention dont il a fait l'objet n'ont pas été tout à fait au niveau des précédents.

Bibliographie

- Chalvin, A. 1994. „Le pays qui n'existait pas. Petite promenade indolente à travers la littérature estonienne”, *Estuaries. Revue culturelle*, 23, Luxembourg, pp. 25-64.
- De Dianoux, H. J. 1997. „Les traductions en français d'œuvres de la littérature estonienne avant 1940”, dans *France-Estonie: regards mutuels. Actes du colloque franco-estonien, Tallinn-Tartu, 16-20 juin 1991*, Réunis par Antoine Chalvin, Paris, Association France-Estonie, pp. 93-104.
- Eesti kirjanduse... - Eesti kirjanduse ajalugu*, T. V, Vol. 2, Tallinn, Eesti Raamat, 1991.
- Genette, G. 1987. *Seuils*, Paris, Seuil.
- Ilomäki, H. 1986. „„Nüüdisaegne vaim” ja „Irooniline eurooplane”. Jooni eesti kirjanduse retseptisioonist Soomes”, *Looming*, N. 3, pp. 690-694.
- Kabur, V., Palk, G. 1997., *Jaan Kross. Bibliograafia*, [Tallinn], Bibliotheca Baltica.
- „„Keisri hull” ungari lugeja laual”, *Sirp ja Vasar*, 1 juillet 1983, p. 3.
- Kross, J. 1997. *L'œil du grand Tout. Le roman de Bernhard Schmidt*. Traduit de l'estonien par Jean-Luc Moreau, Paris, Robert Laffont.
- Lepape, P. 1994. „Maa, mida (peaaegu et) olemas ei ole”, *Sirp*, 28 janvier, p. 4. Traduit du *Monde*, 24. XII 1993, tr. par U. J. (= Jaan Undusk).

- Lumet, E. 1991. „Jaan Kross Norra ajakirjanduses, *Sirp*, 20 septembre, p. 5
- Michelson, H. 1990. „„Hullumeelsus” või vangikong?”: J. Kross prantsuse keeles”, *Reede*, 26 janvier, p. 5.
- Talvet, J. 1992. „Jaan Krossi menu Hispaanias: Esimene eesti romaan Hispaanias, *Postimees*, 21 décembre, p. 6.
- Toulouze, E. 1994a. „Fou du Tzar (le)” et „Départ du professeur Martens (le)”, in *Le nouveau dictionnaire des œuvres*, Paris, Robert Laffont, T. III, pp. 2882-2883 et T. II, pp. 1734-1735.
- Toulouze, E. 1994b. „Jaan Kross”, in *Le nouveau dictionnaire des auteurs*, T. II, Paris, Robert Laffont, pp. 1742-1743.
- Valgemäe, M. 1993a. „Ingliseelne Krossi hull, *Looming*, N. 2, pp. 280-282.
- Valgemäe, M. 1993b. „„Keisri Hull” ja „Hamlet”, *Vikerkaar*, N. 7, pp. 33, 36-37, 40.
- Valgemäe, M. 1994. „Professor Martensi saabumine Ameerikasse”, *Looming*, N. 5, pp. 711-713.
- Õnnepalu, T. 1993. „Eesti kirjandus Prantsusmaal 1992: Eba-
harilikult priske saak”, *Looming*, N. 2, pp. 283-285.

Tanel Lepsoo (Tartu)

Au carrefour des définitions

Une idée générale, fort répandue dans les conversations quotidiennes de ceux qui ont la chance de connaître un peu l'estonien et le français, dit que le français, à l'opposé de l'estonien, est une langue claire, lucide et intellectualisée, une langue normée, voire définie. La solution scientifique de cette hypothèse ne nous donne pas grand-chose. Les sciences elles-mêmes sont *a priori* des systèmes: l'approche paradigmatique, autrement dit, l'étude d'un système d'une langue à l'aide d'un autre système théorique, est un travail intéressant, mais peu fructueux si on pose la question sur la systématisation en général. Nous voilà devant un petit paradoxe: la langue estonienne, dite peu normée ou peu normalisable (toujours dans les conversations quotidiennes, je souligne, sans vouloir point entamer ici un débat sur le vrai état des choses), subit donc toute une série de définitions qui par conséquent ne devraient éclairer qu'une moindre partie de sa nature, la partie normalisable, en laissant de côté cette grande partie indéterminable, farouche, incompréhensible... Cette opposition – côté claire, côté farouche – devient à mon avis plus intéressant du moment où l'on se penche sur les textes qui sont écrits dans cette langue peu définissable, autrement dit, sur la littérature.

Mon hypothèse du travail sera donc de montrer que les définitions dans la théorie littéraire estonienne ont un rôle particulier. Nous savons qu'en principe, c'est partout comme

cela, et que même en France – dans ce pays des idées claires – par exemple, le romantisme défini par Hugo est explicitement différent de la façon dont ce même Hugo l'appliquait réellement à ses œuvres. La question n'est pas de comprendre quelle sera la différence entre la définition (par quelqu'un) et la chose elle-même (à supposer que l'on puisse savoir comment c'est, la chose elle-même). Non, ce qui m'intéresse profondément, elle est de savoir à quoi servent les définitions en Estonie et en France, et, pour expliquer le titre, comment la littérature estonienne et française se situent-elles au carrefour des définitions?

Le manque d'autrefois: comblé par les emprunts

„Je n'ai pas eu ma part de la terre”, soupire en 1913 Gustav Suits, sans doute le poète estonien le plus européen de tous les temps. Ce vers amène le poète à la recherche d'une atmosphère féerique, il le conduit vers un pays imaginaire, qu'il appelle *Tuulemaa* – pays du vent, et telle est aussi la traduction littérale du titre du recueil, – mais aussi, par allusion, c'est le pays de Thulé, pays nordique et légendaire.

Voilà un thème qui traverse plusieurs textes, poèmes ou essais, du poète estonien. C'est le thème du manque. Et le manque est présent à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, on le sait, en 1913, l'Estonie se prépare déjà à l'indépendance. Une profonde volonté de liberté politique et culturelle se fait jour. La littérature, depuis plusieurs années, en appelle à la conscience nationale des Estoniens. Le manque d'Etat se fait sentir de plus en plus fort. Le poète, à l'image du Juif errant, se sent condamné à marcher jusqu'aux confins de la Terre, oublié par ceux qui ont „partagé la Terre.”

Mais encore plus que la sensibilité historique, nationale ou politique, on trouve dans le symbole du Pays des Vents la quête *poétique* de la certitude, de l'identité, de la définition.

En 1913, la littérature estonienne, toute jeune encore, a déjà essayé plusieurs voies: du sentimentalisme des premiers poèmes lyriques jusqu'au naturalisme des réalités dures et morbides, les traductions, les emprunts, les imitations...

Pourtant, en ce qui concerne les définitions, personne ne semble tomber d'accord. On connaît les textes, mais l'on ignore ce qu'ils sont, on connaît les termes, mais on ne sait pas les utiliser. Quand Mihkel Kampmann, et cela beaucoup plus tard, essaie de définir le recueil de Gustav Suits (*Le Pays du Vent*) dont nous avons parlé plus haut, en tant qu'œuvre influencée par le „néoromantisme impressioniste”, on trouve toute suite des ripostes qui prouvent, à juste titre, qu'il se trompe du tout au tout.

Les raisons, il ne faut pas aller bien loin pour les trouver: les manifestes et les définitions viennent d'ailleurs, jamais d'Estonie. De France, par exemple...

En 1886, Jean Moréas montre clairement dans son *Manifeste du symbolisme* comment le romantisme français, après avoir espéré „dans l'honorable et mesquine tentative des Parnassiens” de „fallacieux renouveaux [...] se lascia déposer par le naturalisme. [...]”. Dans le même texte nous lisons également : „C'est que toute manifestation d'art arrive fatalement à s'appauvrir, à s'épuiser; alors, de copie en copie, d'imitation en imitation, ce qui fut plein de sève et de fraîcheur se dessèche et se recroqueville; ce qui fut le neuf et le spontané devient le poncif et le lieu commun.”

En 1907, dans une réflexion sur le symbolisme, Anton Hansen Tammsaare dit plus ou moins la même chose, en ajoutant, en observateur soucieux de la littérature estonienne qu'il était: „Il n'est toutefois aucunement envisageable de penser que les rares textes réalistes et naturalistes apparus dernièrement dans notre littérature nous auraient déjà lassés et que de ce fait nous chercherions quelque chose de nouveau pour changer. [...] Il serait plus naturel d'aller chercher l'origine de la naissance du nouveau mouvement *dans la littérature des autres peuples*. Comme avant, aujourd'hui en-

core la jeunesse est formée sous l'égide de la littérature étrangère. Notre propre littérature n'exerce sur les jeunes quasiment aucune influence.¹"

Le manque d'aujourd'hui: comblé par des définitions empruntées

Dire aujourd'hui que notre littérature n'exerce sur les jeunes aucune influence, cela pourrait choquer plus d'un amateur de la littérature estonienne... On a beau rêver qu'au cours des quatre-vingt-dix dernières années nous avons bien évolué, et que les jeunes d'aujourd'hui, tout en lisant ce même Tammsaare et d'autres auteurs qui l'ont suivi, soient formés par eux et non par l'étranger... Rien ne prouve pourtant qu'au niveau de la terminologie nous nous comprenions mieux qu'au début du siècle, qu'il existe plus de clarté sur les différents mouvements dans la littérature estonienne, et finalement que nous puissions trouver des auteurs influencés avant tout par nos propres écrivains et non par les Français, les Allemands ou les Américains.

Autrement dit, il nous faut bien faire attention à deux modes de réflexion, fortement répandus jusqu'à présent:

Primo. Il est faux de s'imaginer que la littérature estonienne puisse jamais être différenciée de la littérature européenne. Ces tendances à la différenciation ont été nombreuses et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, à force de vouloir l'originalité d'un auteur, vu son prestige, on est tenté de négliger et même parfois de dissimuler les influences qu'il a subies de l'étranger. Karl Muru le signale par exemple par rapport à Gustav Suits². La plupart du temps, cette omission est due à l'absence de connaissances. (La tradition veut en effet que la littérature estonienne soit étudiée par

¹ A. H. Tammsaare, „Meie „noortest“ kirjanduses“ [1907], dans Id., *Kogutud teosed*, t. 15, Tallinn, 1986, p. 217.

² Cf. K. Muru, „Gustav Suitsust ja teistest“, dans Id., *Kodus ja külas*, Tallinn, 1987, pp. 175–179.

des chercheurs spécialisés en estonien qui connaissent peu de langues étrangères... Je trouve qu'il faut absolument favoriser la collaboration entre les divers départements traitant de disciplines philologiques et je salue tous les spécialistes de l'estonien qui s'intéressent à ce qui se fait dans le département d'études françaises et inversement.)

Secundo. Par une démarche opposée, on a souvent la volonté de „surdéfinir” les mouvements littéraires estoniens. Tous ceux qui parlent par exemple du „romantisme estonien” se placent déjà sur un champ instable. Rien de plus facile, au premier coup d'œil, que de trouver une bonne définition du romantisme pour ensuite chercher à l'appliquer à certains auteurs. Erreur: on oublie de se demander si ce romantisme est né en opposition à des formes antérieures (si oui, auxquelles?) ou bien s'il s'agit d'une simple transposition de modes d'écriture du romantisme allemand ou français. En étudiant les particularités dudit „romantisme estonien” on découvre souvent que celui-ci n'a pas été oppositional au classicisme, ce qui est un des caractéristiques du romantisme français, qu'il a été également sans mysticité, ce qui est propre au romantisme allemand, mais, qu'il a été, plutôt au contraire, réaliste... Voilà donc que, laissant de côté les traits principaux du romantisme, l'on nous parle de ce qu'un mouvement n'a pas été au lieu de nous dire ce qu'il a été vraiment!

Le manque d'avenir: qu'important les définitions

Revenons au *Pays du Vent* de G. Suits et au personnage poétique dont je ferais volontiers l'allégorie de la poésie estonienne, qui ne trouve pas sa part sur la Terre, c'est-à-dire qui ne trouve pas sa définition, ses origines, son identité. Il est „sur un chemin sans rêves, sans rien faire d'autre que marcher, les pieds calleux.” Il va mener une quête qui doit le conduire au pays de ses rêves, celui du Vent ou de Thulé. Il n'y a pas de doute que ce pays des rêves est l'Estonie de

l'avenir. Mais justement de l'avenir : le rêve est toujours projeté dans le futur. Suits lui-même a appelé le Pays du Vent „sa patrie poétique”; c'est l'Estonie du poète, l'univers qu'il s'est créé et que nous avons à étudier. Qu'importe que certains l'aient appelé symboliste, idée que d'autres ont violemment réfutée? Qu'importe quelle sera la définition de sa poésie, si même Johannes Aavik tient cet élément pour négligeable en disant que „probablement c'est quelque chose de symbolique ou d'allégorique”, ajoutant qu'il „n'y comprend pas vraiment grand-chose”?...

Il suffit de se rappeler que Suits lui-même disait à propos du *Pays du Vent* qu'il s'agit de „suggestions du lyrisme scandinave, russe, allemand et français, intimement impressionniste et nouvellement symboliste”. Voici donc la définition la plus exacte! Il reconnaît les influences des mouvements littéraires européens, sans essayer de s'assimiler à ceux-ci ou de se proclamer porteur de l'un ou de l'autre.

Comme Arthur Rimbaud, Gustav Suits semble être porté par les semelles du vent. Il ne pose pas les pieds par terre, car la terre ne lui n'appartient pas, pas même une parcelle. Tous les deux, ils recherchent un bonheur qui se trouve au-delà, dans le rêve. Tous les deux, ils le trouvent, dans une fleur qui pousse sur cette terre.

On pourrait trouver d'autres similitudes entre ces deux auteurs, et accepter qu'ils sont l'un comme l'autre plus ou moins liés au mouvement symboliste, mais rien de plus. Comme Rimbaud, comme tous les grands poètes, Gustav Suits est inclassifiable, indéfinissable, souvent incompris. Pour voyager avec lui, il faut oublier les clichés et les modèles dont parfois nous pouvons nous servir, mais qui eux, n'ont pas le droit de se servir de nous.

Voilà la clé que Suits nous a donnée dans ce recueil: il nous invite à oublier les préjugés et à marcher avec lui, côte à côte, jusqu'à ce bonheur si désiré, jusqu'à la vérité. Et ce

n'est pas la seule: la deuxième clé est une phrase, souvent citée, trop souvent même, mais, hélas, toujours oubliée. Oubliée par ceux qui se recroquevillent sur eux-mêmes et lèvent l'oriflamme nationaliste en oubliant le monde entier qui s'étend derrière les frontières de la langue estonienne, et non moins par ceux qui croient que nous n'avons pas d'auteurs indépendants capables, sans imiter les mouvements étrangers, de créer leurs propres valeurs.

Et cet appel qu'il avait déjà fait entendre en 1905, qu'il a suivi toute sa vie et qui est d'actualité encore et toujours:

„Davantage de culture! Que la culture soit l'élément de toutes les idées libératrices. C'est la culture qui nous élève et qui nous met au-dessus de la bassesse et la misère quotidienne. Davantage de culture européenne. Restons Estoniens, mais soyons Européens!”



ISBN 9985-4-0221-9



9 789985 402214

ISSN 1406-9091